

**CONSEIL COMMUNAL DE BRUXELLES**  
**GEMEENTERAAD VAN BRUSSEL**

Séance publique du lundi 25 avril 2022

Openbare vergadering van maandag 25 april 2022

Séance publique

Openbare zitting

La séance publique est ouverte à 16h06 sous la présidence de M. Mohamed Ouriaghli.

De openbare vergadering wordt geopend om 16u06 onder voorzitterschap van de heer Mohamed Ouriaghli.

**M. le Président**.- Mme TEMMERMAN, Présidente du Conseil, s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Mevr. TEMMERMAN, Voorzitster van de Raad, verontschuldigt zich de zitting niet te kunnen bijwonen.

En l'absence de Mme TEMMERMAN, Présidente du Conseil, et en application des articles 8 bis et 71 de la nouvelle loi communale, la séance est présidée par le Conseiller communal le plus ancien dans l'ordre du tableau de préséance qui n'est ni Bourgmestre, ni échevin, ni président du CPAS, soit M. Mohamed OURIAGHLI.

In afwezigheid van mevr. TEMMERMAN, Voorzitster van de Raad, en in toepassing van de artikelen 8 bis en 71 van de nieuwe gemeentewet, wordt de zitting voorgezeten door het oudste gemeenteraadslid in de rangorde die noch Burgemeester noch Schepen noch Voorzitter van het OCMW is, nl. dhr. Mohamed OURIAGHLI.

Excusés - Verontschuldigen : Mme De Marte, Mme Dhont.

### **Procès-verbal de la séance du 28 mars 2022**

#### **Notulen van de zitting van 28 maart 2022**

**M. le Président**.- Conformément à l'article 89, alinéa 2 de la Nouvelle Loi Communale et à l'article 78 du règlement d'ordre intérieur, le projet de procès-verbal de la séance du 28/03/2022 a été mis à la disposition des membres du Conseil communal sept jours francs avant ce jour.

Overeenkomstig artikel 89, alinea 2 van de Nieuwe Gemeentewet en artikel 78 van het huishoudelijk reglement, werden de ontwerp-notulen van de zitting van 28/03/2022 ter inzage van de Gemeenteraadsleden gelegd, gedurende de zeven voorbije vrije dagen.

**M. le Président**.- Vu l'urgence, le Collège propose d'ajouter à l'ordre du jour les points 6 à 9 repris au supplément à cet ordre du jour, daté du 21/04/2022. Gelet op de dringendheid, stelt het College voor om de agenda aan te vullen met de punten 6 tot 9 vermeld in het bijvoegsel bij de agenda dd. 21/04/2022.

**L'urgence est admise à l'unanimité.**

**De dringendheid wordt eenparig aangenomen.**

### **Communications - Mededelingen**

#### **Communications relatives aux associations subventionnées**

#### **Mededelingen betreffende de verenigingen die toelagen ontvangen**

**M. le Président**.- J'invite les membres du Conseil communal à prendre connaissance au Secrétariat des assemblées des comptes, bilan, rapport financier

et de gestion des associations suivantes :

Ik nodig de leden van de Gemeenteraad uit om op het Secretariaat van de Vergaderingen inzake te nemen in de rekeningen en het verslag inzake beheer en financiële toestand van de volgende verenigingen:

- RENOBRU (association de droit public), au 31/12/2021 ;
- RENOBRU (publiekrechtelijke Vereniging), op 31/12/2021.

**Entrée de Mme Zahour LOULAJI, conseillère communale, dans les rangs  
du groupe MR**

**M. le Président.**- Mme Zahour LOULAJI, conseillère communale, a rejoint le groupe MR VLD comme membre du MR.

Mevr. Zahour LOULAJI zetelt nu in de Gemeenteraad bij de fractie MR VLD als lid van de MR.

**Pris acte.**

**Akte genomen.**

**Mme Loulaji.**- Merci monsieur le Président. Chers collègues, j'ai siégé dans ce Conseil en qualité de conseillère indépendante depuis plus de deux ans, deux années durant lesquelles j'ai surtout écouté et appris.

À mon âge et avec mon expérience sur le terrain, je veux juste être le plus utile possible dans les quartiers, auprès des jeunes et des femmes, ainsi que dans de nombreuses associations, mais également au Conseil communal. Pendant trois ans, j'ai écouté et rencontré des femmes et des hommes de plusieurs partis, motivés et engagés. Certains ont voulu me convaincre de les rejoindre. Merci à chacune et à chacun.

J'ai fait, au début, le choix de mon cœur, celui de rejoindre un groupe qui soit en harmonie avec mes croyances et mes valeurs. Toute ma vie, j'ai travaillé pour la solidarité. Je suis convaincue aujourd'hui que nous devons tout mettre en œuvre pour lutter contre la pauvreté et ce qui en découle.

On ne peut pas laisser des quartiers sombrer dans la pauvreté. Depuis 20 ans, je vois de plus en plus de pauvres autour de moi. De très nombreuses familles n'arrivent pas à joindre les deux bouts, avec des conséquences catastrophiques, surtout pour leurs enfants.

Monsieur le Bourgmestre, je pense qu'on doit les aider à créer leur entreprise, leur commerce, leur association, et surtout leur faire confiance. On doit faire plus pour le logement, car en 20 ans, ça va de plus en plus mal.

Bref, après quelques mois comme membre au MR et après avoir rencontré David Weytsman, Bertin Mampaka, Céline Vivier, et ensuite Florence Frelinx, la présidente de la section locale du MR, puis Georges-Louis Bouchez et David Leisterh, je souhaite rejoindre le groupe MR-VLD.

Merci à Els, Clémentine, Geoffroy, Mie-Jeanne, Frédéric et tout le staff du MR de m'avoir accueilli.

*(Applaudissements sur les bancs du MR.)*

## Dossiers de M. le Bourgmestre

## Dossiers van dhr. Burgemeester

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

### Point 1 - Punt 1

## Présentation du budget 2022 de la Ville

## Voorstelling van het budget 2022 van de Stad

**M. le Bourgmestre**.- Mesdames, messieurs les membres du Conseil, je vous le concède, la finalisation de ce budget 2022 a été particulièrement longue, comme pour une majorité de Communes, et a nécessité des arbitrages afin de poursuivre le développement de la Ville tout en veillant à préserver sa santé financière.

Les différentes crises que nous vivons depuis deux ans ont produit un choc violent sur les finances des pouvoirs locaux. Or, en ces temps de crise, nos investissements ont un rôle majeur dans la reprise économique et sont décisifs pour le bien-être en ville et la cohésion sociale.

Avec ce budget, le Collège souhaite répondre aux nouveaux besoins de notre population, apporter ce qui donne envie de vivre en ville et faciliter la vie quotidienne.

Stad Brussel zet dus haar investeringen voort om de openbare ruimte te ontwikkelen en al onze wijken te voorzien van faciliteiten, bereikbaar op tien minuten van waar men woont. La ville à 10 minutes, cela signifie pouvoir accéder, dans son quartier, à une crèche, une école, une salle de sport, un espace vert, un centre culturel, un commerce, une plaine de jeux, etc. sans devoir effectuer de trop longs déplacements.

C'est donc une ville de proximité, durable, solidaire et adaptée à chacun : enfants, familles nombreuses, travailleurs, seniors ou personnes à mobilité réduite (PMR).

Dans le budget de la Ville, le premier poste est bien sûr l'enseignement. La Ville ne cesse d'investir dans l'éducation. Elle entend augmenter l'offre scolaire publique, tout en veillant à l'entretien et à la rénovation des infrastructures scolaires existantes.

Un projet d'envergure verra prochainement le jour avec l'extension de l'athénée des Pagodes. Cette nouvelle construction augmentera la capacité scolaire de 600 élèves en secondaire pour répondre au manque de places dans le nord de Bruxelles. Il est primordial que chaque élève ait accès à un enseignement de qualité à proximité de son logement. Dit project zal het ook mogelijk maken om tegemoet te komen aan de verwachtingen van het leerkrachtenteam en de studenten, evenals aan de maatschappelijke uitdagingen.

Construit avec des matériaux des anciens pavillons, récupérés et recyclés, et/ou des matériaux qui tendent vers un bilan zéro carbone, cette construction prévoit également de récupérer l'eau de pluie. Une attention particulière sera accordée à la biodiversité du site.

Le projet a été conçu pour s'intégrer dans son environnement. La salle des sports et le réfectoire seront ainsi directement accessibles de l'extérieur, aux habitants et associations de quartier, en dehors des horaires scolaires. Nous voulons, en cette matière, rentabiliser les établissements de la Ville, tout en proposant des services de proximité à nos concitoyens.

En matière de logement, la Ville poursuit le développement du parc immobilier

locatif de la Régie foncière, avec la mise en chantier en 2022 d'une centaine de nouveaux logements. L'objectif de la Ville est d'engager la construction de 750 logements d'ici – des logements publics, évidemment.

Daarnaast zullen we net als vorig jaar doorgaan met ons project om de vergetenen van het klimaat te ondersteunen, 4 miljoen euro. Veel huurders van sociale woningen hebben energierekeningen die vaak hoger liggen dan hun huurgeld. We plannen daarom een envelop 37 miljoen euro tegen 2024. Hoewel de totale investering naar een bedrag te brengen van 75 miljoen euro in het kader van energetische renovatie van de sociale huisvesting van de stad.

Les 24 permis d'urbanisme du plan climat du Logement bruxellois sont en cours de délivrance. À la fin de l'année 2022, les différents marchés devraient être attribués pour un démarrage des travaux prévu entre avril et juin 2023. 65 % du patrimoine immobilier répondront aux critères « basse énergie » d'ici 2024 et 75 % à la fin de 2027.

Par ailleurs, nous avons augmenté la dotation du CPAS de 5,5 millions d'euros (+7 %), pour assumer les conséquences de la crise sanitaire et économique de ces deux dernières années. Ces moyens supplémentaires permettront au CPAS d'approfondir ses politiques sociales et locales, de relever les défis sociaux liés à la crise sanitaire et à l'explosion du prix de l'énergie, tout en poursuivant l'accompagnement des ménages surendettés, la prévention des expulsions locatives et le suivi des publics les plus vulnérables, car les populations précarisées ont, aujourd'hui plus que jamais, besoin de ce soutien.

Dit budget zal het OCMW verder in staat stellen om haar opleiding sociale professionele integratie en sociaal economische acties te herschikken. Eveneens om een kwaliteitsvolle omkadering in haar rusthuizen en de ondersteuning van autonome senioren te garanderen.

Le secteur économique est caractérisé par notre plan de relance post-COVID qui se poursuit. La Ville de Bruxelles augmente en effet d'environ 50 % son enveloppe budgétaire destinée aux associations de commerçants. Ce soutien financier et logistique de la Ville aidera les commerçants bruxellois à déployer des politiques d'activation et d'attractivité de nos quartiers commerciaux. Une enveloppe de 200.000 € est aussi prévue afin que le secteur puisse s'équiper en matériel de ventilation et d'aération.

Les abords de Brucity seront également réaménagés. Cela concerne la rue des Halles, la rue de la Vierge Noire, la rue des Poissonniers, la rue des Augustins, une partie du marché aux Poulets, la rue de Laeken, la place Sainte-Catherine, la rue de l'Évêque et la place du Samedi. Le confort et la sécurité des piétons et des cyclistes justifient ce réaménagement. Nous y planterons 43 arbres de façon à augmenter considérablement la perméabilité du sol et améliorer le bien-être des usagers.

S'agissant de la petite enfance, tous les milieux d'accueil de la Ville auront effectué leur transition en éco-crèches d'ici fin 2022. L'éco-crèche deviendra alors la norme, améliorant la qualité de l'accueil des tout-petits au bénéfice de leur santé et de la planète, le tout sans générer de surcoût, ni pour la Ville de Bruxelles, ni pour le portefeuille des parents.

La Ville accroît encore son investissement dans la rénovation des bâtiments à hauteur de 1,45 million d'euros. Elle assure ainsi la qualité et la durabilité des infrastructures pour correspondre à l'ambition écologique de leur accueil.

Après le déménagement du service de la petite enfance au centre administratif de Brucity, la création d'une nouvelle crèche dans les bureaux qu'il occupait place Sainte-Catherine sera mise à l'étude.

La Ville de Bruxelles a veillé de près sur le secteur culturel, événementiel et touristique tout au long de la crise sanitaire. En 2022, la Ville soutient la relance de ce secteur avec plusieurs projets phares, dont le premier festival dédié à la création interdisciplinaire féministe, intersectionnelle et inclusive. Des projets de culture et santé et un plan d'action ambitieux pour la durabilité des événements organisés par la Ville sont également à l'ordre du jour.

In 2022 gaan wij verder met het versterken van de decentralisatieprojecten in de verschillende wijken. Partnerschap met het nachtleven om Brussel te doen schitteren en in beweging te brengen, blijven ook centraal liggen in de actie van de stad.

Face aux défis climatiques, la Ville va augmenter les investissements visant à lutter contre les changements climatiques et à réaliser des économies d'énergie, étant donné la tendance haussière du prix de l'énergie. Près de 9 millions d'euros seront alloués en 2022 à cette transformation, sous forme d'investissements dans les écoles et bâtiments publics liés à l'isolation, au remplacement de chaudières, mais aussi à l'installation de panneaux photovoltaïques et de toitures vertes.

Le plan climat de la Ville permettra de mesurer l'impact de ces mesures, notamment en termes d'économie d'énergie.

Het Warandepark of het Marguerite Duras Square zullen in 2022 grondig gerenoveerd worden om ze nog aantrekkelijker te maken voor de bewoners, de wandelaars, bezoekers en de kinderen.

Les épisodes de chaleur intense et les mesures de qualité de l'air nous rappellent l'importance d'avoir une politique ambitieuse en matière d'espaces verts. La minéralisation à outrance de nos sols à la fin du XX<sup>e</sup> siècle a maintenant un

impact quasi quotidien sur la qualité de vie dans l'espace public.

Végétaliser la Ville est une ambition centrale de la Ville de Bruxelles. Cette année encore, des centaines d'arbres prendront racine dans le sol bruxellois.

En matière de mobilité, le schéma de circulation à l'intérieur du pentagone, le plan Good Move, entre en œuvre. Un budget est prévu pour mesurer et suivre les effets de ces mesures ainsi qu'organiser leur mise en œuvre sur le terrain. Le schéma de circulation va apaiser la mobilité en ville en même temps qu'il va accroître la sécurité routière pour tous les usagers actifs.

En poursuivant la promotion des alternatives à la voiture, voitures partagées, boxes à vélos, pistes cyclables et accès aux vélos, et en respectant le principe STOP (Stappers, Trappers, Openbaar vervoer, Privé vervoer) qui hiérarchise les modes de transport en commençant par les piétons, les cyclistes, le transport en commun et la voiture individuelle, la Ville bénéficiera de rues plus sûres et d'un air plus pur.

En outre, 2022 marque un changement majeur pour la Ville de Bruxelles et les habitants, avec le déménagement du siège de notre administration prévu à la fin de l'année. Nous relevons ainsi le défi de moderniser intégralement l'ensemble des services de la plus grande Ville du pays. Cet investissement, qui révolutionne notre administration et les services à la population, constitue le point central de notre budget.

Avec le nouveau centre Brucity, l'administration s'adapte à ses concitoyens. L'accueil du public sera amélioré dans ce bâtiment. L'efficacité des nouvelles méthodes de travail et le bien-être accru du personnel dans un environnement agréable renforceront la qualité du service et du traitement des dossiers. Les salles de réunion du huitième étage de Brucity seront mutualisées et ouvertes au public en dehors des heures de travail, notamment pour des salles d'étude.

Vous savez que nous sommes déjà à plus de 600 places de salle d'études dans nos locaux après les heures classiques de fermeture. Ici, ce sont plus de 350 postes qui permettront à des étudiants, du secondaire ou du supérieur, de venir en salle d'études – il y a une énorme demande à cet égard –, mais aussi aux associations de se réunir dans ce bâtiment qui sera donc mutualisé.

À ce titre, le restaurant de Brucity sera aussi ouvert au public – à tous les publics. La relation de service a été complètement repensée. Elle repose désormais sur une approche transversale et omnicanal, de manière à ce que les citoyens bénéficient du même service, des mêmes délais et d'un traitement uniformisé de leurs demandes indépendamment de la voie de communication utilisée : front office, téléphone, portail citoyen, MyBXL, etc.

La dématérialisation et l'augmentation des services en ligne via le portail citoyen MyBXL ne se fera pas au détriment des publics moins bien connectés, qui seront accompagnés et orientés vers un front office regroupant des guichets pluridisciplinaires afin de garantir une expérience de l'utilisateur plus efficace et performante.

Par ailleurs, le rassemblement des différents services de l'administration à Brucity contribuera à réduire la consommation énergétique de la Ville. En effet, ce nouveau bâtiment performant, aux lignes architecturales audacieuses, consommera moins que l'ensemble des différents sites occupés actuellement par les services de la Ville. Il est notamment équipé de panneaux photovoltaïques qui produiront une partie de l'électricité nécessaire à l'administration. De même, la température du bâtiment sera régulée par un système innovant de riothermie, soit un système de récupération de la chaleur des eaux usées, des égouts.

Ce déménagement affecte évidemment notre résultat budgétaire, car il implique

un cumul des charges entre les anciens lieux occupés par notre administration et celles de nouveaux bâtiments, mais ceci seulement pour quelques mois, évidemment.

Cette charge exceptionnelle – non récurrente, je le répète –, explique le déficit de notre budget 2022 qui s'établit à 4,8 millions d'euros, donc largement en dessous des déficits précédents pendant la crise COVID, notre objectif étant encore de revenir à l'équilibre budgétaire pour 2024.

Comme tous les pouvoirs publics, la Ville est touchée de plein fouet par les diverses augmentations de dépenses d'énergie, indexations, auxquelles s'ajoutent des charges supplémentaires liées à la réforme du statut du personnel. Cette réforme, financée par la Ville et la Région, s'étalera sur cinq ans et va permettre pour l'année 2022 une valorisation pécuniaire des plus bas niveaux ainsi que de meilleures conditions, avec notamment l'augmentation des montants des chèques-repas pour notre personnel, qui passeront de 6 à 8 € par jour.

Pour pallier l'augmentation de nos charges, il a donc fallu maîtriser le plus possible nos dépenses, mais aussi trouver de nouvelles recettes. Cependant, je tiens à préciser que pour les habitants, il y a un bouclier fiscal. Les principales taxes, dont évidemment, entre autres, la taxe sur les additionnels au précompte immobilier et au précompte professionnel ne sont pas augmentées. On n'y touche pas, on les garde toujours au même niveau qui est largement dans la moyenne régionale.

La Ville a par contre décidé d'augmenter les taux de deux de ces taxes : la taxe d'occupation temporaire de la voirie publique, ou taxe « chantier », et la taxe sur les bureaux. L'augmentation du taux de la taxe chantier a pour objectif corollaire de libérer l'espace en voirie et d'améliorer ainsi la qualité de vie dans

nos quartiers. Nous constatons de même que, face à la crise, certains secteurs s'en sortent mieux que d'autres. Notre taux était l'un des plus bas de la région. Nous nous sommes donc alignés sur la moyenne haute régionale.

Il y a toutefois un bémol – positif, cette fois-ci : nous exonérons tous les bureaux de moins de 100 mètres carrés. Idem pour les 100 premiers mètres carrés de bureaux accessoires au logement. L'idée est d'aider nos petits commerçants, les professions libérales, les médecins, les avocats, les dentistes, tous ceux qui font aussi cette ville de proximité. En les exonérant, c'est environ plus de 500 espaces de bureaux qui seront exonérés sur le total des 1.800 bureaux taxés sur la Ville de Bruxelles.

Notre résultat budgétaire cumulé est continument positif et les perspectives de 2023 et 2024 annoncent un retour à des résultats budgétaires positifs. C'est l'annonce que je viens de faire. Nous gardons donc fermement le cap pour sortir de la tempête, pour construire une ville habitable, répondre aux besoins concrets de nos concitoyens et redonner cette envie de Bruxelles qu'on aime : ouverte, vivante, inventive, solidaire et multiculturelle.

Je vous remercie.

### **Discussion générale - Algemene discussie**

**M. Wauters**.- Merci. Monsieur le Bourgmestre, notre groupe Les Engagés-CD&V+ a toujours pour objectif premier de porter des projets, des idées, et qui restent évidemment en proximité et en collaboration avec les Bruxelloises et Bruxellois, avec leurs besoins, leurs attentes. Et peu importe d'où nous agissons – ici depuis l'opposition –, pour nous, l'objectif, dans l'action politique, doit toujours être la finalité. Et cette finalité – je le rappelle sans relâche depuis que je suis conseiller communal –, ce sont les Bruxelloises et Bruxellois, c'est leur qualité de vie.

D’où cette opposition constructive qui propose, et qui porte heureusement parfois ses fruits. Et pour ne prendre qu’un exemple, aujourd’hui, nous nous réjouissons de constater que vous reprenez une de nos suggestions dans le budget, puisque vous annoncez qu’afin de garantir l’accès des livraisons de marchandises dans les centres urbains ou en période de travaux, la Ville entend développer un premier réseau de distribution urbain.

Voilà donc une action, et je remercie l’échevin, qui pourra avoir un impact direct et positif sur les quartiers du centre et notamment ceux du Sablon et des Marolles qui ont été les premiers à souffrir économiquement de la crise COVID, mais également d’une accessibilité de plus en plus difficile.

En parlant du plan Good Move, on avait notamment évoqué ici le manque de places de parking hors voirie. Donc, il faudrait y trouver des solutions aussi. Mais avant toute chose, malheureusement, je dois une fois encore réitérer notre suggestion de l’an passé en rappelant à l’échevin notre proposition de mettre au point – pour le budget prochain, puisque ce n’est pas encore le cas cette fois-ci – à la fois une présentation plus lisible de celui-ci, mais également la possibilité pour toutes les citoyennes et tous les citoyens qui le désirent d’avoir accès à une présentation compréhensible et accessible des enjeux de ce budget. Et ceci, à l’instar de la remarquable présentation faite aux conseillers communaux par le receveur et son équipe, que je remercie d’ailleurs pour l’excellence de leur travail, et leurs explications extrêmement didactiques.

Les citoyens doivent être partie prenante, monsieur le Bourgmestre, de la manière dont la Ville utilise leur argent, finalement. Il en va d’un aspect primordial en termes de bonne gouvernance, de transparence, de participation citoyenne dont votre majorité se targue, et il faut donc que les actes accompagnent les paroles.

Vous ne nous présentez le budget fin avril. Est-ce vraiment sérieux ? L'an prochain, vous ferez encore mieux et peut-être nous présenterez le suivant en juin ou en septembre, je ne sais pas. Cela signifie que les engagements annoncés au titre du budget extraordinaire ne débiteront au mieux qu'avant l'été – on sait très bien que ça doit passer par une série d'arbitrages.

Voilà un joli tour de passe-passe pour essayer de nous faire croire que la situation budgétaire, au fond, n'est peut-être pas aussi catastrophique. N'avez-vous pas compris que les citoyennes et citoyens ne veulent plus de cette poudre aux yeux ?

Par ailleurs, il est quand même essentiel que la capitale du pays et plus grande ville de la Région bruxelloise montre l'exemple en respectant tout simplement la loi communale : un budget de 912 millions d'euros, un déficit prévisionnel de 4,8 millions d'euros, soit 0,5 % du total.

Mais pour mieux faire passer la pilule – ça m'a fait sourire quand je l'ai lu dans les médias –, votre majorité a affirmé que le déficit aurait pu être bien plus grand, vous le justifiez en partie par les conséquences de la crise COVID et le déménagement vers le nouveau centre administratif alors que l'occupation doit se poursuivre pendant la moitié de l'année dans les locaux actuels.

Alors oui, nous pouvons entendre cela, mais à l'instar des débordements budgétaires successifs du projet Beer Temple, des aides structurelles qui devront certainement et sans doute être nécessaires pour sauver Brussels Expo de la faillite, on peut évidemment s'interroger sur l'augmentation budgétaire de ce nouveau centre administratif – ma collègue Debaets y reviendra dans un instant.

De manière générale, vous diminuez l'ampleur de la perte en puisant dans les toutes dernières réserves et en augmentant, comme vous venez de le dire, les

taxes dont le rendement n'est d'ailleurs pas totalement certain, voire parfois hypothétique – je reviendrai là-dessus un peu plus loin. Quoi qu'il en soit, ces taxes auront de toute façon un impact négatif sur le budget des familles, des PME et très petites entreprises, dont les commerces, le poumon économique de notre Ville, qui, nous le savons tous, sont déjà complètement essouffés après deux ans de pandémie.

Cette année, on a donc décidé de fonctionner un peu différemment, préférant relever une série de points qui méritent toute notre attention, mais aussi celle des Bruxelloises et Bruxellois, de vous exposer aussi notre point de vue à leur sujet et vous poser quelques questions, en essayant de structurer un peu tout cela.

Concernant les recettes, donc l'augmentation des taxes, les recettes de stationnement sont estimées à plus de 4 millions d'euros et les taxes additionnelles s'élèvent à plus de 6 millions d'euros. En ajoutant les taxes communales, l'ensemble représente près de 20 millions d'euros, soit 30 %. Tout cela en pleine période de crise énergétique, et les Bruxelloises et Bruxellois vont encore devoir payer très cher leur participation au budget de la Ville.

Cependant, concernant les taxes additionnelles sur l'impôt des personnes physiques (IPP) et malgré l'arrivée sur notre territoire de nouveaux quartiers qui poussent un peu partout, avec des milliers de nouveaux habitants, on se demande quand même pourquoi la taxe additionnelle à l'IPP n'augmente pas en proportion de cet accroissement de la population. Nous aimerions une explication. N'est-ce pas en partie un signal d'alarme de la fuite des familles aux revenus moyens hors de notre Ville ? Ne pas s'en préoccuper est pour nous, à terme, un véritable défi en matière de mixité sociale – et vous connaissez notre attachement à celle-ci.

Pour les horodateurs, on parle de 16 millions d'euros attendus. Alors cette augmentation est argumentée, mais attention car nous constatons qu'elle est régulièrement et systématiquement surestimée chaque année. Je ne serai certainement pas le seul à être curieux de voir les résultats lors des comptes prochains.

Sur la taxe sur les résidences non principales, on passe de 230.000 à 450.000 €. Quand nous avons posé une question technique à ce sujet, on nous a fait comprendre que c'était la volonté d'effectuer davantage de contrôles, mais que ce n'était pas simple : souvent, les gens ne déclarent pas spontanément le fait que c'est une résidence secondaire. Comment, dès lors, espérez-vous lever deux fois plus de recettes à ce niveau ?

En ce qui concerne les projets, venons en maintenant au plan climat dont on parle depuis le budget 2019. Les objectifs de celui-ci ont évidemment tout notre soutien, ça ne fait aucun doute. Mais où en est-on très concrètement quatre ans après la mise en place de votre majorité ? En lisant les notes explicatives qui accompagnaient notamment le plan triennal, on a cette pénible impression que vous en êtes finalement toujours au stade de l'élaboration des intentions. Je sais qu'il y a une série de choses qui ont été mises en place, je ne critique pas cela. Mais cette vision globale, à un moment donné, nous semble rester en tout cas au niveau de la mise en place et des intentions. Or nous sommes tous conscients de l'urgence climatique – et celui qui ne le serait pas, à mon avis, a un vrai problème.

En matière d'espaces verts et d'environnement, où en est aussi le projet canopée, qui vise à assainir l'air que l'on respire et augmenter la biodiversité, tout en permettant une meilleure régulation thermique en cas de fortes chaleurs. Pourquoi n'y a-t-il pas une seule ligne, pas une mesure dans le budget pour la

protection, par exemple, des intérieurs d'îlots, encore très nombreux en termes de superficie sur le territoire de la Ville ? Il est pourtant évident et cohérent que ceux-ci doivent être intégrés dans une vision globale, d'où ce fameux projet canopée.

On ne peut pas travailler uniquement sur les voiries ; il y a aussi des mesures à prendre pour préserver la qualité des intérieurs d'îlots – je l'avais déjà dit il y a longtemps, lors de mes toutes premières interventions en tant que conseiller communal.

Concernant la dynamique économique et commerciale, vous dites que la Ville entend finaliser son schéma de développement commercial. Mais plus encore, elle entend déployer un plan d'action concret et spécifique pour chaque quartier commerçant.

Alors je vous prends au mot et vous demande une fois encore que ce plan de développement soit incarné par des équipes concrètement présentes sur le terrain, qui connaissent les habitants et les commerçants, la réalité de chaque quartier particulier – parce que nos quartiers ont des réalités totalement différentes et très spécifiques. Ces équipes dédiées à un quartier commerçant spécifique seraient à nos yeux – comme je l'ai déjà répété très souvent – le meilleur vecteur de la réussite d'un développement commercial vraiment harmonieux. En fait, cela permettrait de faire réussir ce schéma de développement commercial.

J'espère que vous ne resterez pas sourds à cette proposition, qui se veut toujours constructive. Dans le même ordre d'idées, vous dites que la Ville continuera sa politique de soutien à l'embellissement des façades. Donc, vous affirmez soutenir ces travaux. Or, en même temps, vous augmentez les taxes d'occupation de la voie publique. Alors expliquez-nous comment vous faites : avez-vous déjà réussi à entamer ce genre de travaux sans avoir besoin

d'échafaudages, de containers ou d'espaces de parking pour permettre aux entrepreneurs de venir travailler avec leurs camionnettes ?

À l'heure où on invite les citoyens à rénover leur habitation afin de réduire leur consommation énergétique, est-il bien opportun d'augmenter parallèlement le coût final de rénovation ?

Alors, je pose la question : Ecolo-Groen, en fonction de vos objectifs du plan climat, soutenez-vous sérieusement cette augmentation des taxes ? Environ 70 % du budget extraordinaire des sports et éducation physique, sont dédiés à des travaux d'aménagement déjà en cours d'exécution, et le reste, ce sont en majorité des subsides. Donc, il y a très peu de véritables nouveaux investissements prévus si ce n'est pour terminer des travaux engagés.

C'est évidemment une bonne chose, je vous l'accorde, mais ici, il ne s'agit donc pas de nouveaux investissements. Les terrains de sport extérieurs sont rénovés à la Cité modèle (Haren), bonne nouvelle. Mais bien d'autres mériteraient également une rénovation, dont le terrain de la rue Dansaert, par exemple. Dans la même optique, certains centres sportifs intérieurs seront rénovés ou connaîtront des réfections (palais du Midi, Croix de Guerre). Bien d'autres le nécessitent également, dont le stade Herman Vanderpoorten, entre autres.

De manière générale, mis à part l'un ou l'autre grand projet comme la construction de nouveaux bâtiments scolaires aux Pagodes, que je salue, les quartiers hors du pentagone sont une fois encore oubliés dans votre budget. À Bockstael, un exemple très parlant, vous dites que la Ville étudiera et investira dans des solutions de stationnement hors voirie afin de réduire le nombre de voitures dans l'espace public, au bénéfice d'un meilleur équilibre dans celui-ci. Ça ne coûte rien de le dire, évidemment. Ça fera bientôt dix ans que nous le demandons, les comités d'habitants à Laeken et moi-même ici, dans cette assemblée. Après toutes ces années, vous annoncez fièrement que vous allez

étudier la question.

Faut-il en rire ou en pleurer ? Je me pose sincèrement la question.

Pas une ligne non plus dans le budget extraordinaire concernant l'avenir de la ferme Den Bels, à Neder-over-Heembeek. Il semble que votre collègue ne sache pas quoi en faire – les habitants du quartier apprécieront ! Encore une petite suggestion : pourquoi ne pas en faire un centre d'histoire de Neder-over-Heembeek, par exemple ? Et si cette idée ne suscite pas votre intérêt, pourquoi ne pas tout simplement la vendre, avant qu'elle ne s'écroule définitivement ? Par ailleurs, cela constituerait une rentrée financière bien utile alors que les années qui viennent s'annoncent douloureuses.

Enfin – et j'ai gardé cette petite perle pour la fin parce que je ne vous cache pas qu'elle m'a vraiment fait sourire –, j'ai vu une étude concernant le branding pour la conception d'une identité de slogan, pour une nouvelle image plus verte du parc automobile de la Ville. Et encore une étude – ma collègue reviendra aussi là-dessus.

La somme prévue est modeste, je le reconnais. Mais enfin, avec 30.000 €, on peut faire d'autres choses aussi, notamment des projets citoyens dans le cadre du plan climat, de l'environnement ou d'une meilleure qualité de vie. Et mises bout à bout, toutes ces études tellement essentielles commencent à chiffrer. Pour nous, ça devient énorme. Et ce n'est pas la bonne manière d'utiliser au mieux les deniers publics, surtout en situation de difficulté financière plus que prévisible.

Je me rappelle que lors des comptes 2020, alors que nous étions plutôt abasourdis par ce que nous vivions avec la crise COVID, j'avais déjà attiré l'attention de la majorité sur le fait qu'il fallait réfléchir en bonne mère et en bon père de famille, parce que les années suivantes allaient être compliquées.

Ce n'est pas pour rien que vous avez sorti votre budget si tard, en partie. Je constate aujourd'hui que les années 2023 et 2024 risquent d'être assez pénibles et que la majorité suivante aura peut-être bien du mal à se départir de tout ça.

Alors voici donc, chers collègues, le budget 2022 de la Ville de Bruxelles : 912 millions d'euros.

Si vous me permettez cette métaphore, monsieur le Bourgmestre, ce n'est pas une coquille de noix que vous dirigez avec votre équipe, mais plutôt un six-mâts, voire plus. Ce genre de bâtiment a certes une grande inertie, qui est plutôt un gage de stabilité, reconnaissons-le. Mais attention, quand on manœuvre un navire de cette envergure, et en période de grands vents, il faut peut-être – et même certainement – regarder loin devant soi. Peut-être en postposant quelques travaux d'embellissement un peu tape-à-l'œil ? Il faut parfois réduire la voilure et surtout anticiper sa route pour éviter les écueils et se concentrer sur l'essentiel. Or l'essentiel, comme je l'ai dit, cela commence par le bien-être et la sécurité de l'équipage, d'une part, mais c'est aussi la sauvegarde des passagers.

Pour la première fois depuis le début de cette législature, nous voterons donc contre l'adoption de ce budget. Parce qu'il annonce trop d'erreurs de navigation et qu'on ne peut pas se le permettre étant donné la situation. En manœuvrant comme vous le faites, le risque est énorme que d'ici 2024, cela vire au naufrage. Et nous ne sommes pas preneurs d'un remake du film *Titanic*.

Voilà. Si c'est possible, Mme Debaets va prendre la parole pour compléter une série de points.

**Mevrouw Debaets.**- Ja, dank u wel, Meneer de Burgemeester, collega's. Het College komt dus vandaag naar ons toe met een begroting die een tekort vertoont van maar liefst 4,8 miljoen euro. En de twee vorige jaren was dat ook zo. Maar dat konden we begrijpen. We zaten toen in uitzonderlijke

omstandigheden, Covid-crisis. Het was toen voor alle gemeentebesturen, voor alle regeringen zeer zwaar.

Dus we hebben daar, zoals collega Wauters zei, zijn we daar toen – terecht, denk ik – zeer sportief en collegiaal in geweest, hadden we daar een zeker begrip voor. Maar het is van hetzelfde laken een broek, deze keer. En dat is op zich toch wel een risicovolle manier van werken, vooral omdat de – en dat heeft mijn collega ook al deels gezegd – heel veel van de inkomsten die jullie inschrijven eigenlijk puur hypothetisch zijn. Parkeren, leegstaande woningen, entertainmentbelasting. Ik weet niet hoeveel u gaat entertainen in de stad, maar u verdriedubbelt dat, dus er zal hier nogal geëntertand worden.

Maar een simpel voorbeeld op het vlak van de belasting op de hoofdverblijfplaatsen. En het is daar waar collega Wauters naar verwees op de technische uiteenzetting – zeer dankbaar trouwens aan de diensten die dat zeer goed doen. Maar als je dan vraagt “ja, over hoeveel woningen gaat het op tweede verblijf? Dan kan eigenlijk niemand daarop antwoorden. Men spreekt van een schatting. Maar eigenlijk is er blijkbaar bij de stad niemand die weet hoeveel mensen een tweede verblijf in Stad Brussel hebben. En dat kan zo zijn dat men dat niet weet. Men heeft dat blijkbaar nooit bijgehouden.

Maar dan is de vraag: hoe kan je dan weten hoeveel inkomsten je daar zal uit genereren? En meer nog: wie gaat dat controleren? Hoe gaat u er voor zorgen dat mensen dat aangeven en wat als ze het niet aangeven? Maar ook op vlak van andere belastingen zien we overal een stijging. Parkeren, de gemeentebelasting. En dat allemaal, beste collega's, in een context van een zeer zware energiecrisis. Mensen weten nu al niet hoe ze het einde van de maand zullen halen. Mensen weten nu al niet hoe ze die energiefactuur gaan betalen. En in die context vindt u er niets beters op dan allerlei belastingen te verhogen.

Een tweede punt waar ik mij zeer veel zorgen over maak, en ik hoop jullie allemaal, is de schuld die toch vrij hoog blijft. Nu, ik heb ook gezien in de technische uiteenzetting, en ook daarnet in de verenigde secties, dat u eigenlijk heel traag, langzaam maar zeker jullie reserves aan het opeten zijn. Dat kan een bewuste strategie zijn en nogmaals: twee jaar op rij hadden we daar begrip voor – Covid-crisis – dat men in die reserves moest putten. Maar als dat natuurlijk een mechanisme op lange termijn wordt, dan kan je toch de vraag stellen: hoe gaat u dat blijven doen in de toekomst? Want we weten nu al als je de prognoses maakt, dat die reserves op zullen zijn. Hoe gaat u er dan voor zorgen dat u de diensten kan blijven leveren die u vandaag levert?

Ik heb het ook nog graag over het thema veiligheid. En beste collega's, Meneer de Burgemeester, veiligheid lijkt mij eigenlijk een basisrecht. Men heeft heel vaak het idee – ook in het Brussels Parlement hebben we daar vrijdag nog discussie over gehad – dat als je het thema veiligheid durft aan te raken, dan gaan linkse partijen al onmiddellijk op hun stoel zitten friemelen en worden ze heel ongemakkelijk. En meer nog, dan krijg je vaak een etiket opgeplakt. Alsof je dan reactionair zou zijn, terwijl ik denk dat iedereen recht heeft op veiligheid. Of je nu rijk of arm bent, jong of oud bent, onafgezien van je origine: iedereen wil toch in een propere, veilige straat wonen. Dat is toch een basisrecht. Maar hoe gaat u dat doen? Welke acties voorziet u daarvoor? Welke middelen voorziet u daarvoor?

Dat is me eigenlijk niet helemaal duidelijk. Je zou kunnen zeggen: er is onze politiezone. Met een van de grootste budgetten van het land. Mensen doen zeer goed werk. Maar we gaan moeten creatiever durven zijn, met nieuwe oplossingen durven komen. Misschien ook een wat meer 'lik-op-stuk-beleid'. En daar heeft u, als stad, wel degelijk instrumenten voor. En toch blijft het bij loze verklaringen.

Mag ik het even naar mijn eigen wijk betrekken? U kent de Akenkaai. U bent er op bezoek geweest, bij mijn buurman die de superette uitbaat. U heeft die man bezocht, die ondertussen 15 keer is overvallen. U hoort het goed, allemaal: 15 keer revolver tegen het hoofd. Dat is de realiteit waar we in leven. Niet alleen in mijn wijk, jammer genoeg. Maar in heel veel wijken in Brussel. En de noodkreten blijven komen. Nog niet zo lang geleden heb ik mijn collega David Weytsman ook een voorstel ingediend om die veiligheid, die netheid in de wijk van de squares ook te verhogen. En u luistert dan, maar met echte oplossingen komen, dat doet u eigenlijk niet.

En dat is nochtans waar het ten dele over gaat: ervoor zorgen dat onze stad veilig en proper is. Dat iedereen hier zich goed voelt. Er ook voor zorgen dat mensen, twee mannen, hand in hand veilig over straat kunnen lopen of mijn lesbische vriendinnen, die ik heb. Dat kan in veel wijken in Brussel niet. En ik weet dat u daar ook gevoelig aan bent. Maar de oplossingen blijven jammer genoeg uit. Een andere vraag rond het veiligheidsaspect: hoe staat het nu eigenlijk met het drugsgebruikerscentrum, spuitruimte van de stad in de Woeringestraat. ook daar heel veel ongenoegen, heel veel vragen van buurtbewoners die mij zeggen: “Ja, Bianca, de stad klopt zich op de borst rond burgerparticipatie, maar als het er echt op aan komt, dan worden we niet gehoord, dan krijgen we eigenlijk alleen maar de beslissing te horen als het al te laat is.” En meer nog: van enige bijsturing is er eigenlijk helemaal geen sprake.

Misschien ook nog kort iets, want ik wil niet te lang zijn, iets rond waar meneer Wauters ook naar verwees: de vele studies. Ik heb het een tijd geleden eens becijferd. ik ben een bedrag uitgekomen, maar dat ontsnapt mij nu. Maar het was eigenlijk fenomenaal om te horen hoeveel er onderzocht wordt. En begrijp mij niet verkeerd: soms moet je dingen onderzoeken. En soms moet je eens

beroep doen op externe consultants. Ik heb dat in mijn tijd, toen ik in de regering zat, ook gedaan. Maar hier, hier lijkt het wel of er geen rem op staat. En het lijkt een beetje uw handelsmerk te zijn geworden, zeker voor bedragen die elke redelijkheid te boven te gaan. 18 miljoen aan IT alleen al! Dat is slechts één voorbeeld.

De hoeveelheid studies en het bedrag per beleidingsdomein is eigenlijk nooit eerder gezien, denk ik. En nogmaals: ik snap dat men het soms moet externaliseren. Maar heeft u dan geen vertrouwen in uw eigen administratie? Ik kan mij inbeelden dat in die eigen administratie, onze eigen ambtenaren, dat daar ook zeer verstandige mannen en vrouwen werken. Die ongetwijfeld ook een heel stuk van die opdrachten, die nu aan zeer dure consultants worden uitbetaald, zelf zouden kunnen doen. Misschien zelfs graag zouden kunnen doen en misschien zelfs fier zouden zijn dat u op hun expertise beroep doet. Waarom gebeurt dat dan niet?

En ik ga afronden met twee laatste punten. Dat is de middenklasse, of eerder gezegd: het gebrek aan middenklasse. Want als ik u beluister en lees en uw cijferwerk analyseer, dan kan ik eigenlijk alleen maar vaststellen dat die middenklasse hier houden, of beter nog, de middenklasse naar Brussel trekken, dat dat eigenlijk het laatste van uw zorgen is. En beste collega's, nog niet zo lang geleden, hebben we het budget van de Regie besproken. Waar voor het tweede jaar op rij het woord middenklasse niet meer in voorkomt!

Terwijl dit net een uitstekend instrument is om ervoor te zorgen dat de middenklasse, zeker die lagere middenklasse, die het ook moeilijk heeft om de eindjes aan elkaar te knopen, ondersteund wordt. Maar die verdwijnt gewoon eigenlijk uit uw politiek! En ook zien we dat hier terug in deze begroting. Meer nog: als we kijken naar het type belastingen dat u oplegt. Neem nu de belasting

op de kantooroppervlakte, dan lijkt het er eigenlijk op alsof u er geen enkele moeite mee heeft dat de jobs in Brussel verdwijnen. Want dat is natuurlijk wat gaat gebeuren. En begrijp mij niet verkeerd: ik ben zeer blij dat de kleine middenstanders zoals collega Wauters en anderen, dat die daarvram gespaard blijven. Dat is goed hè. Maar grotere bedrijven die hier terwerkstelling voorzien, die jobs creëren – ook jobs die door Brussalaars worden ingenomen – moeten die nu echt nog eens een pestbelasting krijgen?

Die mensen zijn nog hun schulden aan het afbetalen van de coronacrisis! En nu gaan we die nog een keer een belasting opleggen? Is dat het beleid van de stad om ervoor te zorgen dat we terwekstelling creëren? Ik kan het eerlijk gezegd niet volgen.

En ik besluit met een punt dat collega Wauters ook heeft aangeraakt, en waarschijnlijk ook andere fracties zullen doen: ik begrijp niet waarom opnieuw wijken zoals Haren, zoals Neder-over-Heembeek, terug compleet aan hun lot worden overgelaten.

Geen visie, geen projecten, geen ambitie. Ik denk dat ook zij beter verdienen. Ik dank u.

**M. Weytsman**.- Merci, monsieur le Président. Je ferai une introduction générale qui porte principalement sur la partie ordinaire du budget. M. Mampaka abordera la partie extraordinaire, M. Coomans de Brachène la question de Brucity et Els Ampe nous complémentera également.

D’abord, nous tenons à remercier les équipes, sincèrement, avant tout pour leur travail parce que j’imagine que ça devait être un contexte particulier et un peu lourd. Et merci aussi pour la présentation.

En tout cas, monsieur le Bourgmestre, je trouve qu’on ne reflète peut-être pas assez le travail qui a été fait. On continuera à s’inspirer de ce document dans les

prochaines semaines, parce qu'après avoir reçu ceci il y a peu de jours, discuter d'un budget si important en quelques heures, c'est évidemment particulièrement difficile. C'est toujours comme ça à la Ville de Bruxelles, mais quand on voit le nombre de commissions qu'on fait avec du fond à la Région bruxelloise, article par article, ici, on traite finalement d'un budget qui, grosso modo, est quand même de 1 milliard d'euros, avec 900 millions d'un côté et 150 millions d'autre part ? Voilà. Vu l'ampleur du projet, c'est évidemment loin d'être idéal.

Quelques constats, chers amis, et le premier n'a pas changé : c'est la mainmise du Parti socialiste sur cette Ville, dont les échevins gèrent 93 % du budget complet. Ecolo en gère 6 % et DÉFI tristement 1 %.

Cette répartition suit celles des compétences et du budget, mais cela dit ça se ressent puisque c'est un budget qui court un peu après l'extrême gauche.

Tout à l'heure, vous parliez de limites des extrêmes. Je crois que j'ai entendu ce matin que votre président de parti rêvait de pouvoir former une majorité avec le PTB. Ici, le PTB n'est pas dans le Collège, mais je vois qu'on le courtise...

**M. le Bourgmestre.**- Je confirme que nous ne discutons pas avec l'extrême droite, c'est sûr. On laisse ça au MR...

**M. Weytsman.**- Monsieur le Bourgmestre a l'habitude de me couper quand je prends la parole. Je le prends comme un honneur.

Donc, je disais qu'on le constate dans le budget qui est proposé et dans les taxes qu'il annonce. Effectivement... on le verra en abordant les questions sur les taxes face au « royaume des horreurs ». Alors, en quelques mots, ce n'est pas un exercice facile, ça, je peux l'entendre. Comme cela a été dit, c'est un budget post-crise, quand même. Mais en nous le présentant cinq mois après le début de

l'année, pour que celles et ceux qui nous suivent comprennent bien, ça veut dire que ce budget entrera vraiment en application au mois de juin – je vois opiner la ministre. Donc, ce n'est pas un budget pour 2022, mais juste pour la période de juin à décembre. Il ne prendra vraiment effet qu'au mois de juillet.

Et ce budget n'est pas non plus sans conséquences pour le futur, puisqu'on affecte l'intégralité du fonds de réserve, la manne d'argent qu'on avait pu mettre de côté année après année, y compris sous la législature précédente, et voilà qu'on l'utilise intégralement. On peut estimer que c'est normal, parce qu'on est aussi confronté à une grave crise. Le seul problème, c'est que si une autre crise devait survenir dans les prochains mois, ou les prochaines années... Il y en a même déjà une autre aujourd'hui, avec l'immigration liée à une guerre. Il pourrait y avoir une nouvelle crise, mais en fait, on n'a plus rien... plus de matelas, plus de réserve : vraiment rien.

Troisièmement, quand on est dans les difficultés, normalement on fait un peu d'économies – je ne sais pas pour vous, mais moi je gère un budget comme ça – et pour autant que ce soit possible de nouvelles recettes. Ici, ce n'est pas ça du tout le cas : on n'a même pas essayé de faire des économies. On nous présente tous des budgets où les dépenses sont en hausse, en faisant finalement peser l'intégralité de l'effort sur de nouvelles recettes. Et il faut bien comprendre que celles-ci ne tombent pas du ciel : ce sont les citoyens qui les payent, les entreprises, petites et grandes.

De ces quelques éléments découlent trois enseignements : d'abord sur l'état de la Ville de Bruxelles, puis sur les dépenses et pour finir sur les recettes.

L'état de la ville de Bruxelles est vraiment préoccupant, parce qu'année après année, et pas seulement sous cette législature mais sur les 20 dernières années, Bruxelles, la capitale de la Belgique, les citoyens, les Bruxelloises et Bruxellois, deviennent de plus en plus pauvres, comme en attestent de nombreux

indicateurs. Cela se sent et on l'évoque régulièrement au sein de nos commissions, mais on le voit aussi à des indicateurs qu'on nous présente dans le budget : la dotation du CPAS ne cesse d'augmenter d'année en année. Je crois qu'à un moment donné, il faudra quand même une limite, même si c'est pour répondre évidemment à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Et puis, comme l'a partiellement relevé notre collègue, on le voit aussi à l'analyse du compte 2016 avec l'impôt sur le travail qui n'a pas bougé. Je reconnais que le taux n'a pas changé, c'est ce que le bourgmestre appelle le « bouclier fiscal » – c'est un peu une blague, ce bouclier, puisqu'au niveau fiscal, il y a des taxes, c'est le royaume des horreurs, mais j'y reviendrai ensuite. Effectivement, le taux n'a pas bougé, mais en 2016, Bruxelles comptait 175.000 habitants et nous avons 30 millions d'euros qui résultaient de la fiscalité sur le travail. Aujourd'hui, en 2022, nous sommes 187.000 habitants – ce sont les chiffres qui sont repris dans ce document. Avec plus de 10.000 habitants en plus, les recettes sur le travail sont moins élevées.

La conclusion de cette majorité, c'est qu'année après année, chers amis, la Ville de Bruxelles et les Bruxellois se paupérisent.

Alors, oui, à un moment, on doit effectivement fixer un plafond pour le CPAS, puisqu'on ne peut pas continuer comme ça, mais surtout, il faut aussi se préoccuper de mener une vraie lutte parce que c'est de ça que témoignent les faits : toutes ces actions sociales et cette lutte contre la pauvreté ne fonctionnent pas.

En 2021, je vous invitais – j'ai repris mon discours – à sortir de cette unique politique sociale d'urgence, à travailler sur des politiques d'émancipation, sur la formation, sur une nouvelle stratégie pour l'enseignement, à faire en sorte de donner des priorités à l'action de nos outils régionaux tels que 1819.brussels, entre autres, et communaux, dont les missions locales de l'emploi, ALE, etc.

Il faut mener une action dans les quartiers les plus populaires où, aujourd'hui, il y a encore parfois jusqu'à 40 % de chômage parmi les jeunes. C'est juste inadmissible ! C'est ce qui fait, année après année, que l'action ne donne pas de résultats et que la Ville de Bruxelles ne cesse de s'appauvrir. Et on ne peut évidemment que le regretter.

Il n'y a pas eu de plan de relance. Conclusion : les faillites se multiplient. Des faillites, cela veut dire que des gens qui travaillaient avant ne travaillent plus aujourd'hui et qui n'ont plus qu'à se tourner vers l'aide du CPAS. Mais ce n'est pas ce que l'on veut ! Notre volonté n'est pas de renvoyer les gens vers l'aide sociale mais de faire en sorte qu'ils puissent s'émanciper, et notamment par le travail.

Je l'ai dit à de multiples reprises à M. Maingain : le soutien aux travailleurs, il n'y en a eu quasiment aucun ! En conséquence, dans le centre-ville comme ailleurs, les commerçants aussi se retrouvent dans la tourmente.

Donc, chers collègues, le premier constat est dans les chiffres. Et si vous ne les lisez pas, il suffit de circuler dans les rues pour s'en rendre compte : les Bruxelloises et Bruxellois, la capitale de la Belgique deviennent malheureusement de plus en plus pauvre. Et je crois fondamentalement que c'est parce qu'on ne met pas suffisamment le curseur sur toutes les politiques d'émancipation.

Depuis des années, et même quand le MR faisait partie de la majorité, nous demandons qu'on fasse davantage pour le logement. Même pour les gens qui ont parfois de petits revenus, s'ils peuvent être aidés, on croit dans l'acquisitif social, dans le fait que ces locataires peuvent demain devenir des propriétaires. Mais rien du tout non plus de ce côté-là, malgré nos demandes depuis longtemps.

Deuxième leçon : sur les recettes. Ça, c'est plus facile : on court après l'extrême gauche et j'espère que le PTB est content parce que c'est vraiment un projet taillé pour lui. Je ne sais pas comment DÉFI a accepté un budget pareil. C'est le royaume des horreurs !

En quelques chiffres, depuis 2018, les taxes communales ont augmenté de 38 % – je n'invente pas : 61 millions en 2018, 24 millions **de plus (?)** en 2022. Les taxes communales, c'est une attaque directe contre le pouvoir d'achat, rien d'autre. Qui paye ? Les Bruxelloises et Bruxellois, en grande partie.

Les taxes sur les surfaces de bureaux : on y reviendra, en lien avec l'introduction de propositions d'amendements aux deux règlements. Ces taxes ont doublé. Elles ont été exonérées en partie, c'est vrai, mais en conclusion, monsieur le Bourgmestre, leur augmentation atteint quand même 18 % par rapport à 2018.

Les taxes sur l'occupation temporaire de la voie publique, on y reviendra également puisqu'on va aborder ce point-là en détail. Depuis 2018, elles ont été multipliées par quatre ! Cette taxe, à quoi correspond-elle ? Eh bien, quand un citoyen doit isoler son bâti – car le fait est on n'a toujours pas de nouveau plan climat, en tout cas au sein de ce Collège, mais je présume qu'on respecte les engagements régionaux en essayant d'encourager tout le monde à isoler son bâti, madame la Ministre, et ce principalement parce qu'on sait que 60 % des émissions de CO<sub>2</sub> sont liées, notamment, à un bâti mal isolé. On sait aussi que la facture d'énergie est nettement plus élevée lorsqu'on n'a pas de double vitrage ou que le bâti est très mal isolé, et. Vous faites d'ailleurs un effort en la matière au niveau des logements sociaux. Mais donc, nous encourageons tous les pouvoirs publics à isoler le bâti. Or ça nécessite des travaux, des places pour mettre un container, amener une voiture, et dresser échafaudage pendant des jours et des jours.

Et là, on est en train d'augmenter massivement cette taxe sur les occupations temporaires qui sera directement répercutée sur les Bruxelloises et Bruxellois –

ce sont les citoyens qui la payent et, entre 2018 à 2022, elle a donc quadruplé.

Alors où est ce bouclier fiscal cher à M. le Bourgmestre ? Je continue dans le royaume des horreurs : il n'y a que des augmentations. Pour la taxe sur les enseignes, on vous avait demandé deux choses en 2021 – j'ai relu mon discours : d'essayer de diminuer cette taxe qui, d'ailleurs, n'existe pas dans d'autres communes, tout comme la précédente sur les occupations temporaires. À Uccle, c'est une taxe qui n'existe pas non plus. On en demandait donc la diminution année après année, mais cela n'a finalement pas été fait, comme je l'aurais souhaité.

Et concernant la taxe sur les terrasses, je conçois qu'on ne peut pas tout diminuer, mais c'est vrai qu'on avait demandé en 2021 de faire un effort puisqu'il y a encore aujourd'hui des commerces et établissements horeca qui sont en difficulté. Elle n'a pas augmenté, mais pas non plus baissé.

Même chose pour les prestations : en gros, ce sont aussi des taxes. Ça, c'est quand même costaud ! Donc, depuis 2018, les taxes communales ont grimpé de 38 %, et les recettes sur les horodateurs de 60 % ! Alors où est donc ce fameux bouclier fiscal, monsieur le Bourgmestre ? N'hésitez pas à me répondre. En l'occurrence, ce serait le bon moment pour m'interrompre...

**M. le Bourgmestre.**- Juste pour repréciser les choses, c'est normal que vous ne le sachiez pas, mais a priori, les habitants ne payent pas l'horodateur, puisqu'ils ont une carte riverain. Donc, vous dites un peu n'importe quoi, mais ce n'est pas grave. En clair, les Bruxellois ne payent pas l'horodateur.

**M. Weytsman.**- Monsieur le Bourgmestre, les gens qui viennent, ils payent, ce sont aussi des Bruxellois.

**M. le Bourgmestre.**- Mais pas les habitants, je parlais évidemment des habitants !

**M. Weytsman.**- Alors premièrement, il y a des habitants qui payent, parce que quand on va chez des amis à l'intérieur de...

**M. le Bourgmestre.**- Il y en a qui viennent en transports en commun, à vélo, à pied...

**M. Weytsman.**- Mais bien sûr, et j'en fais partie : contrairement à vous et beaucoup d'autres dans cette salle, je me déplace sans problème à vélo ou dans les transports publics.

**M. le Bourgmestre.**- Je vous interromps parce que vous m'interpellez. Sinon, je ne le ferais pas.

**M. Weytsman.**- Vous avez raison de le faire, comme ça, je peux directement répondre.

**M. le Bourgmestre.**- Vous dites beaucoup de bêtises, mais je le dirai après, voilà tout.

**M. Weytsman.**- Tout le monde doit être bien conscient que quand on a une carte riverain, si on se rend dans un autre quartier, on doit la payer. N'est-ce pas, monsieur le Bourgmestre ?

Et puis il ne s'agit pas que des habitants de la Ville de Bruxelles : reconnaissez qu'il y a aussi des gens qui viennent à Bruxelles et que là aussi, il faut payer. Alors qui que ce soit (*inaudible*)...

**M. le Bourgmestre.**- Monsieur Weytsman, vous m'avez interpellé sur mes propos par rapport au bouclier fiscal et c'est bien évidemment à propos des habitants de la Ville que je parle d'un bouclier fiscal. C'est bien clair, puisque j'ai cité l'IPP et le précompte immobilier (PRI). Et jusqu'à preuve du contraire, l'IPP, c'est pour les habitants de la Ville.

Donc vous reprenez quelque chose que j'ai dit et je me permets juste de rectifier par rapport à ça. Après je vous laisse continuer et j'aurai plein de choses à dire, évidemment qu'on ne sera pas d'accord. Mais parfois, quand vous m'interpellez en réinterprétant mes propos, je me permets juste de corriger, rien d'autre.

**M. Weytsman.**- Mais vous avez bien fait, et ce n'est pas une correction car c'est vous qui êtes dans l'erreur : un bouclier fiscal, ça touche tous les habitants de la Ville de Bruxelles. Et il y a des habitants bruxellois qui payent des taxes communales, monsieur le Bourgmestre, ou, dans l'exemple que je donnais, les horodateurs. Quand vous habitez Neder-over-Heembeek et que vous devez vous rendre dans le centre-ville, vous n'avez pas de carte riverain et devez donc payer les horodateurs.

Très chers collègues, je crois que M. le Bourgmestre ne se rend peut-être pas bien compte que les cartes riverains ne valent pas sur l'ensemble de la Ville, mais seulement par quartier. Donc il faut évidemment payer les horodateurs et ce n'est pas un bouclier fiscal.

Par ailleurs, il y a aussi eu des augmentations pour les maraîchers, les concessions, les kermesses, on en reparlera peut-être. Ici, depuis 2018, il y a eu une hausse de 23 %. Alors ce n'est peut-être pas dans ce budget-ci, cette fois-ci, mais ça doit quand même être discuté, parce que quand on parle avec des maraîchers, ils nous disent que c'est compliqué.

Et pour le sport, monsieur Hellings, depuis 2018, il y a eu une augmentation sur l'occupation de salles, de terrains, de parkings, etc. de l'ordre de 35 %. Je ne sais pas si cette augmentation est corrélée avec celle du nombre de salles de sport, mais si ce n'est pas le cas, on doit pouvoir le justifier.

**M. Hellings**, échevin.- C'est dû au stade sportif.

**M. Weytsman**.- Dans l'enseignement également, chers collègues, je crois que certains autres partis insistent bien là-dessus : alors qu'on promettait la gratuité, le volet qui concerne l'intervention des parents dans les transports scolaires, la surveillance, les droits d'inscription... a lui aussi augmenté de 25 % depuis 2018, mais je ne sais pas d'où vient cette augmentation.

Voilà pour ce qui est des recettes. Vous l'avez bien compris il n'existe pas de bouclier fiscal à la Ville de Bruxelles. En termes de taxes, c'est plutôt le royaume des horreurs.

Enfin, au niveau des dépenses, par contre, il y a un vrai dérapage. Ça a été relevé, à juste titre : les frais d'études, rien que pour cette année, on en était aux alentours de 8 millions d'euros. Il y a des frais de fonctionnement en hausse également, qui seraient liés en partie aux nouveaux bâtiments – à voir, on va nous l'expliquer : de 92 millions d'euros en 2018 à 111 millions en 2022. Même chose pour les frais de personnel, avec une augmentation de 24 % depuis 2018, madame l'échevine, soit 52 millions d'euros en plus – et sans compter l'enseignement puisqu'on en a parlé tout à l'heure.

À côté de ça, certaines dépenses n'ont étonnamment pas augmenté. Je ne sais pas si vous avez l'impression que les rues sont beaucoup plus sûres, qu'on est beaucoup plus en sécurité dans certains quartiers. Pourtant, année après année,

malgré bien des difficultés à certains endroits, comme par exemple chaussée d'Anvers ou il y a eu des heurts hier encore – et maintenant on parle même quasiment de fusillade –, les dotations de la police n'augmentent pas, ni les investissements pour la sécurité. Je pense qu'assez naturellement, ce sont des postes que nous aurions au contraire augmentés.

Alors, en termes de grands projets, puisqu'on nous parle de bouclier fiscal et de gestion en bon père de famille, je rappellerai quand même qu'on n'a toujours pas absorbé les 12 millions de perte dus à l'annulation du projet Neo 2 et qu'on ne sait toujours pas où on va avec le projet Neo 1. Qu'on nous propose en outre d'octroyer 5 millions d'euros en plus à Brussels Expo, mais sans nous dire ce qu'on va faire de celle-ci. Et ces 5 millions, monsieur le Bourgmestre, je ne sais plus si c'est en plus des 9 ou 12 millions en plus que nous avons déjà donnés, le tout sans le moindre document, ici au Conseil communal ou même au Parlement, sur la stratégie envisagée pour cette entité ? Quel va être le futur de Brussels Expo ? Mystère. Mais on lui donne de l'argent et on demande aux Bruxellois de payer.

Sans oublier la Bourse : 30 millions de dérapages supplémentaires – mon collègue l'a bien démontré à plusieurs reprises.

Et donc voilà, chers collègues, où nous en sommes : dans une Ville de plus en plus pauvre, on va devoir payer de plus en plus d'impôts et de taxes, notre Collège nous propose uniquement de faire un effort sur les recettes. À quoi s'ajoutent quelques dérapages budgétaires et des grands projets particulièrement mal gérés.

Pour toutes ces raisons, monsieur le Bourgmestre, je ne doute pas que vous me répondrez, mais nous n'allons pas voter pour l'adoption de ce budget 2022.

**M. Mampaka**.- Monsieur le Président, chers collègues. Avec la permission de

mon chef de groupe, je vais compléter un peu nos impressions et observations sur la présentation de ce budget, en ce qui concerne la partie extraordinaire, donc là où le bât blesse, comme on dit.

Monsieur le Bourgmestre, il suffit de prendre votre déclaration de majorité, pour comprendre la grande ambition que vous aviez avec la participation de M. Hellings, qui mène le groupe Ecolo. « On allait voir ce qu'on allait voir », comme dirait mon voisin de droite, et nous sommes aujourd'hui en train de voir ce qu'on ne voit pas ou plus. Alors il l'a dit, depuis que j'ai quitté le parti des Engagés, je n'ai pas bu un café avec M. Wauters, mais nous sommes tous d'accord pour constater que face à un budget présenté pratiquement en mai, Monsieur Hellings, comme l'a souligné M. Weytsman, il n'y a rien à faire. Le temps d'engager des dépenses, de préparer des marchés, de venir au Conseil et au Collège avec des dossiers ficelés, déposer une brique, chers collègues, vous qui n'avez jamais eu le privilège ou le malheur d'avoir sous vos doigts un bic pour pouvoir planter un jour un arbre ou ajuster une brique, sachez que c'est du bluff. C'est-à-dire qu'il n'y a plus le temps pour un « extra », pour faire quelque chose de convenable, même avec les meilleurs fonctionnaires du monde dont dispose effectivement la Ville de Bruxelles.

Le moment auquel ce budget nous est présenté montre bien qu'il n'y a tout simplement pas de volonté – M. Weytsman le disait clairement.

Monsieur le Bourgmestre, j'ai connu un Collège plus ambitieux, dynamique, audacieux, clairvoyant sous l'égide de Freddy Thielemans – paix à son âme. « Nous sommes à la Ville de Bruxelles et nous avons une vocation à entraîner les 19 municipalités dans les investissements que fait la Ville », me disait-il. Et notre vocation, vous la portez très bien, monsieur le Bourgmestre. Vous n'êtes pas bourgmestre d'une commune comme Ganshoren ou Berchem-Sainte-Agathe, mais de la Ville de Bruxelles, qui est tellement vouée à mener la danse

dans cette Région qu'on en arrive parfois à se demander qui est le ministre-président de la Région Bruxelles-Capitale. En matière de logement, notamment, et Mme Ben Hamou, ici présente, ne me contredira pas sur ce point.

Mais pour le reste de la législature, la Ville n'affiche plus d'ambition. On prend les chiffres, on les met là, on voit, et il n'y a rien. En écoutant votre exposé avec attention, monsieur le Bourgmestre, j'ai remarqué que le temps consacré à la politique d'investissement sur la Ville de Bruxelles était proportionnel à l'intention de ce que vous voulez faire de cette législature encore, pour donner à cette municipalité sa fonction de capitale d'Europe, d'abord, et faire face à ses obligations.

Chers collègues, mon collègue Weytsman l'a bien dit, non seulement nous assistons à l'arrivée de réfugiés ukrainiens, entre autres, mais la démographie sur notre territoire est telle que gouverner, c'est prévoir. Le temps est loin où la Ville avait des études payées par les citoyens, pouvait anticiper – vous le dites vous-même, monsieur le Bourgmestre. Et pour interpeller Mme Hariche, qui le disait très bien : la dépense significative aujourd'hui, dans ce budget extraordinaire qui nous est présenté, c'est 12 millions d'euros pour la rénovation et l'extension de l'école des Pagodes.

Mais quid de la fameuse école dans la ZIR 4 ? Eh bien, je vois qu'une somme pourrait être envisagée, on a tapé un chiffre, pour le plaisir de taper un chiffre : 25 millions à l'horizon 2024. C'est-à-dire que vous allez laisser cette énorme tâche, qui permettrait aux enfants bruxellois de pouvoir aller à l'école à côté de chez eux, à votre successeur. Et ce n'est pas encore ce Collège qui aura le privilège de poser ne fût-ce que la première pierre pour répondre à des besoins.

Il y a encore une autre observation à faire. Vous souvenez-vous, monsieur Maingain, quand vous étiez assis à ma place et que vous m'applaudissiez parce que j'avais la capacité d'aller générer des fonds dans Beliris, à la Région et

partout où il y en avait pour compenser les insuffisances budgétaires et surtout, les coupes dont je faisais l'objet, monsieur le Bourgmestre, alors échevin des finances. Moi, je ne l'ai jamais oublié qu'il me fallait partir à la recherche d'argent au niveau fédéral, à la Région et dans toutes les entités fédérées pour construire ou rénover des piscines, refaire le stade Mandela et édifier toute une série d'autres choses. Monsieur le Bourgmestre, vous devez dire à vos échevins que les entités fédérées peuvent aussi participer à l'effort des Bruxellois en matière d'investissement, qu'il faut chercher des budgets et de l'argent ailleurs. Ici et là, on voit bien apparaître une petite contribution de Beliris, monsieur Hellings, mais trop insuffisante par rapport à ce que la Ville de Bruxelles a toujours mené pour doter ses habitants d'infrastructures dignes d'une capitale de l'Europe, d'infrastructures répondant tout simplement aux besoins de la fonction de capitale qui nous incombe. Alors, mon collègue Coomans de Brachène, spécialiste des questions d'urbanisme et qui a porté ce dossier, reviendra sur le « monstre du Loch Ness » qu'est ce fameux nouveau centre administratif – je lui laisserai le privilège de revenir sur les sommes colossales qu'on y a englouties.

Je suis d'accord qu'il faut moderniser notre administration, etc. À la limite, c'est la seule vraie dépense dans le budget des infrastructures. Les chiffres l'attestent, et d'ailleurs sous plusieurs articles. Et oui, monsieur le Bourgmestre, vous laisserez votre nom sur ce bâtiment hyper-moderne, c'est peut-être la seule chose qu'on peut reconnaître dans ce budget d'infrastructures.

Monsieur Hellings, chef du groupe Ecolo, champion de l'environnement, dépositaire du plan climat à la Ville de Bruxelles, garant de tous nos engagements, j'ai pris quelques notes, mais vraiment très légères, lorsque parlait le bourgmestre. Je pense que M. Weytsman l'a évoqué, et certainement M. Wauters, mais ce plan climat, cette grande ambition de la Ville de Bruxelles, aujourd'hui partagée par le moindre de nos concitoyens, quelle que soit sa

couleur et son origine politique, en épluchant un à un tous les articles, on ne voit pas ici votre touche dans ce budget. Pardonnez-moi, monsieur Hellings, ce n'est pas une attaque malveillante, je ne cherche pas à en rajouter, mais votre touche n'apparaît nulle part.

**M. Hellings**, échevin.- Vous avez mal calculé.

**M. Mampaka**.- Eh bien, vous me direz, monsieur l'échevin, où il y a un projet qui manifeste réellement cette volonté. J'ai entendu le bourgmestre parler du parc Meudon, d'une politique ambitieuse, de végétalisation. Dans les articles, j'ai retrouvé quelques petites sommes ici et là, et même 100.000 €, sous l'article 747/60 du Code économique, pour une étude sur le parc Meudon – ça doit vous dire quelque chose, monsieur Maingain, parce que votre père est le dernier à y avoir un peu investi. Je reconnais que quand j'étais échevin des espaces verts, je n'ai pas eu le temps de m'occuper de ce parc, alors que la population de Neder-over-Heembeek ne cesse d'augmenter et nous avons décidé ensemble de verduriser davantage et de garder des espaces verts à Neder-over-Heembeek, car il fallait être très attentifs aux nuisances qu'entraîne l'augmentation de la population.

Un autre chiffre de 500.000 €, inscrits quelque part pour l'année 2023 ou 2024, montre bien qu'il n'y a pas vraiment de volonté en matière d'environnement. Mais alors pour vous, madame Jellab, j'ai un peu pitié, car vous faites vraiment figure de malheureuse dans ce Collège, à qui on donne 2 petits millions d'euros en lui disant : « Voilà, là-bas, vous allez acheter quelques arbres avec 160.000 €, trois poubelles avec 200.000 € et puis il faut aussi puiser là-dedans pour réparer les armoires de vos employés du quai de la Voirie. »

En matière d'investissement, ces chiffres sont insignifiants par rapport aux enjeux sur le plan environnemental. C'est dans ce sens que je vous interpelle,

monsieur Hellings, et je ne suis pas là pour régler des comptes, comme l'a bien dit M. Weytsman.

C'est vrai, et j'essaie de rester le plus sérieux possible en disant que si les socialistes vous ont pris 90 % des budgets, restez très attentif : ils risquent de vous faire un bulletin très négatif à l'issue de la législature, parce que votre *core business*, en matière d'environnement, n'est pas vraiment respecté à travers les chiffres que nous avons sous les yeux.

Parlons maintenant d'infrastructures sportives, monsieur le Bourgmestre.

Comme l'a évoqué M. Weytsman, chers collègues, nous sommes tous convaincus que notre population, à la Ville de Bruxelles, est de plus en plus jeune. Des jeunes, je suppose qu'ils ont besoin d'aller taper dans un ballon de football ou s'entraîner dans l'une ou l'autre salle de sport. Là, on vous retrouve en bon gestionnaire, monsieur Hellings : vous rénovez tout, refaites tout, mettez une couche de peinture sur un toit qui coule, enlevez un parquet ici, faites quelque chose là-bas, etc. Vous posez même des terrains synthétiques là où il y avait des pelouses. Mais comme l'a dit M. Weytsman, à part la nouvelle salle de sport à 600.000 €, je ne vois pas vraiment de projet significatif, madame Hariche. J'aurais voulu que pour cette fin de législature, monsieur Hellings, vous voir aborder le projet, pourquoi pas, de récupération du centre sportif de la STIB, à Haren, en état de décomposition notoire. Ma voisine Lhoest, administratrice de la STIB, dit qu'il n'en est pas question. Mais j'ai aussi posé la question au parlement bruxellois : 87.000 € à peine d'entretien, et on trouve des montagnes russes sur les terrains de football, sans compter les nids de coucous qu'il y a dans les éclairages et la piste d'athlétisme qui a 5 centimètres de mousse. C'est une infrastructure à l'abandon qui devrait être rendue aux Bruxellois.

Serait-ce une mauvaise idée juste parce qu'elle vient de l'opposition ? Non.

Monsieur Hellings, vous n'avez pas beaucoup d'espace et vous devez récupérer,

entre autres, cette infrastructure, outre le fait qu'il faut continuer à réfléchir sur ce plan de petites infrastructures sportives de quartier. Une salle achetée ici, une ancienne fabrique désaffectée transformée en salle de combat pour nos jeunes filles qui n'ont pas d'endroit où pratiquer.

Monsieur Hellings, à part 2 petits millions d'euros visant à rénover la piste d'athlétisme, pour laquelle votre serviteur a été puni 7 millions à Beliris, jadis confisqués à Mme Onkelinx avec le soutien de Mme Milquet – rendons à César ce qui est à César – et surtout la complicité de M. Vanhengel. La périodicité n'est pas mauvaise : ça va faire 13 ou 14 ans, soit la durée de vie normale d'une piste.

Je ne vois que cette petite somme, monsieur Hellings. Et je vous souhaite vraiment que les poteaux électriques du stade Roi Baudouin ne tomberont pas un jour sur des spectateurs, sinon ce n'est pas le bourgmestre mais bien vous qui irez en prison. Eh oui, car comme me l'avait appris M. Thielemans, c'est l'échevin des sports qui porte la responsabilité de ses infrastructures – à Liège, un échevin fut condamné parce qu'un jeune s'était noyé dans une de ses piscines.

Il vous faut 10 millions d'euros. Allons, monsieur Hellings ! Vous êtes quand même assez costaud pour imposer vos exigences à ce Collège, pour que des responsabilités que vous n'aviez pas espérées ne vous tombent pas sur les bras.

Deux petits millions pour une piste d'athlétisme et rien de plus, alors que pour continuer à tenir des activités viables dans ce stade – vous êtes d'ailleurs très ambitieux en la matière, je vous en ai félicité, et merci aussi pour les 7 grands spectacles que vous allez nous offrir ! –, il vous faudrait au bas mot, à mon avis, une dizaine de millions d'euros en plus des 2 millions planifiés ici. En matière d'infrastructures sportives, monsieur le premier échevin, cher collègues, « Bruxelles », comme dirait le bourgmestre, « c'est une ville, pas seulement une

cité administrative. »

C'est une Ville où les gens doivent pouvoir vivre et nos enfants trouver des infrastructures convenables.

Monsieur le Bourgmestre, vous avez vous-même évoqué une centaine de logements. Où sont passées les grandes ambitions de la Ville de Bruxelles ?

**M. le Bourgmestre.**- Juste sur cette année, monsieur Mampaka, sur 2022. Vous avez peut-être mal compris. Sur toute la législature, c'est 750 nouveaux logements.

**M. Mampaka.**- Moi, j'en ai compté une dizaine... et avec une ministre du logement et conseillère communale très active. Avec M. De Wolf, nous vous avons félicitée, madame Ben Hamou, pour toute une série de réalisations, dont le site des Dames Blanches.

*(Commentaire inaudible.)*

L'opposition que nous faisons est constructive et honnête, ce n'est pas juste pour le plaisir. Monsieur le Bourgmestre, l'ambition de la Ville de Bruxelles en matière de construction de logements, rénovation et transformation de bureaux, on sait que c'est chez nous que ça se passe, à la Ville de Bruxelles. Là-dessus, on aurait bien voulu voir ne fût-ce qu'une seule étude. Et pourquoi pas ? Parce que vous êtes des champions de l'étude, n'est-ce pas ? À mon avis, la Ville pourrait aussi bien devenir actionnaire d'une des grandes firmes de consultance, McKinsey et consorts – je crois qu'il y en a beaucoup qui se réjouissent de la réélection d'Emmanuel Macron. Donc, en ce qui vous concerne, je pense que pour vous auriez dû au moins le faire aussi au niveau de la Ville de Bruxelles, parce que c'est ici que ça se passe : 80 % des bureaux sont sur notre territoire.

Pour terminer, mon chef de groupe l'a évoqué tout à l'heure, ce qui m'a frappé dans le budget extraordinaire, sans critiquer, est le chèque de 4,5 millions d'euros octroyé par Mme Mutyebele au Logement bruxellois. C'est bien, parce que là au moins, comme disait M. Weytsman, on sait ce qu'on va en faire : on va les mettre dans le plan climat, en faire quelque chose en matière de climat et de rénovation (la ministre du logement est présente, elle peut me contredire).

Mais, monsieur le Bourgmestre et chers collègues, on a le sentiment que la Ville de Bruxelles est devenue une banque pour le parc des expositions. 5 millions d'euros là-bas, 5 millions d'euros pour nos hôpitaux universitaires. Je ne conteste pas, mais j'ai quand même le sentiment qu'un budget extraordinaire, ça doit quand même servir à investir, pas à alimenter le fonctionnement d'asbl de première couronne. Et si on continue, on va trouver énormément de subsides déguisés qui devaient passer en frais de fonctionnement auprès de toute une série d'associations qui, à mes yeux, n'ont pas leur place dans l'extraordinaire.

Monsieur le Bourgmestre, chers collègues, monsieur le Président, voilà quelques observations sur ce budget extraordinaire d'investissement, à la première lecture duquel on pourrait se dire : « Tiens, les deux grands groupes de la majorité sont en train de s'observer et se neutraliser. Pas de grands investissements, plus de politique. Ils se regardent en chiens de faïence, donc ils ne vont plus rien faire d'ici la fin de la législature. »

Une école, 12 millions d'euros. Plus quelques autres chiffres assez significatifs, mais je laisserai mon collègue Coomans parler du centre administratif, la pièce la plus significatif que vous pouvez mettre à votre actif, sans compter la Bourse, même s'il y aurait eu moyen de faire mieux.

**M. Coomans de Brachène**.- Je vous remercie, Monsieur le Président.

Succinctement j'évoquerai un dossier très important pour la Ville, celui de Brucity. D'abord, je veux dire très clairement qu'il n'y a nulle raison pour moi de remettre ce projet en question. Je tiens vraiment à ce que vous l'entendiez pour éviter toute caricature. Sans revenir sur le fond, je veux le dire ici de façon formelle : les chiffres ne sont pas bons. Et ici, dans votre budget, ils me heurtent. Ce n'est pas juste un petit dépassement, mais un écart supplémentaire. Une fois de plus, un dépassement de trop. Et clairement, à un moment donné, on ne peut pas ne rien dire, rester au balcon et faire comme si de rien n'était.

On le sait, c'est un dossier stratégique, sous cette législature comme sous la précédente. Parce qu'on sait bien qu'ici, à partir de 2017, nous avons travaillé en toute clarté pour mener à bien ce déménagement. Et il se fait que depuis 2019, je le déplore mais on est sorti des clous. Ce dossier a déraillé et il apparaît aujourd'hui que des parties entières de notre centre administratif ne sont pas encore prêtes à être déménagées. Or on connaît l'enjeu, et la date butoir. Et qu'est-ce qu'on nous annonce parallèlement à ce budget ? Le déménagement ne se fera pas comme prévu fin 2021 ou début 2022, mais au mieux en novembre 2022. « Juste une petite année de retard, ce n'est pas grave », diront certains. Mais les conséquences budgétaires de cette « petite année » son aujourd'hui manifestes. Vos chiffres sont limpides : c'est 4,9 millions d'euros qui sont partis en fumée simplement parce que votre majorité n'a pas pris le taureau par les cornes ! Une nouvelle fois, le contribuable de Bruxelles-ville va être appelé à payer cette somme.

Ce constat n'est pas anodin. C'est vrai qu'en général, vous aimez nous présenter un budget légèrement en boni. Cette fois, celui que vous assumez n'est pas à l'équilibre, avec un déficit de 4,78 millions d'euros. Je rappelle que si vous aviez déménagé dans les temps, comme c'était encore prévu jusqu'en 2019 – et

on me confirme que la crise COVID n'y est pour rien puisque c'est en 2019 et début 2020 que ces retards ont été pris –, aujourd'hui, malgré les difficultés que nous avons connues les deux années précédentes, vous auriez néanmoins pu présenter un projet de budget en boni, de l'ordre de 200.000 €.

Ce n'est pas le cas et croyez bien que je le déplore. Les Bruxellois, une fois de plus, devront passer à la caisse. C'est très lourd, trop lourd !

À cela s'ajoutent des augmentations très importantes : pour faire simple, nous étions dans un budget de l'ordre de 160 millions d'euros pour l'achat du bâtiment, plus une série d'ajouts. On savait à l'époque qu'on en aurait au minimum pour 20 millions d'euros pour les aménagements intérieurs, voire jusqu'à 30 millions – à préciser. Aujourd'hui, on est à 57 millions d'euros, selon vos propres chiffres, monsieur le Bourgmestre. Alors quand je dis qu'ils ne sont pas bons, c'est un vrai drame parce que les habitants de Bruxelles-ville sont exsangues. Beaucoup n'y voient qu'une succession de chiffres, mais ça se répercute chaque fois sur l'addition, et cette addition fait mal : mal dans l'impôt, parce qu'elle s'ajoute chaque fois à des dossiers de plus en plus lourds à porter, de plus en plus difficiles et qui, budgétairement parlant, ont des conséquences pour les ménages de la Ville de Bruxelles.

Donc oui, c'est douloureux. Un budget initial de 160 millions d'euros, plus 20 à 30, soit 190 millions à la grosse louche. Et nous en sommes maintenant à 210 millions, auxquels il faut ajouter 11 millions d'euros pour l'informatique. Je ne les remets pas en question, sachant que, quoi qu'il en soit, ils auraient été utiles. Néanmoins, ce sont des sommes extrêmement importantes. On se prend près de 5 millions dans la vue, plus au moins pour les augmentations de Brucity, donc quasiment 25 millions d'euros au total. Alors oui, ça fait mal, monsieur le Bourgmestre, parce que les Bruxellois ont déjà trop payé et vont continuer à le faire pour ces bâtiments. Je le déplore !

Ensuite, comme on l'a déjà évoqué plusieurs fois, le projet de la Bourse. Lorsque nous sommes sortis de charge, vous évoquiez vous-même 30 millions d'euros et on était prêt à démarrer. Voici maintenant presque deux ans, je me souviens d'une grande séance avec tout le ban et l'arrière-ban pour présenter les budgets. On avait tout calculé et vous annonciez que ce serait finalement 43 millions. « Mais ne vous inquiétez pas : on a tout prévu dans cette enveloppe », disiez-vous alors. Il manquait juste un détail : le prix du bâtiment. Le palais de la Bourse a été racheté, il a fallu le payer – et de nouveau, ce sont les Bruxellois qui ont payé. Donc, 4,7 millions d'euros, plus 200.000 € à Euronext, plus encore quelques rawettes – on est au-delà de 5 millions, mais disons 5 pour ne pas tout compliquer : 43 + 5, on était déjà à 48 millions.

Aujourd'hui, mine de rien, vous évoquiez il y a quelques minutes 58 millions d'euros. Et hop ! Encore quelques millions dans la vue. Et ce n'est même pas vrai parce qu'on est plutôt à 62,5 millions, vous le savez fort bien et vous savez aussi qu'on nous annonce déjà d'autres augmentations. Ça, c'est la réalité. J'attends la facture finale, mais croyez bien que j'ai les pires inquiétudes par rapport à ce dossier : le projet ne devient pas plus beau, ni plus vaste, mais juste plus coûteux et on sait de moins en moins ce qu'on va faire à l'intérieur – vous le savez bien, parce que vous assistez aux mêmes réunions que moi. Donc, il y a une vraie crainte de ma part. Parce que les Bruxellois, eux, ils payent, ça c'est sûr, et même la seule certitude qu'on ait pour le moment sur ce projet.

Deux autres bâtiments sont aussi pour moi un élément d'inquiétude. Le premier, c'est le futur commissariat central De Ligne. Dans la presse, vous annonciez : « Vous allez voir ce que vous allez voir. On est à 152 millions d'euros. » Et vous m'aviez dit de ne pas m'inquiéter, qu'on sera en dessous des 120 à 140 millions évoqués au départ. Non : on est déjà à 152... Et là aussi, les chiffres ne sont pas bons puisque vous m'annoncez déjà 184 millions – mais pas ici, publiquement.

C'est vous qui le dites, et on sait que ce sera largement dépassé : on finira à plus de 200 millions, je vous fiche mon billet !

Ça, c'est la réalité, et elle me déçoit, elle me fait mal. Parce que sans un retard très conséquent – sur lequel vous portez une responsabilité immense, désolé –, on n'en serait pas aujourd'hui à ces dépassements colossaux que, de nouveau, les Bruxellois vont devoir éponger.

J'en termine avec un dernier bâtiment, un autre drame pour les Bruxellois dans un quartier qui tient à cœur à beaucoup de nos concitoyens : la ferme Den Bels. Lorsque j'ai pris mes fonctions, fin 2012, vous le savez très bien, M. El Ktibi avait la responsabilité de ce bâtiment. Il assumait de vouloir l'occuper avec ses services, c'était une volonté de sa part et je l'en félicite. Il y tenait fermement pendant trois ans, mais au début de la quatrième année, il m'a dit :

« Finalement, ça n'ira pas. Les services des espaces verts ne pourront pas s'y installer – c'est budgétaire, vous comprenez. » Il n'avait pas assez de poids politique, et je le déplore clairement.

Il restait deux petites années pour, en urgence, essayer de trouver une solution. On a déposé une demande de permis à la fin de législature précédente – et vous le savez très bien, monsieur le Bourgmestre, je le dis ici, droit dans les yeux ! Il s'agissait d'un projet mixte qui impliquait Mme Hariche, M. El Ktibi, Mme Lemesre et ainsi de suite dans un projet global qui tienne la route et qui permette de donner des équipements à ce quartier qui en a véritablement besoin.

Aujourd'hui, nous sommes en 2022. Où en est le projet ? Nulle part ! Il n'y a rien. Ce bâtiment continue à dépérir, à pourrir. Sincèrement, je suis gêné d'être Bruxellois ! Je suis gêné d'aller dans ce quartier quand je vois ce qu'il en est fait. Nous avons pris un dossier compliqué, essayé de le sortir de l'ornière, et quand nous partons, vous le remettez dans l'ornière, aujourd'hui plus que jamais – et vous pouvez toujours ramener une petite histoire, réinventer ce qui

s'est passé, mais la réalité est là, malheureusement.

Et j'espère que vous aurez à cœur, avant 2024, d'enfin trouver une vraie solution. Parce que cette ferme Den Bels mérite qu'on s'y attarde, tout comme le bâtiment De Ligne, le palais de la Bourse et le centre Brucity. Cela mérite qu'on y mette les moyens, les moyens nécessaires et suffisants, mais sans verser dans l'excès et la gabegie.

Ici, malheureusement, je crains qu'il n'y ait pas le suivi indispensable, ce qui en arrive justement à ces tristes conséquences qui coûtent des dizaines de millions aux Bruxellois. Car ce sont chaque fois eux qui épongent les dettes de cette gestion catastrophique.

Je vous remercie.

**Mevrouw Ampe.**- Dank u wel. Ja, Meneer de Burgemeester, beste leden van het Schepencollege, jullie hebben blijkbaar een nieuw gezelschapsspel uitgevonden: 'Spendeer je blut met het geld van een ander'. Het is allesbehalve een gezellig gezelschapsspel, want als je meer dan 4 miljoen euro meer uitgeeft dan in je portemonnee zit, wie gaat dat dan later betalen? De belastingbetaler, hè. De burger, hè. Daarom, voor Open Vld en MR moet deze begroting terug naar af. U gaat 4% meer uitgeven voor de personeelsuitgaven, 5% voor de werking en zelfs 8% meer om de schulden af te betalen. Altijd maar meer uitgaven terwijl u zelfs de inkomsten gaat overschatten.

Ik heb gelezen dat u denkt dat de belastingen op de kantoorruimte met 16% zullen toenemen, terwijl iedereen weet dat er steeds meer mensen thuiswerken en dat er heel veel bedrijven geen heel grote kantoorruimtes meer willen in Brussel omdat de mobiliteit zo moeilijk ligt. Ik lees ook dat u denkt dat de inkomsten op de verkrotte woningen plots 25% meer zullen opbrengen, maar staat er dan ergens een soort paleis te verkrotten, ofzo, waar we niets over

weten? Of is dat allemaal fictie. Waarom denkt u dat?

Dat zijn volgens ons allemaal overschatte inkomsten. Dus eigenlijk zal het geen 4 miljoen euro zijn, maar een nog veel groter bedrag, waarmee u eigenlijk de stadskas gaat leegroven. En uw uitgaven voor infrastructuur zijn nochtans heel groot: 400 miljoen euro. Maar als u even gaat kijken hoeveel de uitgaven bedragen in de verschillende wijken, dan heb je een vergrootglas nodig om te zien waar bijvoorbeeld wegenwerken zijn voor Haren, voor Neder-Over-Heembeek, voor Laken. Alles is weer geconcentreerd op dezelfde plek. Nochtans hebt u 400 miljoen euro daarvoor voorzien. En dat allemaal in een stad waar de mensen armer en armer worden.

Alle barometers staan op rood. Dan zou u toch gealarmeerd moeten zijn. De inkomsten van de personenbelasting dalen omdat er steeds minder mensen inkomsten hebben, werken. De inkomsten uit de onroerende voorheffing gaan dalen. Dat zijn toch allemaal barometers die u zouden moeten alarmeren! En die ervoor zouden moeten zorgen dat jullie investeringen doen om bedrijven en mensen die werken aan te trekken in de stad. Maar in deze begroting zien wij daar niets van terug! Dus u gaat eigenlijk heel veel uitgeven en niets voorzien voor de toekomst. Wel, eerlijk gezegd hè, deze begroting kan je het best samenvatten als: 'Après nous, le déluge'. Dus voor Open VLD en MR moet u terug naar af.

Dank u.

**Mme El Bakri**.- Tout d'abord, je voudrais remercier les services de la Ville qui ont travaillé sur ce budget et qui ont aussi apporté des réponses et des éclaircissements, parfois dans un délai vraiment très rapide, comme tout à l'heure durant la section réunie. Merci pour tout le travail qui a été réalisé.

Par contre, et je m'adresse ici à la majorité, je regrette qu'on ait tellement attendu ce budget 2022 dont on parle depuis des mois. On sent que vous avez dû vous démener pour ficeler le budget de cette année, mais ça ne vous a pas empêchés de communiquer vers la presse avant même que les conseillers ici présents aient pu avoir accès aux documents – ce qui pose quand même fameusement question en termes de respect du débat, ici au sein de ce Conseil communal, ainsi qu'envers notre fonction de conseillers. En fait, ça donne vraiment l'impression que tout est déjà décidé, avant même qu'on puisse en débattre et voter ce soir.

Au-delà de cette introduction, vous avez en tout cas réussi à engranger 28 millions de recettes supplémentaires grâce à l'augmentation d'une série de taxes, et ce n'est pas rien. Certaines sont positives, j'y reviendrai, et d'autres beaucoup moins, mais toujours est-il que les recettes des taxes communales ont augmenté à elles seules de 30 %.

Ces taxes font apparaître des solutions qui nous paraissent opportunes, alors que d'autres sont beaucoup plus antisociales. Mais ce qui est flagrant, c'est que quand vous voulez vraiment mettre les moyens pour trouver des recettes supplémentaires, vous arrivez à vos fins.

Alors maintenant, j'en viens à la question la plus importante quand on parle de budget : où est-ce qu'on va chercher l'argent ? Je vais commencer par ce sur quoi on est d'accord, ce qu'on soutient dans votre budget, parce qu'il y a des efforts qu'on veut quand même saluer.

Tout premièrement, les 6 millions d'euros de recettes supplémentaires issus de la taxe sur les surfaces de bureaux. C'est positif, parce qu'ici, les petits contribuables sont épargnés. Cette taxe s'applique aux grandes surfaces de bureaux et ne touche donc pas au portefeuille des gens ordinaires, mais à celui des grandes entreprises. C'est bien là qu'il faut aller chercher les budgets

supplémentaires, les recettes pour financer les besoins des Bruxellois.

Cela étant, il y a encore de la marge pour faire contribuer les « gros bonnets ». Vous auriez pu, par exemple, être plus ambitieux en augmentant la taxe sur les parkings commerciaux ou celle sur les banques et les distributeurs automatiques, auxquelles vous n'avez pas touché. Et là, sur les parkings commerciaux, le PTB avait déjà mis sur la table une proposition très concrète et très facile à appliquer. À savoir qu'en fixant pour Bruxelles-ville la même taxe déjà en vigueur à Saint-Gilles, en la faisant passer à 105 € par an, cela rapporterait 1,2 million d'euros supplémentaires dans les caisses communales. Qui paye ? Seulement des multinationales comme Interparking qui, je le rappelle, affichait un bénéfice de 126 millions d'euros en 2019. Ce n'est donc pas cette petite taxe communale qui va rendre leurs fins de mois beaucoup plus difficiles, contrairement à M. et Mme Tout-le-Monde.

Voilà la question principale : si vous avez pu le faire pour les surfaces de bureaux, pourquoi ne pas aller plus loin dans cet effort en allant réellement chercher l'argent dans la poche de ceux qui ont les plus larges épaules et épargner ainsi les travailleurs, a fortiori aujourd'hui, alors qu'ils ne peuvent malheureusement pas se passer de voiture dans une ville où les transports en commun ne sont pas à la hauteur de nos défis de mobilité.

Ce qui importe, une fois qu'on a un budget, c'est ce qu'on en fait. On sait que les besoins des Bruxellois sont énormes. Dans ce contexte, je voudrais aussi souligner une mesure importante enfin mise sur la table : l'échevine de l'enseignement annonce l'instauration de la gratuité des fournitures scolaires dans les écoles primaires. C'est une avancée gigantesque, après 20 ans d'échevinat porté par le PS et par Mme Hariche, et contrairement au MR, je me réjouis que le PTB pousse un petit peu le PS à prendre ce genre de mesures qui

répondent réellement aux besoins des Bruxellois. On s'en félicite, parce que ça montre aussi que quand on se mobilise, on peut gagner : la campagne pour les kits scolaires gratuits, que nous menons avec le PTB depuis près de quatre ans au Conseil communal de Bruxelles, et dans toutes les Communes où agit le PTB, porte ses fruits !

Si Mme Hariche avait besoin de notre petit coup de pouce pour concrétiser cette mesure, aucun souci : elle peut toujours compter sur nous. On répondra présent et, d'ailleurs, on restera aussi attentif à ce que cette mesure soit réellement mise en œuvre et financée pour le restant de cette législature.

Cela dit, venons-en aux critiques. Parce qu'en dehors de cette taxe sur les surfaces de bureaux, qu'est-ce qu'on constate ? Que vous allez quand même puiser l'argent dans la poche de M. et Mme Tout-le-Monde. C'est particulièrement vrai avec la taxe sur les horodateurs qui augmente ici de 4 millions en un an, après avoir déjà augmenté l'an passé. En cumulant sur deux ans – absolument, monsieur : vous pouvez toujours me contredire, mais ce sont vos chiffres, repris dans votre budget –, on va passer de 9 millions d'euros en 2019 à 16 millions en 2022. Et ce, je tiens quand même à le souligner, dans un contexte de crise économique sans précédent en Belgique, où les ménages sont déjà saignés à blanc par les factures de gaz et d'électricité et le prix des carburants qui augmentent drastiquement.

Et là, on en rajoute avec une taxe non seulement profondément antisociale, mais qui met aussi à mal l'argument soi-disant écologique sur votre nouveau plan de mobilité. Parce qu'en suivant votre logique, vous avez tout intérêt à ce que le nombre d'automobilistes continue à augmenter à Bruxelles : s'il diminue, vous serez mal pris puisqu'une part importante des recettes que vous entendez financer par cette taxe sera perdue.

Encore une fois, on voit que taxer les citoyens est facile. Par contre, pour aller

jusqu'au bout des alternatives et vraiment répondre à leurs besoins, il n'y a plus personne ! Je pense aux retards des chantiers du RER et du métro nord-sud, à la création de parkings de dissuasion, etc.

Les gens continueront à payer une taxe injuste sans avoir de l'autre côté aucune motivation, aucun accompagnement pour réellement les inciter à délaissé leur voiture. Et aux dépens de quoi ? De dépenses élémentaires comme le loyer, la santé, les vacances ou les activités pour les enfants.

Parallèlement, une autre taxe qui nous interpelle est celle sur les diverses occupations de la voie publique : On passe de quelque 3 millions à 10 millions d'euros, soit plus de 7 millions d'augmentation. En guise de justification, comme on l'a entendu plus tôt, ça n'affecterait que les entreprises et pas les particuliers. Mais qui fait appel aux entreprises pour rénover sa façade, faire des travaux d'entretien, etc. ? Ce sont quand même les particuliers.

**M. le Bourgmestre**.- Ça concernera aussi les particuliers, il ne faut pas s'y tromper, mais 96 % de la recette de cette taxe provient de grands chantiers, pas de maisons ou d'appartements individuels. C'est ça que j'ai dit, juste pour préciser.

**Mme El Bakri**.- Prenons mon propre exemple de chez moi : je suis locataire et ça fait un an qu'une partie de la façade latérale doit être isolée. Les échafaudages sont déjà là depuis un mois, mais les travaux n'ont pas encore commencé.

**M. le Bourgmestre**.- Eh bien, c'est une honte ! Un an d'attente et des échafaudages pour rien pendant un mois entier. C'est ça qui est absurde, et vous comprenez que c'est justement ce qu'on voulait résoudre grâce à cette taxe. Ça ne va pas du tout, cette façon d'encombrer la voirie pendant un mois, alors

qu'il n'y a même pas de chantier.

**Mme El Bakri**.- D'accord, mais qui va finalement devoir payer la taxe ?

**M. le Bourgmestre**.- Notre but est qu'ils ne fassent pas traîner les choses inutilement aussi longtemps. On ne peut pas laisser faire ça pendant tout un mois, ce n'est pas normal.

**Mme El Bakri**.- Mais honnêtement, monsieur le Bourgmestre, on sait que la facture va être envoyée aux petits propriétaires et répercutée sur les locataires. On sait très bien qui sera pénalisé en fin de compte.

**M. le Bourgmestre**.- On sait très bien que ce n'est pas normal de tout laisser en plan comme chez vous. Si vous êtes logée par le PTB, le siège de votre parti doit s'adresser à l'entrepreneur...

**Mme El Bakri**.- Je ne suis pas du tout logée par mon parti, mais par un simple propriétaire à qui je verse d'ailleurs une somme assez importante chaque mois.

**M. le Bourgmestre**.- Alors il faut leur expliquer que ce n'est pas normal de laisser un tel chantier pendant un mois sans ouvriers dessus. Ce n'est pas de la gestion urbaine, c'est ça qu'on veut dire.

**Mme El Bakri**.- Bon, mais au final, c'est une taxe déguisée parce qu'on sait que c'est M. et Mme Tout-le-Monde qui passera à la caisse. C'est ça qui est malhonnête et antisocial : elle va être répercutée indirectement sur le portefeuille des gens et on le sait pertinemment.

Après les taxes, revenons un peu à nos moutons : le clou de ce budget, ce sont les dépenses faramineuses que vous investissez en consultance afin de réaliser des études sur tout et n'importe quoi – excusez-moi de le dire. En effet, dans le budget extraordinaire, on trouve plus de 26 millions d'euros de frais d'études en tous genres. C'est complètement hallucinant !

Comme je le disais au début, vous avez engrangé près de 26 millions de recettes supplémentaires issues des taxes. Mais où va cet argent ? C'est ça le problème : ce n'est pas tout de trouver de l'argent, mais qu'en faites-vous, à qui sert-il ? 26 millions pour des bureaux d'études, ça devient quand même une mauvaise habitude dans cette majorité.

Le fait est, monsieur Close, que ça m'étonne autant que vous d'entendre le MR s'en prendre à M. Macron. Par contre, ce qui m'inquiète vraiment aussi, c'est le recours systématique à la consultance dans cette Ville. On n'a pas envie, croyez-le, de découvrir ici un petit scandale McKinsey à la sauce bruxelloise. Je ne sais pas si je suis la seule dans ce cas, mais j'aimerais comprendre à qui est versé tout cet argent et, surtout, pour quoi faire. Est-ce qu'on manque à ce point d'experts, de cerveaux au sein de nos propres équipes ou des services administratifs, parmi les fonctionnaires de la Ville, pour devoir sans cesse recourir à des bureaux d'études ou de consultance externes ?

Simple question : est-ce vraiment nécessaire de déboursier 150.000 € pour une étude dans le cadre d'un énième plan de stationnement ? Les plans de stationnement, vous les avez, en plus...

Ça devient récurrent, et tout à fait systématique.

**M. Dhondt**, échevin.- En fait, c'est un budget prévu pour l'évaluation.

**Mme El Bakri**.- C'est bien ça : entre les études d'un côté et les évaluations de

l'autre, on n'en sort plus jamais... Et au final, on arrive à des montants complètement hallucinants ! C'est ce qui me fait dire qu'on a quand même un peu l'impression que votre majorité jette l'argent par les fenêtres.

J'en viens maintenant au grands absent de ce budget – pourtant, j'ai bien cherché :

Premièrement, la gratuité des repas dans les écoles maternelles. Je le souligner parce que c'est inscrit dans votre accord de majorité. Et il n'y a toujours rien : c'est la troisième année qu'on nous soumet un budget et je n'ai rien trouvé là-dessus.

La question que je me pose, c'est que si vous ne le mettez pas en place aujourd'hui, quand la mesure adviendra-t-elle ? La fin de la législature, c'est pour demain.

Deuxièmement, le projet pilote pour la réduction collective du temps de travail. Autre ambition de votre accord de majorité que le PTB avait soutenu. Mais rien ne vient... Année après année, on n'a toujours pas le moindre chiffre sur les progrès cette mesure. Où en êtes-vous ? Est-ce qu'une étude a été produite en la matière ? Là non plus, j'ai bien cherché mais rien – j'ai carrément fait un tableau avec toutes les études. Est-ce que vous avez déjà une projection pour connaître le coût de mise en place cette étude ?

J'insiste parce que c'est une revendication qui nous tient à cœur, portée aussi par le monde syndical. Parce que c'est premièrement une revendication sociale, mais aussi profondément féministe puisqu'elle tend à concilier vie de famille et vie professionnelle.

En conclusion, je dirais que votre budget manque surtout d'ambition, car il répète des solutions faciles comme aller chercher l'argent dans les poches de M.

et Mme Tout-le-Monde, en épargnant une fois de plus de grosses multinationales, comme les sociétés de parkings commerciaux qui sont nombreuses à Bruxelles. C'est-à-dire là où on pourrait aller chercher des recettes supplémentaires.

C'est assez clair : mon groupe ne votera pas pour votre budget 2022. Je vous remercie.

**De heer Vanden Borre.**- Dank u wel, Meneer de Voorzitter. Ja, natuurlijk, als laatste spreker heb je het nadeel dat je misschien een aantal zaken gaat herhalen die collega's al hebben gezegd. Maar een zaak die de collega's toch nog niet hebben aangehaald, geen enkele fractie – dat vind ik toch opmerkelijk – is namelijk ook gewoon de timing van deze begrotingsbespreking. We zijn 25 april! 25 april, deze begroting is letterlijk vijgen na Pasen.

Normaalgezien moet een begroting op het eind van het voorgaande jaar worden goedgekeurd. En dat is een wettelijke verplichting om het gewoon mogelijk te maken dat een stad beleid kan voeren en dan bovendien ook investeringen kan doen. En wat de stad Brussel dus tot op de dag van vandaag heeft moeten doen is werken met een voorlopige twaalfde. En dat wil gewoon zeggen dat de budgetten van het voorbije jaar quasi identiek moeten zijn behouden. En dus, dat er geen bijkomende uitgaven kunnen worden gedaan door de stad. Dat deze stad in feite de afgelopen maanden blind heeft gevaren en dat dat gewoon een onverantwoord en eigenlijk slecht beheer betekent van onze middelen. Voor een gewone Brusselaar lijkt het misschien technisch, maar dat is het niet. Het is alsof u als huisvader gedurende de helft van het jaar eigenlijk gewoon geen zicht hebt op welke uitgaven u doet en welke inkomsten u heeft. U strooit gewoon blind geld in het rond en loopt daardoor ook financiële risico's, natuurlijk. En volgens mij is het ook ongezien dat de stad Brussel, onze

hoofdstad, zich in een dergelijke situatie bevindt.

Dat we nu op 25 april een begroting moeten stemmen voor het lopende jaar, dat is gewoon wanbestuur. Malgoverno. En dat legt volgens mij ook een diepere malaise bloot, een gebrek aan politieke verantwoordelijkheidszin en behoorlijk financieel beheer. Nota bene: dat is helaas ook een Brusselse ziekte die wordt gedeeld door een aantal collega Burgemeesters van u in andere gemeenten. Dat is natuurlijk geen excuus, maar ik moet vaststellen dat op de dag van vandaag 10 van de 19 Brusselse gemeenten vorige maand nog geen volwaardige begroting hadden voor 2022. 10 van de 19, dat is meer dan de helft van de Brusselse gemeenten die dus gewoon zijn broek heeft geveegd aan de wettelijke verplichting van een begroting, nochtans een van de basisbeginselen, denk ik, van een goed boekhoudkundig beheer van een stad of een gemeente. Ze hebben daar gewoon vierkant hun broek aan geveegd en gezegd: 'ja, we zien wel hoe het loopt.'

Slechts 3 van de Brusselse gemeenten hebben op tijd een begroting ingediend. Dus ik vrees dat het van kwaad naar erger gaat met het financieel beheer in Brussel. Bovendien gaat – ik heb het reeds meermaals ook in het Gewest samen met de collega's aangeklaagd – het financieel beheer van het Gewest ook van kwaad naar erger. Daar zit men ook in diepe rode cijfers, verdriedubbelt de schuld op een legislatuur; ongezien. Dat is een gigantisch financieel risico dat men loopt in het Gewest. En nu gaat de stad Brussel dus dezelfde toer op. En het derde jaar op rij wordt er nu dus een negatief begrotingsresultaat geboekt. Een tekort van 4,8 miljoen euro.

En dan in de pers – dat vond ik toch wel opmerkelijk: dat de Burgemeester, het College, wel de tijd nam om voor de vakantie uitgebreid de pers te woord te staan, alle documenten aan de pers te bezorgen, maar niet aan de

Gemeenteraadsleden. Nee, nee! Wij moesten wachten totdat de documenten online kwamen, meer dan een week nadien. Maar nee: de pers had wel alle informatie, kon artikels schrijven over hoe goed dit College wel investeert. En de Gemeenteraadsleden van de oppositie – maar ik denk waarschijnlijk ook de meerderheid als die überhaupt dat document al lezen – die moesten gewoon wachten en zien hoe het College had beslist. Dat is gewoon nog een slag erger doen dan het malgoverno dat ik al had aangekondigd. Dat is gewoon ermee lachen, in feite. Dat is zeggen aan de Gemeenteraad: voor ons is de pers in feite belangrijker dan onze fundamentele democratie hier, onze lokale democratie. Wij gaan liever met de pers praten dan met onze gemeenteraad.

Ik heb het u gevraagd, Meneer de Burgemeester, twee keer voor de vakantie. En u heeft toen beloofd, u heeft toen met de hand op het hart beloofd: 'deze Gemeenteraad zal de documenten krijgen voor de Paasvakantie, volgende Gemeenteraad gaan we de begroting bespreken.' Dat was gewoon een leugen. Een leugen, u heeft geen woord gehouden. En dan samen met de Collega's hebben we gevraagd: hoe zit het nu met de begroting, voor de Paasvakantie. En toen zei u niks. Niks. U heeft geen woord gezegd.

Toen had u wel de informatie om ons tenminste een uitleg te geven hoe het nu staat. En vandaag, 25 april, moeten we dit dus allemaal vernemen en bespreken. Hopeloos te laat. En dan ook de uitleg die er wordt aangegeven in de pers vind ik toch wel bedroevend. Want dat klopt gewoon feitelijk niet. Het is gewoon een leugen om bestwil. Namelijk u zegt: 'het negatief begrotingsresultaat, dus het tekort van 4,8 miljoen euro, dat komt door Brucity. Dat komt door het nieuw administratief centrum en dat komt ook door de effecten van de gezondheidscrisis.'

Wel, dat nieuw administratief centrum, dat is natuurlijk een project dat al jaren loopt. Dat is al jaren gepland en dan nu doodleuk zeggen, wanneer de verhuis

dit jaar nog moet gebeuren, dat het de schuld is van dat Brucity-gebouw, daar klopt natuurlijk niks van. Dat is gewoon een leugen. Dat klopt helemaal niet. Die begrotingsuitgaven zijn reeds jarenlang gepland en dat is natuurlijk een effect dat al ingecalculleerd is of moet zijn gedurende jaren. Dus dat is gewoon een uitvlucht.

En de echte reden, de reden waarom dat dit ontspoord – en dat is ook uitvoerig aangehaald door de collega's – is dat de uitgaven van deze stad ontsporen. Bijvoorbeeld, en dat is – denk ik – de belangrijkste oorzaak: de exploderende personeelskost. Hoe men het nu draait of keert, met of zonder onderwijs, de feiten liegen niet. En dat zijn gewoon de personeelskosten van deze stad Brussel die de spuigaten uit lopen! Jaarlijks komt er 5, 6, 7 procent bij aan personeelskosten. Jaarlijks! Dat is gewoon ongezien. En dan hebben we nog ook de OCMW-dotatie die jaar na jaar stijgt. Want dat is ook al meermaals aangehaald. De armoede in deze stad neemt ook jaar na jaar toe. Ook de OCMW-dotatie dus, die de stad Brussel toekent, is opnieuw gestegen met 7% op één jaar tijd. En dat zijn natuurlijk de redenen waarom de begroting van Stad Brussel ontspoord: omdat de uitgaven niet onder controle geraken. En wat doet deze meerderheid? Ik denk dat de collega's het meermaals hebben aangegeven. Dat is natuurlijk niet bezuinigen, in tegendeel. Dat is niet kijken hoe we nu efficiënter kunnen werken. Nee. Men zoekt gewoon extra inkomsten. En volgens mij rekent men zich hier gewoon rijk. De schulden blijven stijgen en de reserves worden opgegeten.

Dat is in het kort de samenvatting die we daaraan kunnen geven. Maar ik zou toch iets meer in detail willen gaan. De Politie doet ook nog haar werk, ondanks het feit dat dit College en deze Burgemeester weinig respect hebben voor de Politie, maar daar kom ik nog toe.

Het is ook aangegeven. Dus deze coalitie wordt compleet gedomineerd door de PS: 93% van de uitgaven zijn in handen van PS-schepenen, ocharme 6% van Ecolo-Groen en 1% van DÉFI. Dat maakt dus inderdaad dat we kunnen spreken van een donkerrode begroting. En het is ook reeds aangegeven, maar ik benadruk het: dat is door een existentiële schrik voor de PTB. Een extreem linkse en anti-democratische partij. En ik vind het toch een beetje hypocriet dat men vanuit de linkerzijde slechts één extreme van het politieke spectrum met de vinger wijst. Maar het spectrum gaat natuurlijk richting twee kanten en men vindt aan die andere kant extreem links. Men vindt dat blijkbaar maar allemaal normaal dat een anti-democratische partij zo weegt op het publieke debat. Men vindt dat allemaal normaal om met die partij in dialoog te gaan. Gewoon uit pure electorale schrik.

Goed, dus ik heb al redelijk stil gestaan bij de PS, maar dan vraag ik mij nog altijd af: wat doet Ecolo-Groen nu eigenlijk in deze meerderheid? Ik heb nu eerlijk gezegd na drie en een half jaar bestuur nog altijd niet echt de impact gezien die jullie nu hebben op het beleid. De grootste impact die ik zie is schijnbevragingen van de burger, en vooral ook een stilstand van de meeste grote bouwprojecten, zoals bijvoorbeeld NEO. We weten het, collega's: jullie zijn geen voorstander van dit project. En daardoor ligt het nog altijd op de tekentafel. Maar de realiteit is natuurlijk dat wanneer het project niet doorgaat – en daar hopen jullie natuurlijk stiekem nog altijd op – dan hangt de stad Brussel een miljoenenfactuur boven het hoofd. En mijn vraag, Meneer de Burgemeester: houdt u hier ook rekening mee? Met die meer dan 10 miljoen euro die de Stad Brussel zal moeten ophoesten wanneer NEO finaal niet doorgaat?

Maar een ander dossier waar Ecolo-Groen voor de verkiezingen toch zwaar op heeft ingezet is natuurlijk het klimaat! En waar zijn we vandaag? Halverwege de legislatuur nog altijd geen klimaatplan. En we hebben een klimaaturgentie

gestemd. Ik heb dit toen niet goedgekeurd omdat ik geen enkel document op tafel zag. Wel, we zijn nu drie jaar verder, ik vind nog steeds geen enkel document! Er is nul input van Ecolo-Groen om die zogenaamde klimaaturgentie te realiseren in Stad Brussel. Het blijft bij veel tam tam in de media en op straat, maar op de bestuursbanken blijft het muisstil.

Ik kom terug bij de uitgaven. Het is ook al meermaals aangehaald door de collega's ,maar ik onderstreep het: dit is geen gezond beleid. De gemeentebelastingen stijgen van 63 miljoen euro in 2020 tot 84 miljoen euro in 2022! Een stijging van maar liefst 21 miljoen euro of 33% extra op twee jaar tijd. En ja, in de eerste plaats gaat dat moeten opgehoest worden door de kantoren. De kantooroppervlaktebelasting stijgt van 9,8 euro per vierkante meter naar 17,5 euro per vierkante meter. Dat is ongezien! Dat is een stijging van maar liefst 77% die bedrijven en overheden dus in een jaar tijd moeten ophoesten. Maar – en dat heb ik ook op het niveau van het gewest aangeklaagd – ondertussen worden we wel geconfronteerd met een gigantische exodus van bedrijven en overheden. De Tijd heeft recent nog bericht: de NMBS, Proximus, Bpost, Engie, BNP Paribas, Fortis en KBC gaan samen 250.000 vierkante meter bureeloppervlakte afstoten. 250.000 vierkante meter. En dat is niet over tien jaar, Meneer de Burgemeester, dat is nu dat ze dat beslissen. En als een bedrijf zoiets beslist, dan is dat het volgende jaar gerealiseerd.

Dus als we de rekensommen maken die in de begroting lijken te zijn aangegeven, dan zou ik dat toch nog eens dubbelchecken met die bedrijven die dat dus blijkbaar allemaal niet willen betalen, die belastingen hier in Brussel, die blijkbaar niet zo tevreden zijn over de hulp en de mogelijkheden die ze hier krijgen in het Brussels Gewest. Bovendien hebben we al het probleem van die belastingen op andere niveaus in Brussel. De bedrijven betalen maar liefst 30% meer gemeentelijke en gewestbelasting. En dat is ook aangegeven. Als je een

klein beetje rondvraag doet bij vele bedrijven waarom ze vertrekken is een van de redenen: 'ja, als ik nou juist die gewestgrens overtreed naar Vlaanderen of Wallonië, dan kost het mij 30 tot 50% minder.' En natuurlijk is dat een reden voor een bedrijf om te vertrekken, naast alle andere problemen die Brussel helaas ook kent. Dus, die berekeningen die u maakt om alles door te rekenen aan de bedrijven en die kantooroppervlakte, volgens mij rekent u zich gewoon rijk. Gezien de tendens die er vandaag reeds bestaat waarbij kantoren meer en meer leeg komen te staan, wel, u geeft die bedrijven gewoon een extra duwtje in de rug om te vertrekken. U zegt eigenlijk: 'Brussels is closed for business, ga uw bedrijf ergens anders vestigen, trek uw plan, maar als u zich hier komt vestigen, dan ben je eigenlijk gewoon een melkkoe en dan moet je vooral onze kassen spijzen, want op echte dienstverlening van ons moet je toch niet teveel rekenen.' En dat heeft natuurlijk een impact. Als een bedrijf vertrekt, dan vertrekken die werknemers, en dan vertrekken die werknemers die niet meer terugkeren.

Wat zijn dan de redenen voor iemand om terug te keren naar Brussel als hij hier eigenlijk toch niets meer echt te zoeken hebben? Dus dat wil zeggen: de horeca gaat achteruit, de middenstand gaat achteruit. overnachtingen gaan achteruit. Maar ook de culturele sector gaat achteruit, want daar wordt ook veel beroep op gedaan. Dat zijn allemaal zaken die dus indirect mee slachtoffer zijn door het feit dat Brussel minder en minder werknemers aantrekt, minder en minder bedrijven aantrekt, minder en minder overheden aantrekt om hier hun kantoren open te houden.

Maar ook – het is ook al aangehaald – de inname van de openbare weg: ook die belasting stijgt toch wel dramatisch. Dat was in het verleden vier miljoen euro, dat moet nu 10,8 miljoen euro opbrengen. Ik kan het nog enigszins begrijpen mocht de dienstverlening behoorlijk zijn. Maar ik heb het zelf ook aan den lijve

meegemaakt, helaas, en ik hoor er veel mensen over klagen. Wanneer je een aanvraag doet om eventjes, al is het maar een uur, de openbare weg in te nemen, dan ben je soms weken of maanden zoet met allerlei administratieve rompslomp, moet je tientallen diensten consulteren, bevragen, smeken om een vergunning, en zelfs dan nog moet je al chance hebben dat je er een krijgt. Dat is dus een reden – en ik heb het letterlijk van bedrijven vernomen – waarom ze geen zaken meer willen doen in Brussel. Waarom veel leveranciers, waarom veel bouwbedrijven zeggen: 'Brussel? Non, ça je fais pas. Brussel? Nee daar kom ik liever niet, want als ik daar kom dan heb ik altijd misère, dan krijg ik boetes. En als ik dan zelfs maar een half uurtje op een openbare weg wil staan om weet ik veel wat te leveren, dan heb ik het altijd aan mijn broek. Dat doe ik gewoon niet meer.' Dus los dat probleem minstens op. Dat een aanvraag onmiddellijk behandeld kan worden en dat je binnen de week een antwoord krijgt. 'Ja, u kan die weg gebruiken gedurende die en die periode, geen probleem, het is in orde.' Maar dat is vandaag de dag totaal niet het geval. Soms duurt het letterlijk maanden om een aanvraag in orde te krijgen.

Maar dus daarnaast – het is ook aangehaald – zijn er nog andere belastingen die gewoon pijlsnel de hoogte in gaan. De belasting op zendmasten stijgt van 1,9 miljoen tot 6 miljoen, dat het moet opbrengen. De belasting op uithangborden stijgt ook, verdubbelt, van 760.000 euro naar 1,14 miljoen euro. De belasting op bioscopen verdubbelt, die moeten ook maar uitgemolken worden. De belasting op terrassen – daar was een vrijstelling – die wordt terug ingevoerd en stijgt ook, helaas. De belasting op niet-hoofdverblijfplaatsen verdubbelt. De belasting op tentoonstellingen verdubbelt. De belasting op danspartijen verdubbelt. Ik vind het nog altijd absurd dat een danspartij, dus iemand die gewoon een danscafé opent, daarvoor belastingen moet betalen als er mensen komen om te dansen in een café. Sorry, maar dat is niet meer van deze tijd, schaf dat gewoon af. Maar nee, dat moet 50.000 euro opbrengen. En volgens mij is dat eerlijk

gezegd gewoon een verliespost voor de stad. Als je die belasting afschaft, schaf die controleurs ook af en de stad wint er geld bij. Dus doe dat gewoon. Maar daarnaast ook het horecapersoneel, ook opnieuw 12.000 euro. Ook hier opnieuw: schaf dat gewoon af! Dat is gewoon een pestbelasting. De belasting op sportmanifestaties: 175.000 euro moet dat opbrengen. Opnieuw: stop daar gewoon mee, denk ik. Besteed dat geld op een betere manier.

Maar dus in totaal spreken we van een stijging van 33% op ocharme iets meer dan een jaar tijd. Dat is gewoon ongehoord. En ondertussen stijgen de uitgaven verder. Het OCMW plus 7%, op twee jaar tijd bijna 15% stijging. En – het is ook aangehaald door de MR, gelukkig, maar ik benadruk het: de politiezone, PolBru, die heeft de voorbije jaren geen stijging gekend en dat is nog steeds de prognose. Zelfs geen indexatie van de middelen, want sinds 2018 zitten we aan 115 miljoen euro, vandaag is het 118, dat is nauwelijks een stijging. Maar dus sinds 2018 tot 2024 zie ik dat het budget is vastgeklikt voor de politie. Dat is zeven jaar dat een budget niet wordt geïndexeerd. Sorry maar dat is je reinste budgettaire waanzin! Zeven jaar lang een budget van de politiezone niet indexeren, of niet verhogen, dat wil zeggen een gigantische verarming. Meneer de Burgemeester! Dat wilt zeggen – met de 15 tot 20% inflatie die we vandaag kennen – dat u eigenlijk snoeit in het budget van de politie. En ondertussen in het parlement hoor ik collega's zeggen: 'ah, de lokale politie, we moeten dat herwaarderen, respect voor de wijkagent.' Respect voor de wijkagent? Nul, noppes, nada! U heeft geen euro over voor die wijkagent. U zegt eigenlijk letterlijk aan die wijkagent: u draait ervoor op dat wij onze uitgaven niet onder controle krijgen. We zoeken het geld bij u, meneer de politieagent. U betaalt de factuur, want u krijgt geen euro extra. Integendeel: door de inflatie verarmt u.

En helaas, ik denk dat er vandaag geen enkele Brusselaar kan zeggen dat hij

zich veiliger voelt dan vijf jaar geleden. Integendeel. U moet gewoon eventjes de nieuwssites openslaan; Bruzz gisteren nog. Opnieuw een schietpartij in Brussel. De zoveelste op enkele maanden tijd. We hebben het aangeklaagd, mevrouw Debaets en ik, in het parlement. Het is gewoon bijna waanzin hoeveel schietpartijen de laatste maanden plaatsvinden in Brussel. Vooral Molenbeek wordt geteisterd, maar daarnaast in Vorst, in Sint Gillis, in Elsene, ook in Sint-Pieters-Woluwe zien we dat. En uw collega-burgemeester mevrouw Moureaux van Molenbeek heeft het ook aangegeven bij de Conferentie van Burgemeesters: dit is een ongeziene toename van drugsgeweld. Dat zijn drugsbendes die vechten om een territorium in Brussel. En daardoor krijgen we bijna wekelijks schietpartijen. Het is dus gewoon bang afwachten tot dit escaleert en de vraag is dan: wie gaat er bij machte zijn om te reageren? Als u jarenlang de politie onderfinanciert en lokaal geen euro over hebt om daarbij te investeren, ja, dan kunt u moeilijk rekenen op de politie om kordaat op te treden. En als u ook – dat vind ik ook wel belangrijk – nooit het politieke signaal geeft dat u de politie steunt, maar ook niet financieel het signaal geeft dat de politie nodig is om de veiligheid te garanderen, dan draagt u daar op lange termijn de rotte vruchten van. De rotte vruchten.

Dus, Meneer de Burgemeester, ik vat samen: u kiest resoluut met dit College voor verarming. U kiest voor maximale uitgaven, u kiest voor nieuwe belastingen, u kiest voor desinvestering in veiligheid. En het spreekt voor zich dat ik totaal niet akkoord kan gaan met deze begroting en deze begroting dus uiteraard niet zal goedkeuren.

**Mevrouw Stoops**.- Ja, ik denk dat iedereen van de oppositie heeft kunnen zeggen wat hij of zij van het budget vond. Dank u wel, Meneer de Voorzitter. Met dit budget zullen we verder kunnen werken aan de uitgestippelde plannen van de progressieve meerderheid. En wat de ordinair betreft, weten we allen dat

dit een uitzonderlijk jaar is. Ten aanzien van personeelsuitgaven die twee tot drie keer geïndexeerd zijn met het nieuwe sectoraal akkoord. En je kan dat betreuren zoals de N-VA, of je kan sociaal overleg koesteren en honoreren, dat kan ook. En dat geldt zowel dus voor de stad als voor de dotatie van het OCMW.

Maar ook zijn er ontvangsten die hierin helpen of ons een duw in de rug geven voor het beleid dat we willen voeren zoals, en ik geef een klein voorbeeldje, de 1,3 miljoen die het gewest ons geeft om de zachte mobiliteit te stimuleren bij onze vele medewerkers.

Met de ingeschreven duurzame investeringsbudgetten zien we concretisering op komst die wel als ecologisten willen zien gebeuren.

Les concrétisations que nous souhaitons voir se produisent.

Pour répondre aux préoccupations de nos collègues du MR (vous transmettez peut-être à M. Mampaka qui est sorti ?), à propos de notre *core business* écologiste, je vois quand même que plus d'un quart du budget est consacré à la rénovation des bâtiments et des écoles. Ce n'est pas un luxe superflu en période de crise énergétique.

Nous sommes heureux de ne pas avoir à inventer cette fois, en un temps trois mouvements, mais de l'avoir façonné depuis des années, tant pour l'environnement que pour le bien-être et la respiration financière de nos citoyens bruxellois.

En ook zien we dat alle crêches eco-crêches worden. Dat er een ambitieus actieplan voor duurzaamheid in evenementen georganiseerd wordt door de Stad. En heel het mobiliteitsbeleid beweegt zich vlot binnen de ecologische transitie. Even vlot als het bestemmingsverkeer binnen het circulatieschema. En we

blijven inzetten op mobiliteitsalternatieven en geven de stad veiligere straten en gezondere lucht. En ook dat kost geld, gezondheid. Dus u moet zeker geen medelijden hebben met ons. Wij staan voor systemische en transversale transitie. Ecology in all policies.

Ik wil even enkele concrete zaken uitlichten. Een dikke 4,5 miljoen gaat naar duurzame investeringen om energie te besparen in de gebouwen die aan de Stad toebehoren. Het gaat over dak en andere isolatie technologische innovatie met *relighting* en *datalogging*. Dat is apparatuur die de ecologische omstandigheden controleert en rapporteert. Zonnepanelen, vernieuwende technologie ten aanzien van waterrecuperatie. De Brusselse woningen en de Lakense haard.

Pour nos foyers, nos logements sociaux, la rénovation, c'est du gagnant-gagnant, comme nous le savons tous.

La transition écologique doit être et sera sociale à Bruxelles. Sociale aussi dans des actions collectives de nos concitoyens.

In het kader van het klimaatplan is er budget voorzien voor de aankoop van uitrusting en exploitatiematerialen om het opstarten van de acties door de burgers samen met de overheid te ondersteunen. Want net zoals de transitie sociaal moet zijn, moet ze voor en met de burgers gebeuren. En de politiek heeft lang genoeg vooral de publiek-private samenwerkingen uitgebouwd. Het is meer dan tijd om ook de samenwerking tussen overheid en burger een serieus en ondersteunend kader te geven. Public, privé en dus ook citoyen. En ook daar waar we leren – de scholen – willen we leren hoe de ecologische transitie concreet kan worden. Het Zuid-Paleis krijgt nieuwe kleedkamers, net zoals vele andere scholen serieuze sanitaire renovaties. Zuinigheid en waterrecuperatie staan hierin centraal.

À l'école primaire Steyls, l'installation électrique sera entièrement renouvelée. Elle passe aux LED, investissement qui compte tenu des prix actuels de l'énergie pourrait être amorti en près de 10 mois. C'est ce type d'investissements que nous voulons propager de manière exemplaire et pour lesquels nous espérons qu'ils donneront des idées à de nombreux autres acteurs de notre Ville.

De grootste schoolrenovatie is die van de Pagode. 12 miljoen. En hierbij zien we ook een volledige afbraak en heropbouw waarbij we dan weer exemplair en ambitieus willen zijn ten aanzien van de circulaire economie. Bouwpraktijken waarbij wat we vroeger 'bouwafval' noemden, nu als bouw materiaal zullen kwalificeren. En nu ik het over opbouwen heb, denk ik natuurlijk ook aan de 50 miljoen voor de twee nieuwe en toch wel consequente wijkcontracten Versailles en Hélicopter-Anvers waardoor we verder concreet inzetten op het aanleggen van kwalitatieve publieke en inclusieve ruimtes. Waar we inzetten op het leefbaar maken van de stad voor de Brusselaars, en echt ook daar waar we het nodig hebben. En dat doen ook de groene ruimtes. Concreet, met de renovatie van Marguerite Duras, Parc Meudon en het Park van Brussel. En: met een verdere uitrol van het plan Canopée. De voorziene budgetten voor een végétation citoyenne – want ook hier werken we samen – cocreatie van zeer dichtbij de wortel. En dus met dit budget geven we water aan de wortels van ons beleid. En werken we verder aan een Brussel voor iedereen.

En dit budget heeft dan ook de steun van onze groep Ecolo-Groen.

Dank u wel.

**M. le Bourgmestre**.- Si tout le monde est d'accord – et principalement l'opposition, évidemment – je propose de m'en tenir d'abord à vous répondre sur les taxes et sur le centre Brucity, pour que chaque échevin puisse aussi

répondre. Ensuite il peut y avoir un deuxième tour, s'il y a des questions plus précises.

Concernant les taxes, je continue à dire que ça fait vraiment de nombreuses années qu'on ne touche pas aux deux principales taxes sur les habitants. Celle sur les horodateurs, on ne va pas cacher que c'est une recette importante. D'ailleurs, sur le plan de stationnement, ça date même de la législature précédente. On l'a étendue maintenant à Neder-over-Heembeek, à la demande même des habitants, qui nous demandaient beaucoup. Sans revenir sur les propos de Mme Buggenhout lors du dernier Conseil, quand on a voté là-dessus, mais objectivement, la recette vient principalement des usagers de la Ville, c'est vrai, avec un plan qui est poussé vers les parkings.

On a aussi justifié pourquoi on ne touchait pas à la taxe sur le parking public : parce qu'on veut modérer les prix. On s'est mis d'accord, en effet, avec les entreprises sur le fait que les prix n'augmentent pas, par rapport à tout le plan Good Move, le plan de stationnement. On voulait être cohérent par rapport à ça.

Sur la taxe pour l'occupation de la voirie, elle s'applique à ma connaissance dans toutes les Communes. Vous dites qu'elle n'existe pas à Uccle, mais ce n'est peut-être pas la même puisque j'en ai vu une quand on a comparé avec le cas d'Uccle.

L'idée est de diminuer le temps d'emprise. Parce que ce que décrivait Mme El Bakri, par exemple, avec un échafaudage barrant une rue pour rien pendant un mois, c'est insupportable, évidemment ! C'est pour ça qu'on n'a pas, dans l'augmentation, répercuté directement, à l'aide d'un coefficient multiplicateur.

Ce qu'on espère, c'est qu'il y ait moins d'emprise, et on a calculé l'effet pour un particulier, une maison unifamiliale : ce n'est pas ça qui est visé, honnêtement.

Généralement, quand un particulier fait venir un container, il le fait enlever dans la journée sachant qu'il risque d'être rempli de déchets d'autres personnes.

Donc, il vide sa maison et il le fait bouger.

Ce qu'on veut éviter, c'est les gens qui stationnent dans l'espace public leur camionnette, matériel de chantier... Des plaintes comme ça, j'en reçois en permanence. De gros chantiers qui durent interminablement et qui se transforment en espaces de stockage ! Alors l'effet recherché avec cette taxe – même si d'un côté, les recettes sont évidemment bienvenues –, c'est réellement de limiter ce genre d'impact.

Au niveau de la répercussion sur un loyer ou un propriétaire, je parle d'un propriétaire occupant, une personne qui est là, en pratique, ils vont limiter ces personnes. C'est plutôt des entreprises qui sont visées, sur des gros chantiers publics ou privés où on laisse tout traîner indéfiniment. Ça, on n'en veut plus ! Et donc, on a en effet relevé la taxe dans la moyenne supérieure régionale.

Sur la taxe « bureaux », monsieur Vanden Borre, ceux que vous citez sont des bureaux qui n'existent plus, et pas qui ont déménagé. Une bonne partie s'est simplement réduite dû au télétravail. Donc, ce n'est pas qu'on a fait fuir 2 millions, je ne connais pas l'article du *Tijd* que vous citez, mais dans le cas de Proximus, par exemple, ce sont des bureaux qu'ils ont supprimés. Ils restent implantés aux mêmes endroits, et d'ailleurs plutôt sur Schaerbeek, Saint-Josse, que sur Bruxelles-ville, mais des bureaux sont supprimés. Nous, ce dont on peut se réjouir, c'est plutôt d'une re-concentration des institutions européennes. Par contre, c'est vrai que sur Evere, Woluwe, Auderghem, ils ont tendance à quitter leurs bureaux. C'est surtout la conséquence du télétravail.

En même temps, on voit de nouvelles entreprises s'installer à Bruxelles. Vous savez, depuis que je suis en politique, on m'explique que Bruxelles se vide. Or qu'est-ce que j'observe ? De plus en plus d'habitants, d'entreprises, avec 9 %

d'inoccupation. Chaque fois, on me parle d'un million de mètres carrés vides en ville. Eh bien oui : c'est 9 % inoccupé.

Évidemment qu'on va devoir songer à comment absorber tout ce télétravail. Mais je vous dirais que dans la plupart des projets immobiliers c'est la surchauffe, pour l'instant, sur Bruxelles. Ça construit partout, ça rénove partout, au point que dans la gestion des chantiers et des permis, on a du mal à suivre – Mme Persoons pourra l'expliquer au niveau des permis. Honnêtement, l'afflux d'habitants reflète plutôt un intérêt pour la ville. On pourra discuter des chiffres, de quels types d'habitants arrivent, et tout ça, mais ce sera lors d'un autre Conseil, on ne peut pas le faire aujourd'hui.

On a d'ailleurs commandé cette étude au service démographie, pour réfléchir avec eux sur quels types d'habitants arrivent, avec quels revenus, comment ça fonctionne... Mais aujourd'hui, ce qui est constaté objectivement, c'est qu'on a plutôt beaucoup de chantiers – tant de rénovation que de construction, ce qui est important.

Donc, les chiffres que vous citez concernent des entreprises qui ne s'enfuient pas, mais qui réduisent leur surface pour des raisons de télétravail – peut-être pas toutes, mais beaucoup d'entre elles. Et le cas de Proximus est un exemple très clair de réduction du nombre de mètres carrés.

Ceci dit, on assume aussi le fait de chercher des recettes. À ce sujet, madame Debaets, en comparant avec une commune comme Berchem-Sainte-Agathe, dirigée depuis longtemps par des bourgmestres du CD&V ou des Engagés (le CDH à l'époque), où la même taxe est fixée à 21 €/m<sup>2</sup>, nous sommes à 17 €/m<sup>2</sup>. Donc, c'est bien de nous faire la morale, mais à Berchem, ils ont en plus très peu de bureaux et pourraient en attirer, mais ils ne le font pas, justement pour équilibrer. Ici, on est donc passé à 17 €, ce qui est dans la moyenne basse

régionale. Ça nous paraît assez normal et le Collège assume le fait de majorer cette taxe pour financer une partie de notre budget. Parce qu'on ne pas désinvestir, par rapport au projet de ville à 10 minutes, et à tout point de vue...

Alors, vous insistez sur ce calcul, mais des calculs, on peut en faire tant qu'on veut, et avec toutes les majorités. Si vous avez déjà le personnel dans votre groupe, c'est déjà 50 % des dépenses – ça a été dit lors de la séance en section. Donc, on peut toujours faire les comptes, dire que le PS gère seul 93 % du budget... mais ce n'est pas comme ça qu'on a décidé de fonctionner !

Concernant l'économie d'énergie, par exemple, évidemment qu'on travaille de façon transversale, et avec les services de l'échevin Hellings, pour trouver comment lever ces recettes. Après, elles sont impactées dans le budget extraordinaire, dans les différents bâtiments. Aujourd'hui, il y a un budget « patrimoine public » : eh bien ce n'est pas Mme Mutyebele qui gère tous les bâtiments de notre patrimoine public, mais les rénovations relèvent de son échevinat. Ce sont des services d'appui. Comme le service informatique, il assure un service d'appui. Alors on peut faire ces calculs à l'envi, mais moi, je pense qu'on essaie d'avoir chaque fois un projet cohérent, dans lequel chacun des membres de la majorité assume sa part dans les projets de ses collègues.

C'est ça aussi le but se rechercher des équilibres dans cette majorité. C'est vrai que ce budget a été long à établir, parce qu'on sort de la crise COVID, qu'on a contribué plus que d'autres Communes. Je rappelle que les grands centres de vaccination sont à Bruxelles, les principaux hôpitaux aussi. Il y a des dépenses importantes. Le logement social : on gère aujourd'hui 9.000 logements, il y a un grand soutien de la Région par rapport à ça et je salue d'ailleurs le concours de Mme Ben Hamou. Mais on a décidé, nous, de construire dans notre commune ! M. Mampaka disait qu'on ne construisait que 100 logements – Mme Mutyebele pourra y revenir –, mais c'est juste sur l'année publique, hors CPAS et en plus

des logements sociaux qu'on va construire. Franchement, ce n'est jamais assez, mais on avance ! Et aujourd'hui, vous savez comme moi que le problème auquel va être confrontée la Ville de Bruxelles, c'est sa densité de population. On peut débattre sur la construction de logements, mais évidemment, à force de les concentrer dans les quartiers les plus populaires, ça devient un peu compliqué : c'est là que ça craque. Il faut aussi que les deuxièmes couronnes... Ce que vous faites, madame la ministre, sans entrer ici dans le débat régional, la Ville le soutient très fort parce qu'on sait comment on est. Prenons le pentagone, par exemple : la densité maximale est atteinte, on ne va pas arriver à en faire beaucoup plus.

Dans ce budget, il y a tout ça et il y a surtout un équilibre. Sur Brucity, la Bourse, j'ai bien compris que je ne convaincras pas le MR. Mais ce n'est pas grave et, encore une fois, chacun a le droit de défendre des projets ou non. Mais pour moi, nous poursuivons enfin un projet extrêmement ambitieux, tout comme la Région en mène d'autres dans ce domaine.

Oui, c'est beaucoup d'argent. C'est vrai, mais le fait est aussi que tous ces projets ont toujours un gap financier. Nous verrons les projets que le MR mènera quand il sera appelé à d'autres responsabilités. Pour l'instant, vous êtes notamment en charge de la Régie des bâtiments. Eh bien, on verra où en seront les gaps financiers sous la gestion du MR – on les attend, ces projets ! J'ai trouvé intéressant ce que M. Michel a dit sur le palais de justice. Eh bien, voyons où on en sera en 2024 : j'espère de bonnes nouvelles par rapport au palais de justice et je serai le premier à le féliciter – je le lui ai déjà dit.

Donc, nous verrons in fine, mais moi, j'assume le projet de la Bourse depuis le début. M. Coomans, de son côté, a toujours eu des doutes ? Soit, il n'y a pas de problème : on verra le résultat le jour de l'inauguration. Je pense qu'on aura eu raison de tenir bon par rapport à ça, que les Bruxellois, les Belges, les touristes et tous ceux qui visiteront ce bâtiment seront contents qu'on y ait investi.

Sur Brucity, je trouve que ce dossier a été extrêmement bien géré. Et c'est une belle collaboration, parce qu'il ne faut pas cracher sur le partenariat entre le public et le privé, on a décidé un modèle qui était intéressant, dans lequel la Ville se dit – et on voit ce qu'a changé la crise COVID pour le télétravail : « On ne doit pas se lier à vie à un bâtiment, peut-être qu'il y en aura bien moins besoin dans le futur.

On a un contrat, avec un délai qui a été plus ou moins respecté, un budget qui a été bien encadré – je remercie les services, et en particulier le secrétaire Symoens qui a été vraiment le maître d'œuvre de ce chantier –, et je pense que les dépenses ont été très bien maîtrisées. Justement, je ne suis pas du tout d'accord là-dessus avec M. Coomans de Brachène. Je pense qu'on a vraiment tout maîtrisé pour améliorer le confort de nos concitoyens, de nos fonctionnaires et surtout – c'était important pour moi –, de promouvoir ce qu'on appelle du « chrono-urbanisme », le fait d'ouvrir ces salles d'étude et de réunion.

Ceux qui ont des responsabilités dans cette ville connaissent le nombre d'associations qui nous demandent des locaux. Désormais, le centre administratif, la future salle du Conseil, vont servir à cette fin en hébergeant toutes ces réunions. Le restaurant – qui était à la base un restaurant d'entreprise, avec son roof top – sera ouvert à tous les Bruxellois. Et les salles d'étude, c'est vraiment mon obsession, parce que le COVID a bien montré leur nécessité. On avait déjà commencé avant la pandémie, avec le CPAS, avec Mme Hariche et M. El Ktibi, puis M. Zian a continué. D'abord on a remarqué, et c'est une force, que de plus en plus d'étudiants dans nos quartiers s'inscrivent dans le supérieur – ça, c'est quand même un symbole très positif ! Ces salles d'études sont importantes, c'est aussi une appropriation de Brucity. Donc, on a demandé aux services de plancher là-dessus. Ça a évolué en cours de route, on en a discuté avec cette majorité en se demandant comment optimiser ce bâtiment. Je pense aussi qu'on pourrait être très fiers de Brucity.

À propos de revenir à un objectif d'équilibre budgétaire, je rappelle qu'on ne veut pas s'y tenir à tout prix : c'est dans le compte que l'équilibre est important – vous avez dit à juste titre en section, monsieur Weytsman, que c'est là-dessus que doit porter la comparaison. Alors, ça ne servait à rien non plus de se s'imposer un équilibre, sachant qu'il y avait ce chevauchement d'une double occupation de nos locaux.

En même temps, maintenir un équilibre budgétaire, avec des comptes positifs au boni cumulé, c'est important parce que c'est de la bonne gestion. Et c'est toujours le cas : on garde un boni cumulé positif. Donc, pas besoin de faire peur aux gens sous prétexte que tout d'un coup, on ne s'en sortirait pas. Mais, à l'instar des autres niveaux de pouvoir, on ne mise pas non plus tout sur l'équilibre au prix de sacrifier les projets qui tiennent à la façon dont nos quartiers doivent évoluer. On a donc continué à porter un budget qui impliquait beaucoup d'investissements – parce que j'ai bien entendu M. Mampaka. En fait, je craignais que l'opposition nous dise qu'on investissait trop, parce qu'on s'avoue qu'on va continuer à le faire. M. Mampaka dit au contraire que c'est un budget sans investissement. Or, les recettes qu'on a pu lever, c'est 170 millions d'euros – je crois qu'on n'avait jamais fait mieux. Donc, j'avoue que je m'attendais plutôt à être chahuté par l'opposition. Mais bon, si vous trouvez qu'on n'investit pas assez...

Je vois mes collègues à qui j'avait dit : « Les amis, il faut se calmer. » Eh bien finalement, vous voyez, le débat avec l'opposition aurait pu aller plus loin !

*(Rires sur les bancs de la majorité.)*

Donc, je pense que M. Mampaka n'a peut-être pas vu le chiffre total et, en effet, beaucoup de pouvoirs subsidiaires nous ont aidés là-dessus. C'est une bonne chose, parce qu'on voulait continuer à avancer. C'est assez normal qu'il y ait

des oppositions là-dessus, mais on essaye de poursuivre ce chemin, qui porte manifestement ses fruits vu le nombre d'habitants qui se décident à vivre en ville – ça aussi, ça compte. De montrer la rénovation d'espaces publics, les équipements collectifs, les équipements publics... Voilà : nos quartiers continuent à s'équiper, c'est une bonne chose.

On espère quand même vous convaincre, projet par projet. En tout cas, lorsque nous aurons le débat, lorsqu'on pourra les traiter, vous percevrez la vision que recèle ce budget. C'est vrai que ce n'est pas toujours évident de s'y retrouver comme ça, mais quand les projets arrivent devant le Conseil, là on les sent. Pour le reste, en effet, c'est normal qu'il y ait des remarques de l'opposition. Ça doit aussi nous titiller, nous rappeler qu'on se doit aussi d'être vigilant. Parce que c'est vrai, je vous le concède, c'est évidemment de l'argent public que nous gérons, celui de nos concitoyens. Et on fait tout pour l'utiliser vraiment avec parcimonie, mais aussi en donnant de l'ambition à nos quartiers, comme je l'ai dit à plusieurs reprises.

Voilà ce que j'avais à dire sur cette première salve d'interventions pour remercier encore une fois mes collègues du Collège et de la majorité qui accepteront de nous soutenir. Parce que je pense qu'en effet, on retourne vers une voie qui sort de cette situation de confinement. Je veux le dire, ces deux derniers week-ends, ceux qui se promenaient à Bruxelles ont pu voir des terrasses pleines, des restaurants remplis, des centres culturels, des expositions... Il y avait du monde. Et des hôtels remplis aussi. On sent quand même que quelque chose se passe, quelque chose de positif, même si la situation de nos concitoyens est extrêmement dure, en particulier avec tout ce qui touche à l'énergie. Je pense que ça reste un point d'attention énorme par rapport à la paupérisation.

Et tout le travail qu'on a mené sur le terrain, avec M. Hellings et M. Zian, pour sensibiliser les gens sur l'intérêt et les possibilités de réduire leur facture

énergétique, était aussi important parce que comme vous le savez, le pouvoir d'achat restera un enjeu majeur pour que notre Ville se porte mieux.

Voilà, monsieur le Président, ce que je voulais dire dans un premier temps.

**M. Hellings**, échevin.- Merci, monsieur le Président. Chers collègues, je vais répondre à chacune de vos questions, mais en commençant avec un petit commentaire sur le contexte difficile auquel répond ce budget : on sort d'une pandémie et on doit gérer les conséquences de la crise énergétique induite par les phénomènes géostratégiques.

Dans cette majorité, c'est face au mur qu'on reconnaît le maçon. C'est ainsi qu'on reconnaît la solidité d'une majorité quand elle se montre capable d'élaborer un budget dans un contexte aussi incertain. Et ça s'est fait d'une façon concertée, agréable, mais aussi responsable. Les trois lignes de force que sont la solidarité, le climat et la reprise économique que représente ce budget sont bel et bien présents, et il y répond.

Alors, monsieur Wauters, par rapport à la nouvelle taxe sur l'occupation de voirie, vous demandiez si on voyait un impact sur les actuels et futurs travaux en matière climatique. En fait, comme l'a dit le bourgmestre, ça concerne essentiellement des chantiers de promotion immobilière. Aujourd'hui, incontestablement, nous avons de plus en plus de chantiers de très grands ensembles, sur lesquels des promoteurs immobiliers font une plus-value considérable. Donc, c'est une taxe qui est axée avant tout vers les grands promoteurs immobiliers et elle ne touche qu'un tout petit pourcentage de chantiers privés. L'impact pour ces chantiers privés – on a évidemment fait le calcul – équivaut à une centaine d'euros. Pour un échafaudage placé pendant quelques jours, avec en plus un container, ça correspond à une augmentation de l'ordre de 150 à 200 € pour un chantier classique – un particulier qui, par exemple, rénoverait son toit ou sa façade. Par contre, on peut capter – et ça, je

pense que c'est très important –, une partie de la plus-value réalisée par les promoteurs immobiliers dans nos quartiers, et pas uniquement dans le centre, mais sur tout le territoire de la Ville.

Donc, c'est très important. On peut faire les deux. On peut financer nos politiques climatiques, sociales et de reprise économique par cette taxe, qui touche d'abord les plus riches.

Par rapport à votre question très spécifique sur les 30.000 € qui concernent le branding, en fait, il ne s'agit pas de ça : comme vous savez, dans le cadre du plan climat, nous verdurisons à tour de bras le parc auto. En fait, il s'agit juste d'accoler des stickers pour signaler que le véhicule est vert et appartient à la Ville de Bruxelles. C'est un budget maximal qui servira en 2022 à habiller une centaine de véhicules, puisque nous remplaçons les véhicules diesel par des véhicules électriques, ou au gaz quand il s'agit de véhicules utilitaires. Il s'agit donc d'un tout petit budget, et un budget maximal : on ne va pas dépenser 30.000 € en autocollants.

Par rapport à la réflexion de M. Weytsman sur la répartition des budgets, il y a un élément extrêmement important dont cette majorité peut être très fière : ce n'est pas parce qu'un budget est inscrit chez un collègue qu'il nous est impossible de le modifier. On peut notamment verdir le budget. Le budget de gardiennage, par exemple, 21 millions d'euros, ne relève pas de mon échevinat. Mais le marché a été rédigé par nos services et nous y avons inscrit des clauses environnementales, mais surtout sociales et de respect des droits humains. C'est 21 millions qui sont confiés à la gestion d'un autre échevin comme moi, mais qui sont néanmoins utilisés dans le bon sens.

Pareil pour le budget du mobilier : nous sommes parvenus à imaginer de la récupération de meubles. Sur ce budget assez conséquent de plusieurs dizaines de millions d'euros pour équiper les écoles ou pour le nouveau centre

administratif, nous avons inscrit des clauses environnementales sur la récupération de meubles. Et vous verrez au moment de l'inauguration que nous avons à la fois été capables, lors du déménagement, de récupérer des anciens meubles plutôt que d'en racheter de nouveaux et, surtout, de veiller à ce le mobilier neuf réponde à d'importants labels écologiques.

Par rapport aux rentrées en matière de recettes de salles de sport, monsieur Weytsman, il y a en effet une augmentation de 35 % par rapport à 2018. La raison en est simple : jamais, dans l'histoire de la Ville de Bruxelles, le stade Roi Baudouin n'avait encore accueilli sept concerts en un an. Or cet été, ce sera bien le cas : deux concerts d'Ed Sheeran, quatre de Coldplay et un des Rolling Stones.

C'est donc la forte occupation du stade qui justifie l'augmentation des recettes en matière d'infrastructures sportives et pas, comme vous le supputiez, une quelconque augmentation des tarifs pour les clubs sportifs qui utilisent nos infrastructures. Ceux-ci sont inchangés et nous n'envisageons pas d'augmentation.

M. Mampaka affirme qu'on ne va pas « chercher le budget auprès de la Région ou de l'État fédéral » ? Eh bien sachez qu'il y a un budget de 3,9 millions d'euros cumulé levé auprès du Fonds régional bruxellois pour le refinancement des trésoreries communales (FRBRTC) et du Programme triennal d'investissement pour les infrastructures sportives (PTIS). Près de 4 millions qui complètent le budget de la Ville pour rénover nos infrastructures sportives ou en construire de nouvelles.

Par rapport au stade Roi Baudouin, monsieur Mampaka, 2 millions d'euros sont bel et bien investis pour ajouter une piste. Ça veut dire qu'on pérennise l'événement d'athlétisme mondial qu'est le Mémorial Van Damme, qui repasser en phase élite grâce à cette nouvelle piste. Deuxièmement, 1 million

supplémentaire est également prévu pour divers travaux d'entretien de base qui n'ont plus été faits depuis 13 ans et la rénovation de la piste – dont vous aviez pris l'initiative. Et ces 3 millions d'investissement serviront en outre à étayer le dépôt de candidature de la Belgique et de Bruxelles pour accueillir la phase finale de la Nations League. Ça veut dire qu'on va prévoir essentiellement au budget 2023 les budgets correspondant à la modification du stade pour les besoins de cette compétition. Mais nous affectons dès à présent ces 3 millions au stade dans cette perspective.

Quant aux commentaires de nombreux conseillers sur les études que nous faisons réaliser, je voudrais d'abord souligner, madame El Bakri et monsieur Weytsman, que je ne sais pas où vous allez chercher ces millions d'études.

Par contre, ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas entamer des projets ambitieux comme une toute nouvelle façon d'appréhender la gestion des inondations, par exemple, en particulier dans le bas de Laeken, sans une étude approfondie sur toutes les surfaces, privées et publiques, qui peuvent faire l'objet d'une gestion différenciée des eaux de pluie. Pour faire en sorte que les caves du bas de Laeken ne soient plus du tout – ou moins – inondées en cas de fortes intempéries, on a besoin d'une étude. Il faut déterminer que x milliers de mètres carrés de toitures du stade Roi Baudouin, du Trademart, de l'hôpital Brugmann ou d'autres institutions situées en amont de la vallée du Molenbeek pourraient servir au tamponnage des eaux de pluie. C'est très concret. C'est grâce à ça que, d'ici quelques mois et dans le cadre du plan climat, nous pourrions déterminer que ces travaux d'infiltration et de récolte d'eaux de pluie dans des citernes doivent être faits à tel ou tel endroit. C'est x milliers de mètres cubes qui ne couleront pas au fond de la vallée, ni dans les caves des Laekenois.

C'est donc très important de travailler en connaissant le terrain et les conclusions de ces études qui nous permettent de prendre les bonnes décisions

et d'allouer le bon budget au bon endroit. Ce n'est qu'un simple exemple, mais éloquent, et qui s'applique à toutes les matières.

Sur les investissements en termes de sport, dont parlait M. Mampaka, il y a eu une réorientation très claire des budgets vers la création d'infrastructures accessibles à tous et toutes dans l'espace public.

À Haren, par exemple – sachant que des membres de votre groupe y sont très attentifs –, on va voir cette année la création d'un espace sportif en plein air, le fameux terrain aux bosses qui va être rénové rue de Verdun. Le complexe Agora du Petit Chemin Vert sera aussi rénové : 200.000 €. Et 150.000 € à Haren.

À Versailles, les terrains que vous avez inaugurés, monsieur Mampaka, vont être rénovés à hauteur de 200.000 €. Val Maria : 100.000 € vont être alloués aussi à l'Agora Space.

Donc, dans les six mois que nous avons pour effectuer ces travaux, il y a une réorientation du budget vers la pratique du sport en plein air, accessible à toutes et à tous. En insistant bien sur « toutes », parce que dans chaque projet finalisé, on prévoit des engins spécifiquement attractifs pour la pratique du sport par les femmes. On a besoin de voir plus de femmes s'adonner au sport dans nos parcs ou dans différents espaces publics. Il s'agit donc bien de réorientation.

Un dernier élément très important : en matière d'environnement, évidemment, le gros du budget se trouve à l'extraordinaire. Nous avons calculé, il y a dans ce volet un montant total de 37,5 millions d'euros consacré à la rénovation énergétique.

J'ai parlé de 9 millions, tout à l'heure en section, alloués à la rénovation énergétique en tant que telle, c'est-à-dire uniquement à la rénovation du toit : pour l'isoler, on place des panneaux solaires ou une toiture verte, etc. Mais il y a en plus quasiment 28 millions dédiés à de la rénovation, donc forcément énergétique. En tout, une enveloppe de près 38 millions est affectée à la

rénovation de bâtiments publics, dont des écoles, des bibliothèques, etc. Des espaces de services, mais aussi les logements sociaux : n'oubliez pas que notre grand axe de travail en matière climatique, c'est l'isolation des logements sociaux de la Ville de Bruxelles, le Foyer laekenois et le Logement bruxellois. À cette fin, nous avons prévu cette année 5 millions d'euros, dans le cadre d'une enveloppe globale de 75 millions d'euros sur six ans, investis au Foyer laekenois et au Logement bruxellois. Pas plus tard que la semaine dernière, la présidente du Foyer laekenois, Mme Temmerman, a inauguré 120 logements sociaux dans le bloc 4 de la Cité modèle : des logements flambant neufs, peu consommateurs d'énergie fossile – voire pas du tout, puisqu'ils sont passifs.

La politique climatique, ce n'est plus comme autrefois deux éco-conseillers qui vont faire traverser des animaux. Il faut toujours le faire, mais ce qui nous occupe principalement est l'isolation. Parce que ça répond non seulement à l'enjeu climatique, mais aussi à l'enjeu géostratégique de nous rendre moins dépendants voire plus dépendants du tout des hydrocarbures qui viennent de zones en conflit. Je pense en particulier à la Russie qui, aujourd'hui, joue un rôle désastreux dans la déstabilisation de l'est de l'Europe.

Il y a énormément de projets et ces projets, nous avons choisi de les maintenir. Ça représente des millions d'euros d'investissements publics. Nous avons maintenu un niveau d'engagement très élevé dans ces projets de rénovation et de rénovation énergétique parce qu'on sait que c'est seulement comme ça qu'on peut répondre à l'enjeu climatique, et à un tout nouvel enjeu géostratégique. Voilà, je pense avoir répondu à vos questions.

**M. Maingain**, échevin.- Merci, monsieur le Président. Chers collègues, merci pour vos questions et vos remarques. Merci à M. Wauters pour ses suggestions positives. Si on continue à essayer d'aller vers plus de présence sur le terrain, en

investissant dans un schéma de développement commercial qui couvrira l'ensemble de nos quartiers, avec des actions menées sur tous les terrains, dans tous les quartiers, sans en oublier aucun, cela ne veut pas dire qu'on monopolise un fonctionnaire pour chaque commerçante. Ce n'est ni vrai, ni possible, mais nous continuons à augmenter notre soutien, et dans tous les quartiers.

Vous dites que tout en voulant rénover les façades, et donc inciter les commerçants à rénover la leur, nous augmentons la taxe d'occupation sur l'espace public – et j'y reviendrai. Alors que fait-on ? Le budget prévoit justement une prime (chez ma collègue Persoons), pour les citoyens comme pour les entreprises ou commerçants, pour rénover l'ensemble des façades de leurs bâtiments, et une prime spécifique est proposée aux commerces qui en ont la capacité pour rénover leurs devantures commerciales. Le budget extraordinaire prévoit 200.000 € à cette fin.

Vous dites souvent que la répétition ne transforme pas un mensonge en vérité, monsieur Weytsman, mais la répétition des slogans du MR n'en fait pas non plus des vérités !

Et sur la « course au PTB », je ris quand même un peu quand je vois le côté très élastique des cordons sanitaires pour le MR, qui a finalement plus que rattrapé le PTB, puisqu'il intègre aujourd'hui ses ex-membres...

Quoi qu'il en soit, vous nous taxez de musée des horreurs, mais ce n'est pas parce que vous dites qu'il y a une augmentation de 38 % des taxes communales que les taux ont augmenté. Il y a une augmentation des budgets, parce qu'il y a des enrôlements, une activité complémentaire, que les budgets des années précédentes prévoyaient également des suppressions de taxes. Et donc oui : les Bruxellois sont préservés par la non-augmentation de l'IPP et du précompte, comme le prévoyait notre accord de majorité.

Et à part l'occupation de l'espace public et des bureaux – j'y reviendrai –, aucun taux de taxe visant l'activité économique ou le citoyen n'a été relevé, si ce n'est le mécanisme d'indexation automatique des taxes précédemment introduites par le MR, sous la précédente majorité.

Vous pouvez contester, mais c'est la réalité : des indexations de taxe sur les kermesses, par exemple, que nous avons gelées pendant la crise COVID. Je sais que le MR est d'habitude très à l'aise avec les sauts d'index, et on l'a fait aussi pour les taxes pendant la pandémie.

Sur la recette, là encore vous nous parlez d'augmentation de la taxe sur les bureaux qui va faire fuir les entreprises. Eh bien, ne fût-ce que dans le centre-ville, je vois 25.000 m<sup>2</sup> de bureaux prévus en construction, rien que sur la zone piétonne – ce n'est pas vraiment le reflet d'une fuite des bureaux... Je vois que dans le quartier européen, la Commission européenne renforce aussi ses espaces de bureaux dans nos quartiers commerçants. Mais ce n'est pas grave.

Surtout, ce que nous avons prévu en compensation de ces augmentations de taxes – et qui n'avait jamais été prévu par le MR –, c'est une exonération pour les professions libérales qui ont leurs bureaux chez eux : les avocats, architectes... Effectivement, nous avons relevé le plafond de l'exonération de taxe sur les bureaux à 100 m<sup>2</sup> au lieu de 25 auparavant. C'est dans le « musée des horreurs » de notre rage taxatoire... Si exonérer les indépendants est une horreur, c'est une horreur que j'assume bien volontiers !

On peut continuer à dire que les taxes sur l'occupation de l'espace public n'existent pas à Uccle, ça n'en fera pas une vérité. J'ai relu mes notes, cette taxe existe : en cas de travaux, 75 centimes par mètre carré occupé, plus minimum 25 € par jour pour les conteneurs et les échafaudages. À Uccle, monsieur Weytsman. Vous parliez bien de celle-là, on réécouterà si vous voulez...

Idem pour les extensions de terrasses : on n'a pas touché au taux, si ce n'est, de

nouveau, l'indexation mise en place par le MR. Par contre, on a intégralement fait sauter les redevances-terrasses pendant la crise COVID. Et on a offert la mise en place des extensions-terrasses – la Ville était pionnière, et beaucoup d'autres nous ont suivis, y compris des Communes libérales.

C'est donc un vrai coup de pouce aux électeurs qui pensent parfois qu'il n'y a que le MR pour qui il faut voter – c'est-à-dire pas mal de commerçants...

Vous pouvez continuer à dire que rien n'a été fait en politique d'émancipation, ça n'en fait pas non plus une vérité. Nous avons mis en place la convention avec Job Yourself, reconduite chaque année pour inciter à l'entrepreneuriat – j'étais encore hier avec vos co-légionnaires pour soutenir l'asbl 100 000 entrepreneurs. Nous avons une nouvelle enveloppe budgétaire de 150.000 euros pour subsidier des projets en termes d'emploi.

Vous pouvez continuer à dire que rien n'est fait, mais la réalité, c'est qu'il y a des choses qui ne sont pas faites par le MR et qui sont aujourd'hui faites par DÉFI dans le cadre de cette majorité. Vous pouvez continuer à prétendre que dans les quartiers de Bruxelles, le taux de chômage des jeunes est de 40 %, ça n'en fait pas non plus la vérité, en tout cas pas partout. Est-ce que je suis satisfait des taux ? Non ! Mais si on les déchiffre avec un tant soit peu d'honnêteté intellectuelle, alors le chômage des jeunes atteint 8 % dans le centre-ville, 14 % à Haren, 11 % à Laeken et 11 % à Neder-over-Heembeek – les moins de 25 ans, selon les statistiques d'Actiris, je viens de les consulter. Est-ce que j'en suis satisfait ? Non. Est-ce qu'on doit continuer à en faire plus ? Oui, et c'est ce que nous allons faire, mais les taux que vous annoncez sont erronés.

Vous pouvez continuer à dire qu'il n'y a pas eu de plan de relance, pas de plan de soutien. La réalité, c'est que ce budget prévoit encore 1,3 million d'euros, notamment pour soutenir Entreprendre Bruxelles dans ses politiques de relance

du commerce. Nous augmentons le budget des associations de commerçants, et justement pour les soutenir, mener des projets d'attractivité pour Bruxelles, continuer à coopérer avec les commerçants pour faire revenir les clients.

Vous pouvez continuer à dire que rien n'est fait, ça n'en fait pas une vérité...

Nous avons aussi prévu un budget de 200.000 € – un grand combat que mène DÉFI depuis le début de cette crise COVID – pour aider les commerçants à se préserver à long terme des troubles et conséquences d'une crise épidémique, en investissant par exemple pour les aider à financer ces mécanismes de ventilation qui leur permettraient, je l'espère, d'être plus résistants face à d'autres épidémies et/ou au retour éventuel du coronavirus – et je suis heureux de voir enfin bouger le gouvernement fédéral sur son plan de ventilation.

Voilà mes réponses, chers collègues, monsieur le Bourgmestre, chers conseillers. Comme je le dis, la vérité prend parfois du temps, mais elle finit toujours par arriver !

**M. Wauters**.- Très rapidement, je vous remercie, messieurs le Bourgmestre et les échevins qui avez pris la parole pour défendre votre projet. C'est la moindre des choses que vous puissiez le faire et, qu'on puisse vous entendre, c'est déjà bien. Je ne vais pas tout reprendre mais simplement relever deux ou trois points, puisque nous avons le dernier mot. Je voulais juste revenir sur le thème des espaces verts et de la propreté. C'est vrai que je ne l'ai pas dit tout à l'heure, mais à travers la discussion je me suis fait la réflexion que ce budget était quand même très vague et essentiellement alloué à des politiques plutôt réactives que proactives.

Depuis le début de la législature, on n'a pas encore eu l'occasion d'apprécier vraiment les fruits de ce travail de prévention – ni même de réaction, puisque j'ai dit que c'était parfois fort réactif. Sérieusement, est-ce qu'on ne devrait pas réfléchir – au-delà des divergences politiques – à changer d'approche ? Par

rapport à cette notion de propreté publique d'une part – et Dieu sait qu'on est revenu régulièrement avec des propositions –, mais aussi sur les aménagements d'espaces verts. J'ai parlé tout à l'heure des intérieurs d'îlots et il n'y a pas eu de réponse à ce sujet. Or c'est vraiment une question qu'on doit prendre à bras-le-corps, et pas en saupoudrant de petits projets...

J'ai presque envie de plaider pour que l'échevine en charge de ces matières puisse disposer d'un budget suffisamment conséquent pour répondre à une urgence aujourd'hui importante en termes d'environnement, de biodiversité, avec le plan canopée et autres, parce que je trouve que c'est vraiment le maillon faible de ce budget. C'est extrêmement dommage.

Je ne suis absolument pas convaincu – mais on ne doit pas forcément être d'accord sur tout – par les arguments qui ont été développés concernant la taxe sur l'occupation de l'espace public.

Non, ce n'est pas vrai, quand on rénove une maison, notamment en vue de la rendre moins énergivore, que le container ne va rester que deux ou trois jours, ou l'échafaudage une semaine. Ce n'est tout simplement pas vrai ! Juste en face de chez moi, il y a justement des échafaudages depuis des mois – certains collègues qui vivent juste à côté peuvent en témoigner. Or, ce ne sont pas de grandes multinationales ou entreprises, mais de simples particuliers.

Votre argument n'est pas valable et je trouve ça très dommage parce que, dans une ville qui a grand besoin de rénover ses façades, poser du double vitrage, refaire les toitures, isoler, etc., cette augmentation de taxe n'est clairement pas un bon signal.

Vous ne m'avez absolument pas convaincu !

**M. le Bourgmestre**.- Mais attendez, monsieur Wauters. Je vous interromps une seconde, mais en quoi rénover du double vitrage impliquerait nécessairement qu'on occupe la voirie ? Parce qu'ils rentrent à l'intérieur. Moi-même, je n'en ai

pas eu besoin pour rénover ma maison.

Pourquoi dites vous ça ? On pourrait croire que pour rénover sa maison on paie automatiquement une taxe sur l'occupation de la voirie publique. Mais ce n'est pas vrai : seulement quand on occupe effectivement la voirie !

**M. Wauters**.- Mais si, parce qu'on doit demander des panneaux de signalisation à la Ville de Bruxelles pour que...

**M. le Bourgmestre**.- Uniquement si l'espace est occupé.

**M. Wauters**.- Pardon, mais pour faire livrer vos châssis, il faut évidemment une camionnette.

**M. le Bourgmestre**.- Mais ce n'est pas la même chose ! Quand on paye pour réserver un emplacement, ce n'est pas du tout la taxe sur l'occupation de la voirie. parce que vous n'avez pas compris : soit vous réservez du stationnement, à 115 € ou je ne sais plus combien par jour. C'est plus cher que les mètres carrés, parce que c'est à un moment précis, et quand vos châssis arrivent, ça ne bouge pas.

C'est pour ça que je vous ai interrompu, il y avait manifestement une confusion et je ne voudrais pas qu'elle perdure.

**M. Wauters**.- C'est encore plus cher, et c'est bien ce que je disais.

En fait, vous me donnez des arguments supplémentaires, merci ! On n'est pas d'accord.

**M. le Bourgmestre**.- Par contre, il faut savoir de quoi on parle. Si vous occupez

la voirie pendant longtemps (container, échafaudages...), j'ai fait le calcul : pour une maison classique, avec votre échafaudage pendant six mois – ce dont vous parliez en section –, on arriverait à un total, je pense, de 2.800 €.

**M. Wauters.**- Oui, c'est exactement ce que nous avons devant chez nous, voire plus...

**M. le Bourgmestre.**- Dans l'exemple de Mme El Bakri, où depuis déjà un mois, il y a un échafaudage sur lequel personne ne travaille. Eh bien, je peux vous dire que nous, nous sommes tout le temps interpellés par des gens qui se plaignent : « C'est insupportable ! On bloque la voirie, on met des parpaings, des sacs de ciment, etc. »

Nous ne voulons plus de ces troubles de voisinage, monsieur Wauters !

Et, s'il vous plaît, arrêtez de dire que quelqu'un qui refait ses châssis va être taxé, ce n'est pas vrai !

**M. Wauters.**- Merci, monsieur le Bourgmestre, de m'avoir gentiment interrompu. Si je peux...

**M. le Bourgmestre.**- Pour corriger quelque chose qui n'était pas juste.

**M. Wauters.**- ... Je dis seulement que l'objectif que vous décrivez, soit de toucher essentiellement les grosses sociétés, n'est pas réaliste. En fait, ça touche aussi bien des particuliers. C'est mon avis, je n'en changerai pas, et les arguments que vous venez de développer me confortent dans cette idée. Mais sur ce point, restons-en là, même si c'est dommage – je ne m'en réjouis pas.

**M. le Bourgmestre.**- C'est dommage que vous ne le compreniez pas.

**M. Wauters.**- Écoutez, peut-être que vous non plus...

Alors pour terminer, par rapport au problème des fortes augmentations sur les grands chantiers évoqué tout à l'heure par M. Coomans de Brachène – Beer Temple, De Ligne, etc. –, en fait, au point où les projets sont engagés aujourd'hui, on ne peut plus reculer. Donc, ça veut dire que si dans les mois, voire les années à venir, on vient encore nous annoncer des suppléments, comme on l'a fait très régulièrement depuis le début de cette législature, nous ne pourrions évidemment que les acter.

La Ville est tellement engagée dans ces projets qu'il est tout à fait impossible de reculer. Ce serait encore plus catastrophique, vu les sommes déjà engagées. C'est une réflexion que je trouvais quand même intéressante à relever.

Pour le reste, vous ne nous avez pas convaincus de voter pour votre budget, malgré vos arguments et nous resterons donc sur le choix que nous avons fait. Je vous remercie.

**M. Weytsman.**- Je vous remercie, monsieur le Président. Pour répondre à M. Maingain, je pense que la vocation de tout parti politique et de notre engagement est de convaincre, et partout, dans tous les quartiers. Et donc, monsieur Maingain, monsieur le Bourgmestre, monsieur le Président, s'il y a des gens qui ont par le passé voté pour l'extrême droite, l'extrême gauche, PS et Ecolo, que nous arrivons à convaincre et qu'ils souhaitent aujourd'hui nous soutenir, ils sont plus que bienvenus pour voter pour le MR en 2024, ou même nous rejoindre pour nous aider encore davantage.

Si nous arrivons à convaincre des électeurs de DÉFI, d'Ecolo et du PS dans différents quartiers, c'est tout à fait normal qu'ils puissent voter pour nous et peut-être nous rejoindre également. Du moins dans un parti démocratique –

parce que pour ma part, j'estime que l'extrême droite et l'extrême gauche n'en sont pas.

À mon avis, vu sa remarque, M. Maingain a dû être un peu touché par le 1 % du budget, mais j'entends qu'on a aussi vocation, évidemment, à travailler de façon transversale. C'est noble de travailler de cette façon, et ça soulève parfois aussi quelques difficultés dans une majorité – je crois que celle-ci en a souvent.

Mais bon, on ne peut pas quand même pas tout réinventer, monsieur Maingain. Ce que j'essayais d'expliquer, c'est que quand les temps sont difficiles – et je reconnais que c'est le cas au moment d'adopter ce budget –, on essaye de faire des efforts en tâchant de faire rentrer quelques petites recettes. Généralement, d'ailleurs, au gouvernement fédéral, on disait souvent qu'il fallait un tiers de recettes nouvelles, un tiers de bricolage et un tiers d'efforts ou de diminution des dépenses. Ici, je ne sais pas si vous voyez une seule dépense diminuer... S'il y a des diminutions, monsieur Maingain, j'aimerais que vous l'exposiez, parce que ça n'a pas encore été évoqué aujourd'hui.

Donc, la réalité d'une majorité avec DÉFI, c'est que 100 % de l'effort porte bien sur une augmentation des recettes. Et celles-ci pèsent sur des grandes entreprises, encore que ces grandes entreprises, il faut au moins qu'elles restent ici à Bruxelles pour engager un maximum de personnes, en particulier dans les quartiers où vous ne semblez pas bien informé du taux de chômage. Vous venez de vérifier ? Eh bien, regardez bien les taux enregistrés dans les quartiers : le bas des Marolles, Anneessens, la Cité modèle, Versailles... vous verrez que les jeunes sont particulièrement exposés.

Donc je crois, au contraire, que nous devons retenir des grandes entreprises à Bruxelles.

Les petites entreprises aussi, il faut les garder à Bruxelles et pas – tel que

j'interprète ce budget aujourd'hui – agir de façon à limiter le pouvoir d'achat des Bruxelloises et Bruxellois. Pour ma part, monsieur Maingain, je me permets de vous répondre que j'ai cité Entreprendre, la Mission locale et JobYourself – on a d'ailleurs eu un débat sur JobYourself –, et tout ce que je demande par rapport à ça est de faire plus. Parce que je pense que la formation, l'emploi, l'économie, la création d'activités et d'entrepreneuriat, c'est la solution d'émancipation pour les Bruxelloises et Bruxellois, dans une ville qui, année après année, se paupérise – on ne peut peut-être pas les expliquer aujourd'hui, mais ce sont les chiffres, notamment, de la fiscalité sur le travail.

Alors, vous ne m'avez pas répondu sur l'augmentation de 38 % des taxes communales depuis 2018, depuis le début de cette législature. Monsieur Maingain, c'est erroné de dire que nous avons indexé automatiquement cette taxe communale : c'est une augmentation de 38 % en quelques années. Vous ne dites pas non plus comment on allait absorber les surfaces de bureaux...

**M. le Bourgmestre.**- Excusez-moi, juste pour bien comprendre, c'est 38 % de la recette, dont vous parlez ?

**M. Weytsman.**- Oui, c'est bien ça.

**M. le Bourgmestre.**- Alors, c'est peut-être aussi qu'il y a plus d'activités. Vous reconnaissez qu'on travaille bien, puisqu'il y a plus d'activités.

**M. Weytsman.**- En 2021/2022, il y a moins d'activité et je pense que vous le savez bien.

**M. le Bourgmestre.**- Mais non, parce que si vous prenez le précompte

immobilier (PRI), qui est la grosse taxe, rien que de 2018 à maintenant, c'est près de 25 ou 30 millions d'euros en nominal, le PRI symbolisant aussi le fait que la ville se rénove, se construit, je pose la question pour être sûr de comprendre : si c'est ça, le nominal, et vous parlez de 38 %, à taux égal, ça me paraît plutôt une bonne nouvelle.

**M. Weytsman**.- Mais non, je vais vous expliquer : le PRI, c'est une taxe sur une situation figée. Le précompte que le bien...

**M. le Bourgmestre**.- Je parle des vieux immeubles, pas de nouvelles constructions.

**M. Weytsman**.- Oui, bien sûr. D'abord, je souligne toujours que la perception est une bonne chose et c'est encore heureux, dans la capitale de la Belgique, que l'on maintienne...

**M. le Bourgmestre**.- Mais donc, ce n'est pas une augmentation des taxes, une augmentation de l'assiette !

**M. Weytsman**.- Si, il y a une augmentation des taxes par un mécanisme d'indexation que M. Maingain a rappelé, qui est une vraie volonté de cette majorité, votée au début...

**M. Maingain**, échevin.- Oui, par le MR !

**M. Weytsman**.- ...Puis, dans la taxe communale, il y a différentes taxes qui ont été augmentées encore les années antérieures...

**M. le Bourgmestre**.- Mais pas de 38 % !

**M. Weytsman**.- ...C'est toutes les taxes communales que vous reprenez : surfaces de bureaux – je vais en reparler –, occupation temporaire de la voirie. Et reconnaissez aussi qu'il y a une grande différence entre le précompte immobilier, qui est une taxe sur une situation, tandis qu'une taxe communale est normalement en relation avec l'activité économique. Et celle-ci n'était pas très élevée en 2020, la taxe communale était plus basse. Celle de 2021 est en augmentation...

**M. le Bourgmestre**.- Non, ce n'est pas vrai.

**M. Weytsman**.- Est-ce que je peux, s'il vous plaît, continuer mon raisonnement ?!

**M. le Bourgmestre**.- Oui, c'est juste parce que vous m'interpellez là-dessus, et ce que vous dites n'est pas vrai, c'est une contre-vérité. Le PRI, imaginons qu'il n'y ait pas d'activité, que l'immeuble disparaisse, parce qu'à un moment donné, c'est un choix qui se fait, ...

**M. Weytsman**.- Mais l'immeuble est là, monsieur...

**M. le Bourgmestre**.- ...il n'y a plus d'immobilier ! Ici, l'augmentation du précompte, c'est parce qu'on a de nouveaux immeubles qui se construisent. Et quand vous rénovez un immeuble, je l'ai expliqué dans la première réponse que je vous ai faite – Mme Persoons peut préciser le nombre de permis –, le cadastre est revu, vous le savez bien.

Prenons les immeubles du quartier Nord, quand ils poussent comme c'est le cas pour l'instant, ils amènent évidemment un autre rendement, comme tout ce qui

se développe au Canal ! Donc, c'est une autre densité de population, ça augmente... malheureusement pas assez à l'IPP, mais certainement au PRI !

**M. Weytsman**.- Je ne vois pas ce que vous voulez dire. Qu'est-ce que vous essayez de démontrer ?

**M. le Bourgmestre**.- Ne dites pas que le PRI, c'est une espèce de *flat tax*, dans laquelle la Ville ne ferait rien. Je veux seulement corriger ce qui n'est pas juste.

**M. Weytsman**.- Mais vous mélangez tout ! Je n'ai pas dit que c'était une *flat tax* ! Je ne critique pas le PRI, je parle des taxes communales.

Vous essayez de nous dire que la taxe communale est corrélée avec le PRI ? Il doit y avoir une corrélation : les taxes communales ont diminué quand l'activité économique a diminué. Depuis, elles reprennent.

Je dis simplement – et là, on peut être d'accord – qu'il y a un mécanisme d'indexation, qu'il y a des hausses sur l'assiette, parce que vous nous le proposez aujourd'hui, et sur le taux. Donc ça, c'est incontestable.

Ensuite, sur les horodateurs, j'entends M. Maingain dire qu'on n'a pas touché au taux. Mais vous voulez rire ? On a mis des horodateurs partout, monsieur Maingain ! Et jusqu'à 21h...

**M. Maingain**, échevin.- Pour les horodateurs, ce n'est pas un taux. Vous parliez des taxes communales, monsieur Weytsman – ayons un peu d'honnêteté intellectuelle !

Vous parliez de l'augmentation de 38 % des taxes communales et le bourgmestre vient de vous répondre.

Je dis qu'il n'y a aucun taux de taxe communale, si ce n'est l'occupation des bureaux...

**M. Weytsman**.- Si, une indexation automatique.

**M. Maingain**, échevin.- L'indexation que « vous » avez mise en place, monsieur Weytsman. Et ça, ça vous embête, évidemment !

**M. Weytsman**.- On ne les a vraiment pas mises en place, on les a votées au début de cette législature, 2,5 % et...

**M. Maingain**, échevin.- Et de mémoire, Mme Lemesre prévoyait une recette de 15 millions sur les horodateurs.

**M. Weytsman**.- Mais donc, les horodateurs, c'est 60 % d'augmentation. Je sais que ça vous ennuie, parce que ce sont des gens qui payent ça... Et les kermesses, vous allez dire que ça non plus, ça ne bouge pas ? Et les marchés non plus ? Or, il y a aussi une augmentation dans les prix.

**M. Maingain**, échevin.- Oui, dû à l'indexation votée par Mme Lemesre, monsieur Weytsman, évidemment ! L'indexation qui était prévue dans les règlements des marchés ambulants, le tout mis en place par votre collègue du MR...

**M. Weytsman**.- Je vois que moi, monsieur le Président, on n'hésite pas à me couper sans arrêt ! Et pour me dire quoi ?! Mais bon, vous savez quoi ? Si vous voulez, restons-en simplement là. Ce que je demande, c'est que vous reveniez ici nous proposer un autre budget, avec moins de taxes. Puisque vous vouliez le faire, monsieur Maingain, faisons-le ensemble : un budget avec moins de taxes

et aussi un peu d'économies. Mais là, vous faites porter l'intégralité de vos difficultés budgétaires par les Bruxellois. La conclusion, c'est que les grandes sociétés payent plus, les petites sociétés payent plus et les Bruxellois payent plus !

Sur l'occupation temporaire de la voie publique, je ne suis pas vraiment intervenu tout à l'heure. D'abord, Ecolo dit que ça porte sur les riches ? Pourtant, je crois qu'on est bien d'accord pour dire qu'il y a aussi des petits propriétaires qui ne sont pas ou pas spécialement riches.

Ensuite, c'est vrai que ça me choque et c'est pour ça que j'ai proposé un amendement – je ne sais pas si vous voulez l'aborder maintenant. Ça va à l'encontre de tout ce qu'on souhaite dire et faire, c'est-à-dire qu'on encourage depuis longtemps les gens à rénover le bâti, mais on les encourage certainement à isoler davantage. Et il n'y a pas que le double vitrage, il y a aussi l'isolation des façades avant, arrière et parfois même latérales. Tout ça nécessite des travaux, des chantiers, et en général des échafaudages ou simplement des containers.

Donc je ne comprends pas très bien, parce que j'ai contacté la Confédération de la construction, qui n'a jamais été informée de cette taxe. Et sauf erreur de ma part – je sais vous avez fait réaliser l'exercice, vous me corrigerez si je me trompe –, celle de la Ville de Bruxelles sera la plus élevée en Région bruxelloise, avec Ixelles, qui est d'ailleurs la commune où l'immobilier est le plus cher de toute la Belgique, je pense. Mais la Confédération n'a jamais été concertée.

Beaucoup d'entreprises témoignent qu'aujourd'hui, elles viennent déjà de moins en moins travailler à Bruxelles. Pour des difficultés de mobilité, mais aussi à cause de ce type de taxe. Et surtout, ce sont vraiment des particuliers qui vont la supporter, cette taxe, plutôt que les entreprises, c'est ça que je ne

comprends pas. Et pas du tout pendant juste quelques jours : quand on rénove une façade, on s'adresse à une société qui, en moyenne, met généralement 45 à 50 jours pour effectuer ce travail. En décomptant les week-ends, c'est à peu près trois mois d'échafaudages. Pour une façade de 4 mètres, en ajoutant un container ça fait 6 m<sup>2</sup> ; on passe de 432 à 1.080 €.

**M. le Bourgmestre.**- Oui, c'est exact. On parle donc de 600 €, c'est bien ça ?

**M. Weytsman.**- Oui, je parle bien de 600 €, dès qu'il y a un chantier. Mais attention parce que c'est une moyenne. Alors, on est en train de soutenir l'isolation du bâti des logements sociaux, une politique d'ailleurs largement amorcée sous la législature précédente et en complément avec les quadriennaux – mais peu importe : je l'ai toujours soutenue, il n'y a rien de nouveau. Donc d'un côté, on le fait pour les logements sociaux et en même temps, on freine les propriétaires privés qui voudraient le faire.

Et la Confédération explique qu'en plus, ce coût est proportionnellement beaucoup plus important pour un plus le bâtiment est petit et moins cher puisque, évidemment, si le chantier est énorme, ça ne représente pas grand-chose. Mais sur un chantier de petite taille, on nous dit clairement qu'en additionnant les taxes, frais administratifs et autres, ça peut atteindre jusqu'à 30 % du prix total.

Donc, si l'impact diminue à mesure que la taille du chantier augmente, c'est une politique qui ne va selon moi justement pas dans le sens de notre engagement climatique en matière d'isolation des bâtis. Et en plus, ça touche particulièrement les plus petits.

J'ai préparé un double amendement ; comme ça, je le présente directement : sur le premier élément, on s'était mal compris tout à l'heure. Je crois que vous

disiez que 96 % des recettes provenaient des entreprises et pas des particuliers, et je fais donc une proposition d'amendement pour retirer « les particuliers » – ça a peut-être été corrigé qu'entre-temps.

Sinon, je dois au minimum vous faire admettre un amendement pour exonérer de cette taxe tous les investissements de particuliers visant l'isolation du bâti.

Au moins pour ça, s'il vous plaît – ça pourrait peut-être se calculer proportionnellement au total des travaux. Mais on ne peut pas dire qu'on veut isoler le bâti, s'engager à diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> en sachant que 60 % de ces émissions sont dues à une mauvaise isolation et, en même temps, ne pas prévoir une telle exonération.

Donc je proposerai, monsieur le Président, de faire voter cet amendement.

**M. le Président.**- pourrons y revenir après le budget, en abordant les règlements.

**M. Weytsman.**- D'accord. Je pensais juste que c'était le bon moment, comme le bourgmestre a répondu.

J'en viens à une question sur les dépenses sécurité. Sauf erreur de ma part, elles n'ont pas été indexées et ça vaudrait la peine d'en expliquer la raison.

Sur Brussels Expo, vous n'avez pas répondu. On parle encore de 5 millions d'euros qui s'ajoutent aux autres millions précédemment alloués. Quand nous présentera-t-on une stratégie ? Vers où on va ? Qu'est-ce qu'on va faire ?

Je veux bien entendre que Brussels Expo est en difficulté, mais je ne sais pas si on va devoir y injecter chaque fois quelques millions supplémentaires toujours sans disposer d'une stratégie globale sur l'outil, ce qu'il va devenir, et notamment en lien avec Neo 1 et 2.

Les frais de personnel, on en a parlé, mais peut-être que Mme Hariche a

maintenant l'information ? Il y a une dépense en personnel qui est liée en partie au saut d'index et à la politique barémique. Et il y a aussi une augmentation du nombre de personnes engagées en 2020-2021. Je n'ai pas eu la réponse à cette question technique tout à l'heure.

Par ailleurs, sur les 7,4 millions d'euros – monsieur l'échevin semblait surpris – prévus en honoraires, expertises et autres, on demandait la ventilation complète de ce montant : ce qui est repris, études, honoraires, etc. Excusez-moi, mais vous n'avez pas répondu à ça non plus...

**M. le Bourgmestre.**- Oui, il doit y avoir les frais d'architectes et tout ça, là-dedans, non ? Eh bien, donnez-nous l'article, on va vérifier la ventilation de ce montant. C'est 7,4 millions sous le même article ou la somme de votre propre calcul ?

**M. Weytsman.**- C'est dans le rapport budgétaire qui est repris. Et pour répondre à M. Hellings, c'est vrai je ne sais pas si nous y sommes arrivés de notre côté, mais rien que sur les une ou deux dernières années, on avait fait la liste des études. Toutes ne relèvent pas de votre département, mais c'est quand même particulièrement impressionnant, surtout après plus de la moitié de la législature.

Et je ne savais pas si ce montant recelait encore des études par rapport à ce qu'on avait déjà identifié, sur lesquelles on a déjà pu se positionner, ou si c'étaient simplement des honoraires ou frais de consultance – comme vous y recourez régulièrement.

**M. Coomans de Brachène.**- Merci, je vais très rapidement compléter les propos de M. Weytsman.

D'abord, je tiens à revenir sur l'extraordinaire cynisme de votre majorité concernant l'augmentation de ces taxes. Je trouve que ce n'est pas correct, même à l'égard de certains membres ici présents. Je pense notamment à Mme Ben Hamou qui, comme membre du gouvernement bruxellois, fait un effort dans le cadre des primes Révolution pendant que de l'autre côté, vous pourrissez évidemment la situation en augmentant cette taxe de façon absolument considérable !

C'est un très mauvais signal que vous envoyez là, je crois. Je rappelle qu'entre la Ville et la Région, les majorités sont en miroir, et qu'il aurait été à tout le moins correct de vous entendre à ce sujet. Vous ne le faites pas, libre à vous, mais je pense que les Bruxellois jugeront évidemment la cohérence de vos décisions.

Le bourgmestre est sorti, je ne suis pas très surpris et j'aurais pu écrire moi-même tout ce qui allait être dit sur les bâtiments que j'ai évoqués, à savoir le centre administratif, la Bourse, le De Ligne et la ferme Den Bels.

On raconte tout et surtout n'importe quoi ! Je pourrais le résumer avec ce petit refrain que vous connaissez bien et que j'entends depuis trop longtemps : « Tout va très bien, Madame la marquise ! »

Alors surtout, ne changez rien, continuez comme ça... Continuez à dépenser toutes ces dizaines de millions sur le dos des Bruxellois ! Ce sont finalement eux qui ont payé, payent encore et continueront à payer jusqu'en 2024. J'espère qu'ils auront la lucidité de comprendre, justement, que cette majorité n'a pas eu de vision et n'a pas fait le suivi tel qu'elle aurait pu le faire pour des dossiers emblématiques.

Et aujourd'hui, je suis même absolument catastrophé qu'il n'y ait pas même assez de vision pour se rendre compte qu'on est peut-être en train de foncer

droit dans un mur... Et loin de s'en rendre compte, on continue tout droit et surtout on accélère à l'approche de ce mur ! Aujourd'hui, on le constate une première fois avec ce bâtiment de Brucity : les factures commencent à tomber, ça devient une réalité. Mais pas de problème : « Tout va très bien, madame la Marquise ! »

Alors merci, monsieur le Bourgmestre. J'ai dit.

**Mme El Bakri**.- Oui. Très rapidement, il y a deux points sur lesquels je voudrais revenir. D'abord, M. Hellings me demandait où j'allais chercher ces millions. En fait, je les ai trouvés dans votre budget, en récapitulant toutes les demandes d'études, etc. J'ai trois pages de tableau rempli d'études pour X, Y... – je peux vous envoyer le résumé.

Ce qui m'inquiète, c'est parfois l'objet de certaines études. Comme par exemple cette étude pour des slogans afin de donner une image plus verte des voitures de la Ville. « Ce n'est 30.000 €. » me direz-vous. Je suis désolée, mais si la Ville est censée se comporter...

**M. Hellings**, échevin.- Je viens de répondre exactement ça à M. Wauters. Ce sont des étiquettes qu'on met sur des voitures pour signaler que c'est la flotte de la Ville.

**Mme El Bakri**.- Oui, mais ça n'empêche que je vous fais aussi la remarque, monsieur Hellings, que ça vous plaise ou non ! Je le souligne pour dire que ça n'a aucun sens.

Je suis conseillère communale, élue sur une autre liste que M. Wauters, et donc je pose mes questions.

**M. Hellings**, échevin.- C'est un budget qui va servir à des stickers, de

maximum 30.000 €. Le terme « maximum » signifie qu'on ne va pas forcément dépenser toute cette somme, a fortiori pour acheter des autocollants !

**Mme El Bakri**.- Oui, avec l'argent des Bruxellois.

Et je ne vous questionnais pas vraiment, je voulais juste pointer l'absurdité de cette dépense. Si c'est ça, votre marque écologique dans la majorité, tant mieux pour vous !

Reste une question – une vraie question, cette fois – pour Mme Hariche.

Comme je l'ai souligné, le kit scolaire gratuit, c'est une mesure qu'on soutient absolument. Par contre, je voulais quand même m'assurer qu'on parle bien des six classes de primaire. Parce qu'on avait eu ce débat, il y a trois mois.

M. Bauwens vous avait interpellée, nous avons évalué que la mesure devrait coûter quelque 800.000 €, je pense, mais en incluant toutes les écoles de la Ville, et vous aviez répondu que ce serait plutôt de l'ordre de minimum 1,2 million d'euros. Or aujourd'hui, on parle de 500.000 € et je veux être sûre que ça englobe bien les six classes de primaire.

**Mme Hariche**, échevine.- En fait, 1,2 million, c'était pour tout l'enseignement obligatoire, y compris le secondaire.

**Mme El Bakri**.- D'accord. Donc ici, c'est pour toutes les classes de primaire, les écoles communales...

**Mme Hariche**, échevine.- Oui, toutes les classes de primaire. Et dans celles de maternelle, les fournitures sont déjà gratuites.

**Mme El Bakri**.- Très bien, je vous remercie.

**Mme Hariche**, échevine.- J'aimerais encore répondre à M. Weytsman sur la différence entre le compte 2020 et le budget 2021. D'abord, il faut tenir compte du fait que dans le compte 2020, il y a des dépenses qui n'ont pas été faites puisqu'une partie du personnel a été mise en chômage technique. Cela a fait diminuer les coûts réels en personnel de 3 millions d'euros.

Et en ce qui concerne le reste de la somme, j'arrive à un total de 21 au lieu de 38 millions de différence. Soit 16 millions d'euros, qui se déclinent en indexation : 11,33 millions €, pensions complémentaires : 1,33 million €, cotisation de responsabilisation : 250.000 €, augmentation barémique : 3 millions et chèques repas 1,4 million.

Et puis s'ajoutent encore à ça, évidemment, la réforme ACS : 600.000 €, le saut d'échelle barémique pour 2020 : 600.000 € et l'index du mois d'avril 2020 : 900.000 €.

Soit un total de 21 millions d'euros. Nous sommes d'accord ?

**M. Weytsman**.- Oui. Et ma question portait surtout sur le fait que dans les moments difficiles que nous connaissons, budgétairement parlant, il n'y a pas vraiment d'efforts qui sont fournis en termes d'économies, mais beaucoup d'efforts qui sont demandés aux Bruxellois via le volet des recettes.

Vous m'aviez dit qu'en 2020, il y a eu 40 engagements supplémentaires sur l'ensemble de la Ville de Bruxelles, avec évidemment des gens qui partent et qui sont remplacés. Et je redemandais donc s'il n'y a eu aucun engagement supplémentaire en 2021 ?

**Mme Hariche**, échevine.- Non. Mais je veux juste lever une ambiguïté : en 2020, les 40 engagements supplémentaires, c'est en plus du personnel qui a été

remplacé. En 2021, par contre, il n'y a eu que des remplacements.

**M. Weytsman**.- Très bien. Je ne suis pas totalement d'accord avec ça, ce n'est pas le choix politique que je formulerais. Mais peu importe : c'est en tout cas votre réponse.

Je vous remercie pour cette explication.

Et sur Brussels Expo, monsieur le Bourgmestre, je ne suis pas sûr que vous m'avez répondu...

**M. le Bourgmestre**.- Sur Brussels Expo, le plan a été présenté au conseil d'administration. Donc, nous aurons une réunion avec la Région avant les vacances, sur l'ensemble des différents plans. Il y a un plan qui a été adopté par le conseil d'administration de Brussels Expo, qui préfigurait ce financement.

Maintenant, il faut voir comment on va avancer avec la Région. Mais j'espère en effet que ce sera la dernière fois qu'on doit intervenir.

**M. Weytsman**.- C'était bien ma question. C'est 5 millions en plus pour faire quoi ? Donc, au total, avec les différents ajouts, plus des garanties et maintenant ces 5 millions, ça fait 14 millions d'euros, c'est bien ça ?

**M. le Bourgmestre**.- Selon moi, on a investi 12 millions dans Brussels Expo.

**M. Weytsman**.- Oui, 9 en subsides de capital et 3 en garantie. C'est ça ?

**M. le Bourgmestre**.- La garantie n'est pas activée, mais c'était nécessaire pour garantir des emprunts.

**M. Weytsman**.- Mais donc, on était à 9 millions, plus 5, ça fait 14.

**M. le Bourgmestre**.- Non, c'est 12 millions, selon moi. Mais le plan existe et notre administrateur les a, mais...

Avant l'été, on doit avoir une réunion avec la Région pour finaliser l'accord.

**M. Weytsman**.- Les derniers 5 millions, c'est présenté comme de l'extraordinaire. Donc c'est pour un investissement ?

**M. le Bourgmestre**.- C'est une capitalisation : subsides en capital.

**M. Weytsman**.- D'accord.

#### **Vote(s)**

**M. le Président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur la liste des transferts de subsides.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président**.- Les transferts sont adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

**M. le Président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur la dotation de la Ville de Bruxelles à la zone de police de Bruxelles-Capitale Ixelles pour l'exercice 2022.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président**.- La dotation est adoptée, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

**M. le Président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur le plan triennal 2022-2024.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président**.- Le plan est adopté, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

**M. le Président**.- Nous devons à présent nous prononcer sur le budget de la Ville pour l'exercice 2022.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président**.- Le budget est adopté, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

Point 4 - Punt 4

**M. Weytsman**.- Brièvement, par rapport au règlement de la taxe sur l'occupation temporaire de la voie publique, le groupe MR souhaite donc introduire une des deux propositions d'amendements dont j'ai parlé un peu plus tôt pendant la discussion sur le budget.

Je retire le premier, parce qu'il portait sur le fait que seuls 4 % des recettes étaient censés être imputés à des particuliers, mais cette formulation a entre-temps été corrigée. Il reste le second point, à savoir que nous voulons prévoir une exonération pour les particuliers ou les entreprises – puisque ce sont toujours celles-ci qui effectuent les travaux – dès lors que le chantier concerne l'isolation du bâti.

L'isolation du bâti, une priorité pour cette majorité et tout autant pour le MR, est

directement en lien avec la stratégie Révolution promue par le gouvernement bruxellois. Et tout ce qu'on demande est que cette stratégie soit déployée beaucoup plus vite. C'est par ailleurs complémentaire par rapport à l'action que vous menez en matière d'isolation des logements sociaux. Nous sommes très favorables à cette politique et nous l'avons toujours soutenue, mais il faut que tout le monde soit concerné et que le bâti qui relativement vieux de la Région bruxelloise – voire très vieux – soit isolé le plus rapidement possible.

C'est le premier pas pour favoriser la diminution des émissions de CO<sub>2</sub> et progresser vers cet objectif climatique. C'est ce que nous demandent les jeunes, parce que la mauvaise isolation est véritablement la première source des émissions de CO<sub>2</sub> en Région bruxelloise, bien plus que la mobilité, d'ailleurs, même si tous les efforts qui concourent à diminuer les émissions de carbone dans ce domaine sont aussi importants.

Donc, s'il vous plaît, peut-on envisager cette exonération quand les travaux concernés par cette taxe visent à améliorer l'isolation d'un bâtiment ? C'est le sens de cette proposition d'amendement et je précise que si j'ai retiré la première, sur la mention relative aux particuliers, c'est parce que ces derniers sont évidemment inclus dans cette exonération.

**M. Wauters**.- En totale cohérence avec tout ce que nous avons dit concernant le budget – et notamment à ce propos, même si je me suis fait interrompre gaillardement – nous soutenons pleinement cet amendement, bien sûr, dans le sens où tout ce Conseil devrait l'adopter d'une seule voix.

**M. Weytsman**.- Peut-on entendre la réponse du Collège sur l'amendement que nous proposons ?

**M. Hellings**, échevin.- Monsieur Weytsman, quand j'ai répondu pendant le

débat à la question posée par M. Wauters sur une possible contradiction entre la stratégie Révolution et cette augmentation de taxe, j'ai déjà expliqué dans le détail que ça concernait essentiellement, à 96 %, des chantiers de multinationales de la construction et pas ceux des particuliers.

**M. Weytsman**.- Mais ce n'est pas exact. Nous l'avons établi dans un échange avec le bourgmestre : 100 % des particuliers sont concernés. D'ailleurs, on s'était même accordé sur les chiffres : on passe de 400 à 1.000 €.

**M. le Bourgmestre**.- On parle de 96 % de la recette.

**M. Weytsman**.- Oui, c'est justement pour ça : si 96 % de la recette sont liés à des multinationales, je veux bien. Jouons le jeu et je voterai, mais alors exonérons tous les particuliers de ces règlements – comme ça, tout est clair.

**M. le Bourgmestre**.- Et voilà que M. Weytsman tente un artifice en fin de séance – ce n'est pas si inhabituel.

Pour le reste, votre amendement est suffisamment vague. En plus, comme je l'ai rappelé à M. Wauters, quelqu'un qui change ses châssis n'occupe pas la voirie !

**M. Weytsman**.- Mais je n'ai pas parlé de châssis ! Et on n'est pas du tout non plus en fin de séance...

**M. le Bourgmestre**.- Mais vous parliez de tous les actes d'isolation. Donc, en fait, vous allez considérer à la fin que le fait de refaire une façade, de remettre un crépi est un acte d'isolation. Moi, à un moment donné, j'ai quand même aussi une responsabilité par rapport à ça.

Je pense que vous l'avez très bien démontré : pour un échafaudage qui reste trois mois, pour ravaler une grande façade, ça peut coûter 600 €.

Avec tout ça, il faut quand même arrêter de faire croire que l'on va surtaxer une série de personnes, ce n'est pas vrai. Mais vous allez continuer à le défendre, c'est le jeu de l'opposition. Et nous ne sommes pas d'accord avec cet amendement.

**M. Weytsman**.- Mais ce n'est pas un jeu de l'opposition. Et j'entends votre réponse, mais le premier échevin a dit exactement l'inverse : que ça ne touche que les multinationales.

Moi, je lui explique que non. Il y a deux choses : d'abord l'isolation du bâti même et ensuite tous les particuliers qui peuvent être concernés, que ce soit pour de l'isolation, ou même de la rénovation urbaine : promouvoir celle-ci figure aussi dans nos priorités, c'est ce qu'on essaye de faire via des contrats de quartiers ou les logements sociaux. C'est aussi ce genre de chose que vous avez essayé de faire à un moment donné avec les primes Révolution.

**M. le Bourgmestre**.- Vous avez raison : dans les primes octroyées pour la rénovation d'une façade, vous pouvez faire entrer cette taxe.

**M. Weytsman**.- Je n'ai pas bien compris ce que vous voulez dire.

**M. Wauters**.- En gros, qu'on va récupérer ce qu'on a payé. Mais c'est complètement absurde de se dire qu'on va perdre du temps, de l'énergie, de la paperasse et je ne sais pas trop quoi pour aller payer d'un côté ce qu'on récupère de l'autre !

**M. le Bourgmestre**.- Mais vous la payez déjà, monsieur Wauters ! J'ai beau m'évertuer à l'expliquer, vous ne voulez manifestement pas le comprendre ! C'est déjà le cas... Regardez vos factures.

**M. Wauters**.- Mais vous dites qu'avec les subsidiations, pour rénover sa façade, par exemple, on va récupérer ce qu'on a payé. C'est complètement abscons ! Alors abandonnez-le pour les particuliers, de manière à ce qu'ils rénovent leurs habitats, conformément aux objectifs de la Ville de Bruxelles, non seulement en termes d'urbanisme et d'esthétique, mais aussi d'environnement et d'isolation.

**M. Weytsman**.- Écoutez, si on me laisse terminer, je ne comprends toujours pas exactement ce que vous dites, mais en tout cas, je dis moi que ça touche tous les particuliers, pas que c'est excessif. Tous les particuliers en auront pour plusieurs centaines d'euros. Deuxièmement, tous les experts confirment que proportionnellement, les plus petites habitations sont davantage frappées – or les particuliers ont généralement de plus petits biens qui sont moins chers – puisque ces coûts administratifs peuvent atteindre jusqu'à 30 % du total. En valeur relative, ce que vous êtes en train de faire touchera donc plus les petits particuliers.

De toute façon, ça va à l'encontre de notre politique sur l'isolation du bâti et la rénovation. Donc, si effectivement 96 % de la recette n'est pas liée aux particuliers, alors exonérons ces derniers ! Comme vous le dites, monsieur le Bourgmestre, aujourd'hui, ce sont les particuliers qui payent. Donc, c'est : les entreprises payent la taxe et puis la récupèrent directement auprès de leurs clients.

Alors, il n'y a ni artifice, ni entourloupe : je propose simplement une modification qui, pour moi, va franchement dans le sens de toutes nos précédentes déclarations : l'isolation du bâti est la priorité si on entend lutter plus efficacement contre les émissions de CO<sub>2</sub>.

## Vote

**M. le Président.**- Nous devons à présent nous prononcer sur la proposition d'amendement du MR relative à l'exonération de la taxe sur l'occupation temporaire de la voie publique.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président.**- L'amendement est rejeté.

**M. Coomans de Brachène.**- Sans lien direct avec le débat, je me permets de revenir sur une remarque de M. le Bourgmestre au moment où j'ai voté, qui faisait allusion à mes ancêtres et au suffrage censitaire... Je la trouve extrêmement déplacée. On peut trouver cela assez humoristique de plaisanter sur mon soi-disant attachement à ce procédé dépassé. Mais je trouve que c'est déplacé et peu respectueux des membres du Conseil communal.

Certains de mes ancêtres étaient bourgmestres ou échevins avant vous, pendant plusieurs générations, et je pense qu'ils ont droit aussi au respect, monsieur le Bourgmestre. Une telle remarque complètement hors de propos ne grandit pas ce Collège et ne vous grandit pas ! J'aurais préféré des excuses plutôt que ce genre de propos décevants. Par ailleurs...

**M. le Bourgmestre.**- Vous votiez « trois fois » oui et j'ai juste dit qu'il n'y avait plus de vote censitaire. C'était effectivement un peu d'humour, mais ça vous déçoit peut-être que le vote censitaire ait été aboli.

**M. Coomans de Brachène.**- Non, pas du tout !

**M. le Bourgmestre.**- Allons, calmez-vous, monsieur Coomans... ce n'était

qu'une plaisanterie...

**M. Coomans de Brachène**.- Non, vous le savez très bien, si j'ai dit « trois fois oui », c'est parce qu'au Collège fiscal, où j'ai siégé avec vous pendant plusieurs années, on en a rencontré beaucoup, des petits propriétaires qui ont vraiment connu de grandes difficultés et pour ces quelques soi-disant petites centaines d'euros étaient des sommes considérables. Vous faites mine de ne pas trouver ça très grave, mais c'est ça qui faisait qu'ils ne pouvaient pas rénover leur bien.

**M. le Bourgmestre**.- Quant à vos ancêtres, ils n'étaient pas exactement de petits propriétaires...

**M. Coomans de Brachène**.- Non ! Vous pouvez toujours essayer de balayer les choses du revers de la main, mais je suis choqué : alors que le PS se pique de représenter les petites gens, et c'est bien d'eux qu'il est question ici, des personnes qui n'arrivent pas à rénover leur bien, mais vous vous contentez de balayer tout ça avec ces petites remarques déplacées que vous lâchez d'un air faussement intelligent et dédaigneux.

J'aurais préféré des excuses...

**Dossiers de M. l'échevin Maingain**  
**Dossiers van dhr. schepen Maingain**

- Accord de la section.
- Akkoord van de sectie.

**Vote**

**M. le Président.**- Nous devons à présent nous prononcer sur l'ensemble des dossiers.

*(Il est procédé au vote nominatif.)*

**M. le Président.**- Adoptés, sous réserve des observations formulées par l'opposition.

*(Avec l'accord des auteurs ou sur leur proposition, les questions inscrites à l'ordre du jour de cette séance qui n'ont pas été traitées sont reportées ou transformées en questions écrites)*

**M. le Président.**- Le procès-verbal de la séance du 28/03/2021 est adopté, aucune observation n'ayant été présentée.

De notulen van de zitting van 28/03/2021 worden aangenomen daar er geen enkele opmerking gemaakt werd.

**Prochaines séances**

**Vendredi 6 mai 2022**

à partir de 14h : sections ordinaires.

**Lundi 9 mai 2022**

à partir de 16h00 :

- 1er comité secret : dossier disciplinaire
  
- séance publique suivie d'un deuxième comité secret.

**M. le Président**.- La séance publique est levée.

- *La séance publique est levée à 19h57.*
- *De openbare zitting wordt opgeheven à 19u57.*